

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES

Gestion 2023

Direction Générale des Etudes et des Statistiques sectorielles

Juin 2024

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	: Autorisations d'engagements
ALT	: Assemblée législative de la transition
ATD	: Avis à tiers détenteurs
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
BIP	: Banque intégrée des projets
BRICS	: Groupe géopolitique regroupant dix (10) pays dont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud
BP	: Budget programme
CAF	: Coûts assurance fret
CEDEAO	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
CEFORE	: Centre de formalités des entreprises
CID	: Circuit informatisé de la dépense
CIFE	: Circuit intégré de financement extérieur
CM	: Conseil des Ministres
CME	: Contribution de la micro-entreprise
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
CP	: Crédits de paiements
CT	: Collectivités territoriales
DDP	: Direction de la dette publique
DGCMEF	: Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers
DGD	: Direction générale des douanes
DGEP	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGF	: Direction de la gestion des finances
DGI	: Direction générale des impôts
DGTCP	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DGTTM	: Direction générale du transport terrestre et maritime
DSOFE	: Direction du suivi des opérations financières de l'État
EPE	: Établissements, publics de l'État
FBCF	: Formation brute de capital fixe
FCFA	: Franc de la Communauté financière africaine
FMI	: Fonds monétaire international

IHPC	: Indice harmonisé des prix à la consommation
LFI	: Loi de finances initiale
LFR	: Loi de finances rectificative
ONEA	: Office nationale de l'eau et de l'assainissement
PAP	: Plan d'actions prioritaires
PASD	: Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PIB	: Produit intérieur brut
PIP	: Programme d'investissement public
PNDES	: Plan national de développement économique et social
PPC	: Programme pluriannuel de convergence
PPP	: Partenariat public privé
PTF	: Partenaires techniques et financiers
RFP	: Rapport sur les finances publiques
RNI	: Réel normal d'imposition
RSI	: Réel simplifié d'imposition
SIGASPE	: Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'État
SIMP	: Système intégré des marchés publics
SINTAX	: Système informatisé de taxation
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina
SYDONIA	: Système douanier automatisé
TOFE	: Tableau des opérations financières de l'État
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
UCAO	: Unité de compte de l'Afrique de l'ouest
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
UMOA	: Union monétaire ouest africaine
UR	: Unité de recouvrement

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	i
TABLE DES MATIERES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES ENCADRES	vii
AVANT-PROPOS	Erreur ! Signet non défini.
RESUME	1
INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL.....	4
I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	4
I.1.1 Dans les pays avancés.....	5
I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement.....	5
I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	8
I.2.1 Évolution du PIB réel.....	8
I.2.1.1 Ressources du PIB	8
I.2.1.2 Emplois du PIB.....	11
I.2.2 L'inflation	12
II. PRINCIPALES ACTIONS, REFORMES OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES	14
II.1 MOBILISATION DES RESSOURCES BUDGETAIRES.....	14
II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures	14
II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures	18
II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement.....	18
II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS	19
II.2.1 Programmation budgétaire	19
II.2.2 Exécution des dépenses	21
II.2.3 Gestion de la trésorerie	25
II.2.4 Règlements financiers.....	26
II.3 PREVENTION ET GESTION DU CONTENTIEUX DE L'ÉTAT	26
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES.....	27
III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT	27
III.1.1 Recettes totales et dons	27
III.1.1.1 Recettes totales	28
III.1.1.2 Dons	30

III.1.2. Dépenses totales et prêts nets	31
III.1.2.1 Dépenses totales	31
III.1.2.2 Prêts nets	38
III.1.3. Soldes budgétaires et financement	39
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques	39
III.1.3.2 Financement du déficit	40
III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES	41
III.2.1. Dons	42
III.2.2. Prêts	43
III.3 MOBILISATION DE L'EPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE	44
III.3.1. Bons Assimilables du Trésor	45
III.3.2. Obligations du Trésor	46
III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE	48
III.4.1. Encours de la dette publique	48
III.4.2. Service de la dette publique	49
IV. SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES	
51	
IV.1. Convergence macroéconomique au titre de l'UEMOA	51
IV.2. Convergence macroéconomique au titre de la CEDEAO	52
IV.2.1. Critères de premier rang	53
IV.2.2. Critères de second rang	53
IV.3. Autres indicateurs	54
V.1 DIFFICULTES	55
V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources	55
V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses	56
V.2 PRINCIPAUX DEFIS	57
V.2.1. Défis d'ordre général	57
V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources	58
V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses	59
V.3 PERSPECTIVES	59
V.3.1. En matière des recettes propres	59
V.3.2. En matière de ressources extérieures	62
V.3.3. En matière de gestion des dépenses	62
CONCLUSION	63
Glossaire	64
ANNEXES	a
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE	b

ANNEXE 2 LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2023	c
Annexe 3 : Tableau des Opérations Financières de l'État de 2018-2023	e
ANNEXE 4 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA.....	k
ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA	l
Annexe 6 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)	m

LITE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2018-2023.....	10
Tableau 2: Evolution de la situation d'exécution des dépenses du budget de l'Etat, exercice 2022 et 2023 (milliards FCFA)	22
Tableau 3: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2022 et 2023 (en %).	24
Tableau 4: Évolution des recettes totales et dons sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	31
Tableau 5: Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	38
Tableau 6: Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	42
Tableau 7: Situations des bons et obligations (en milliards FCFA) et des taux de couverture de 2018 à 2023	45
Tableau 8: Situation des rendements moyens pondérés (RMP) des bons assimilables du trésor par maturité de 2019 à 2023 (%).....	46
Tableau 9: Situation des rendements moyens pondérés des obligations du trésor par maturité de 2019 à 2023 (%).....	48
Tableau 10: Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	50
Tableau 11: Etat des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2022 et 2023	52
Tableau 12: Etat de la convergence macroéconomique au titre de l'année 2023	54
Tableau 13: Situation de l'indicateur IP18 en pourcentage à fin décembre des années 2022 et 2023 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).....	54
Tableau 14: Situation de l'indicateur IP19 en pourcentage à fin décembre 2022 et 2023 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).....	55

LITE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution de la croissance économique dans les différentes zones sur la période 2021-2023 (en %)	4
Graphique 2: Évolution de la croissance économique dans les BRICS sur la période 2021-2023 (en %)	6
Graphique 3: Évolution de la croissance économique en Afrique Subsaharienne, dans l'UEMOA et dans les pays de l'AES sur la période 2021-2023 (en %).....	8
Graphique 4: Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)	11
Graphique 5: Répartition des recettes fiscales par nature en 2023 (en milliards FCFA)	29
Graphique 6: Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2018 à 2023.....	30
Graphique 7: Évolution des dépenses totales et de ses composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)	32
Graphique 8: Évolution des dépenses courantes et de ses composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	32
Graphique 9: Évolution des dépenses de personnel sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	33
Graphique 10: Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	34
Graphique 11: Structure des intérêts dus sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)	34
Graphique 12: Évolution des transferts courants sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	35
Graphique 13: Évolution des dépenses en capital et de ses composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	36
Graphique 14: Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	37
Graphique 15: Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	37
Graphique 16: Évolution du solde global base engagement sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	39
Graphique 17: Évolution du solde de base sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	40
Graphique 18: Évolution du solde global base caisse sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	40
Graphique 19: Evolution du financement sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	41
Graphique 20: Evolution des dons reçus par type de partenaires au titre des appuis budgétaires sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).....	42
Graphique 21: Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)	43
Graphique 22: Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2018-2023 (en %).....	49
Graphique 23: Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)	50

LITE DES ENCADRES

LISTE DES ENCADRES

<i>Encadré 1: Performance des régies de recettes en 2023.....</i>	<i>17</i>
<i>Encadré 2: Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2023.....</i>	<i>18</i>
<i>Encadré 3: Définition de quelques indicateurs du TOFE selon le MSFP 1986.....</i>	<i>27</i>
<i>Encadré 4: Définition de quelques concepts.....</i>	<i>44</i>
<i>Encadré 5: Définition de l'encours et du service de la dette.....</i>	<i>48</i>
<i>Encadré 6: Définition des indicateurs macroéconomiques.....</i>	<i>51</i>



Le Rapport sur les finances publiques (RFP) est un outil de reddition des comptes qui traduit la volonté du Gouvernement de promouvoir une plus grande transparence dans la gestion des finances publiques. Il vise à améliorer la visibilité des actions menées dans le cadre de la gestion des finances publiques en mettant à la disposition du public et des partenaires au développement des informations

sur l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques et financiers.

Le Ministère en charge des finances assure sa production annuelle et sa diffusion régulière. Le présent rapport, 19^{ième} du genre, présente la situation des finances publiques et la mise en œuvre des actions majeures qui s'y rapportent et qui ont marqué l'année 2023.

Les statistiques de finances publiques gestion 2023, traduisent la résilience de l'activité économique au Burkina Faso face à la crise sécuritaire au plan national et au contexte socioéconomique international difficile. En effet, l'inflation a été progressivement maîtrisée. Elle a en moyenne annuelle baissé, pour s'afficher à 0,7% à fin décembre 2023 contre 14,1% une année plus tôt. Par ailleurs, l'activité économique a enregistré une reprise de son rythme de croissance pour s'afficher 3,6% après 1,8% constatée en 2022. Elle s'est orientée principalement vers la consolidation des acquis de mise en œuvre des grands chantiers de la politique nationale de développement (PND) et la poursuite des actions majeures dans la lutte contre le terrorisme conformément au Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD).

Je félicite l'ensemble des collaborateurs ainsi que tous les acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour l'atteinte des excellents résultats dans la gestion des finances publiques. Je les exhorte à intensifier leurs efforts afin de consolider les acquis et relever les défis futurs.

À l'endroit des différents Partenaires techniques et financiers du Ministère de l'économie des finances et de la prospective (MEFP), je tiens à exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude pour leur appui constant et sollicite encore leur accompagnement dans la poursuite de la mise en œuvre de nos politiques de développement.

**Le Ministre de l'économie, des
finances et de la prospective**

Dr Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

RESUME

Au niveau mondial, l'activité économique en 2023 s'est déroulée dans un environnement international marqué, d'une part, par la crise russo-ukrainienne, le conflit Israélo-palestinien et le durcissement des conditions financières mondiales et d'autre part, par l'héritage des effets de la Covid-19. Ainsi, la croissance de l'économie mondiale a ralenti à 3,2% en 2023 après une performance de 3,5% en 2022.

L'activité économique sur le plan national a été marquée par l'effort de reconquête du territoire national, la situation socio-politique transitoire et une campagne agro-pastorale jugée peu favorable.

Néanmoins, l'activité économique en 2023 a enregistré une reprise de son rythme de croissance pour s'afficher à 3,6% après un taux de 1,8% estimé en 2022. Quant à l'inflation en moyenne annuelle, elle a baissé pour s'afficher à 0,7% à fin décembre 2023 contre 14,1% une année plus tôt.

La gestion des finances publiques au Burkina Faso a évolué en 2023 dans ce contexte peu favorable.

Au titre des réformes budgétaires, l'extension du Budget programme (BP) aux Collectivités territoriales (CT), Sociétés d'Etat (SE) et Etablissement public de l'Etat (EPE) s'est poursuivie à travers la formation et l'accompagnement des acteurs de certaines communes pour l'élaboration de leurs maquettes de programmation budgétaire.

L'amélioration du système d'information s'est traduite par la poursuite des travaux d'amélioration de certains modules SI N@folo : le module « exécution » du SI N@folo amélioré a été mis en exploitation et le sous module « suivi-évaluation » a été développé et déployé. La dématérialisation du bulletin de paie est effective par le biais de la mise en œuvre de la plateforme « ebulletin ». La poursuite du développement du module « clôture budgétaire » et des travaux sur une nouvelle plateforme dénommée E-revue pour la publication des avis d'appel à la concurrence ainsi que les résultats y relatifs dans la revue des marchés publiques sont en cours de mise en œuvre.

En matière de mobilisation des recettes, la mise en œuvre des réformes s'est poursuivie à travers l'implémentation et l'opérationnalisation du système d'émission d'avis de valeurs en douane, l'élargissement de l'assiette fiscale, la poursuite de la mise en œuvre du projet cadastre fiscal, l'intensification de la mise en œuvre de la facture normalisée et des téléprocédures.

En outre, la tenue de la revue budgétaire et le suivi de l'exécution budgétaire ont permis d'améliorer le niveau d'exécution des dépenses.

Concernant les opérations financières de l'Etat, les recettes totales et dons ont été mobilisés à hauteur de 2 747,22 milliards FCFA en 2023 sur une prévision totale de 2 708,63 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 101,4%. Par rapport à 2022, il ressort une amélioration de 7,7%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se sont

chiffrés à 3 578,61 milliards FCFA contre 3 821,93 milliards FCFA une année plutôt, soit une baisse de 6,4%.

Les recettes totales recouvrées en 2023 ont été de 2 543,72 milliards FCFA, en progression de 11,2% par rapport à 2022. Le taux de pression fiscale est ressorti à 18,1% en 2023.

Les dépenses totales se sont établies à 3 590,08 milliards FCFA, représentant un taux d'exécution de 110,9%. Comparativement à l'année 2022, il ressort une baisse des dépenses totales de 6,3%.

Le solde global base engagement est ressorti déficitaire de 831,39 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal¹, ce solde a représenté -6,7% en 2023. Quant au déficit base caisse, il s'est situé à 515,37 milliards FCFA en 2023 en amélioration de 555,44 milliards FCFA par rapport à 2022. Le déficit base caisse a été financé par des apports extérieurs nets de 158,13 milliards FCFA et intérieurs nets de 351,18 milliards FCFA.

Par ailleurs, le Gouvernement burkinabè a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et de financement des investissements structurants. En effet, quinze (15) émissions de bons du Trésor et dix-sept (17) émissions d'obligations du Trésor ont été organisées et ont permis de mobiliser 893,93 milliards FCFA sur le marché financier sous régional en 2023 contre 773,48 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 15,6%

S'agissant de l'encours de la dette publique, il a connu une hausse de 2,6% en 2023 par rapport à son niveau de 2022. Le service de la dette quant à lui, a enregistré une progression de 58,4%.

Toutefois la gestion des finances publiques en 2023 a été émaillée par certaines difficultés au nombre desquelles on retient l'inaccessibilité de certaines zones de recouvrement des recettes budgétaires du fait de la situation sécuritaire, la persistance de la fraude douanière et l'incivisme fiscal, les tensions géopolitiques, etc.

En termes de perspectives, il s'agira pour l'ensemble des régies de recettes d'entreprendre de nouvelles mesures et de poursuivre les actions déjà entreprises en matière de réformes fiscales et douanières, de renforcer le dialogue avec les partenaires au développement, notamment sur la nécessité de prendre en compte le défi sécuritaire dans les programmes de coopération et de poursuivre les travaux d'amélioration des fonctionnalités des modules « Exécution », « Suivi-évaluation de l'exécution budgétaire » du fonctionnement du SI-N@folo, etc.

¹ PIB nominal issu du cadrage macroéconomique du mois d'avril 2024

INTRODUCTION

Le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de pilotage de l'économie, de finances publiques, de gestion du domaine foncier national, de prospective, de planification, de programmation, de gestion durable du développement et d'aménagement du territoire².

Dans le domaine du pilotage de l'économie, il a pour rôle entre autres de veiller à l'élaboration, la diffusion et le suivi des statistiques sur le secteur financier. Pour ce faire, des documents statistiques et des rapports sur la gestion des finances publiques sont produits régulièrement. Ils rendent compte des actions menées et des mesures entreprises au sein du ministère.

En matière de gestion des finances publiques, le Ministère en charge des finances élabore chaque année le Rapport sur les finances publiques (RFP) afin de répondre à l'obligation de reddition des comptes et de rendre visibles les actions du ministère.

La gestion des finances publiques constitue un levier important dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement. A cet effet, le RFP est un outil d'aide à la décision. Il donne des orientations pour une bonne gestion des finances publiques.

L'élaboration du RFP a suivi une démarche participative ayant impliqué l'ensemble des structures intervenant dans la gestion des finances publiques.

Le présent rapport sur la gestion des finances publiques en 2023 s'articule autour des points suivants : (i) présentation du contexte économique international et national, (ii) principales actions ou mesures mises en œuvre dans le domaine des finances publiques, (iii) analyse de l'évolution des principaux agrégats des finances publiques, (iv) suivi de quelques indicateurs macroéconomiques et (v) difficultés, défis et perspectives.

² Article 7 du décret n°2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement

I. PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

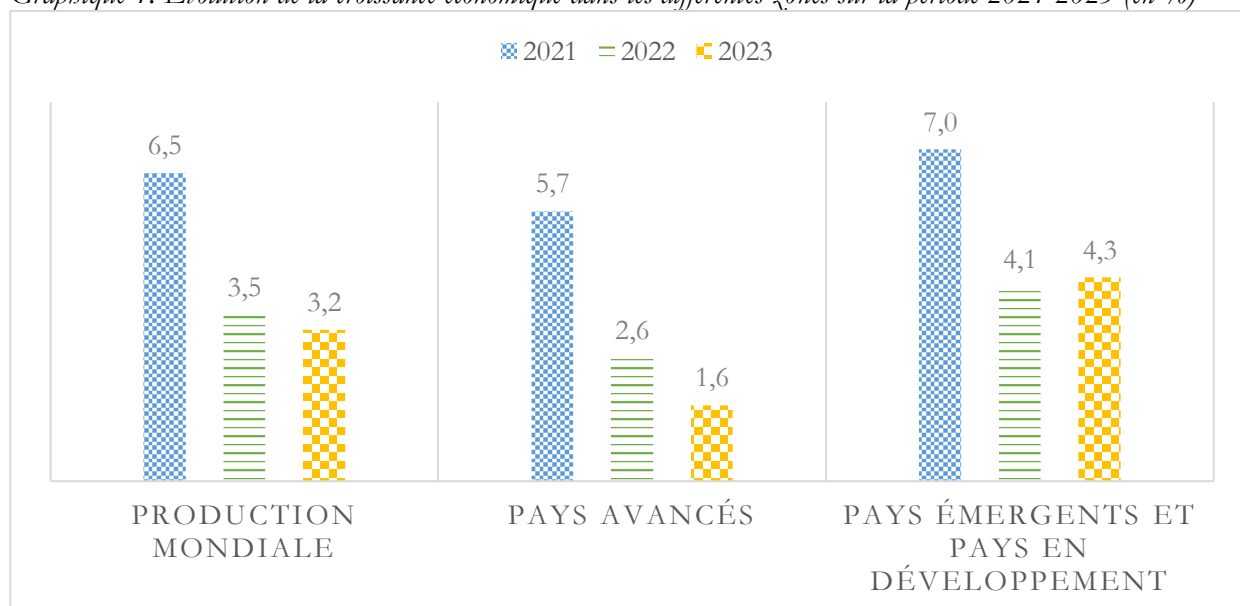
I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'activité économique au niveau mondial s'est déroulée en 2023 dans un contexte international marqué par la crise russo-ukrainienne, le conflit Israélo-palestinien, la poursuite du resserrement monétaire, la situation géopolitique de la sous-région Ouest-Africaine, le dysfonctionnement dans les chaînes d'approvisionnement des matières premières et l'héritage des effets de la Covid-19.

Ainsi, la croissance de l'économie mondiale continue de ralentir s'établissant à 3,2% en 2023 correspondant à une baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2022. Cette décélération est ressentie également dans les pays avancés, qui enregistrent un taux de croissance de 1,6% en 2023 à la suite d'un taux de 2,6% en 2022. Au niveau des « pays émergents et pays en développement », on note une légère reprise du rythme de croissance en 2023 avec un taux de croissance de 4,3% équivalent à un gain de 0,2 point de pourcentage par rapport à celui enregistré en 2022.

Les prix à la consommation ont fortement ralenti en 2023, grâce à une évolution favorable de l'offre sur le marché mondial et au resserrement des politiques monétaires. En effet, l'inflation mondiale se situe à 6,8% en 2023 après 8,7% en 2022. Dans les pays avancés, le niveau général des prix décélère rapidement et s'établit à 4,6% en 2023 après 7,3% en 2022. Au niveau « des pays émergents et les pays en développement », l'inflation baisse, mais à un rythme moins vite que celui observé dans les pays avancés. L'inflation en 2023 s'affiche à 8,4% contre 9,8% enregistré un an plus tôt.

Graphique 1: Évolution de la croissance économique dans les différentes zones sur la période 2021-2023 (en %)



Source : DGESS, à partir des PEM (FMI) d'avril 2024

I.1.1 Dans les pays avancés

Dans **les pays avancés**, le ralentissement de la croissance se poursuit. Après une performance de 5,7% en 2021, la croissance économique a connu une décélération considérable de son rythme pour se situer à 2,6% en 2022 avant de s'établir à 1,6% en 2023.

Aux **États-Unis**, l'activité économique affiche une croissance de 2,5% en 2023 contre 1,9% en 2022. Cette performance inattendue est essentiellement liée à la solidité des dépenses de consommation, à une politique budgétaire plus souple et à un marché de l'emploi toujours dynamique.

Concernant l'inflation, elle décélère, passant de 8,0% en 2022 à 4,1% en 2023. Le ralentissement de l'inflation en 2023 a été favorisé par la baisse des prix de l'énergie.

Dans la **zone Euro**, la croissance économique a fortement décéléré à 0,4% en 2023 après 3,4% en 2022. Cette décélération de la croissance est imputable aux conséquences économiques de la crise russo-ukrainienne, à la flambée des prix et à la hausse des taux débiteurs bancaires qui ont freiné les dépenses de consommation et d'investissement.

L'inflation s'est atténuée en se situant à 5,4% en 2023 après 8,4% en 2022. Cette décélération est due en partie à la baisse du prix des produits énergétiques et au resserrement de la politique monétaire.

Au **Japon**, la croissance de l'activité économique s'accélère, passant de 1,0 % en 2022 à 1,9% en 2023. Cette performance est favorisée par la libération d'une demande refoulée, par une augmentation des arrivées de touristes et des politiques accommodantes ainsi que par un rebond des exportations d'automobiles.

L'inflation augmente en 2023 en ressortant à 3,3% après 2,5% en 2022.

I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement

Dans **les pays émergents et les pays en développement**, la croissance économique s'est établie à 4,3% en 2023 après un niveau de 4,1% en 2022, en lien avec la progression de l'activité économique dans plusieurs régions.

En Chine, l'activité économique connaît une accélération de son rythme avec une croissance estimée à 5,2% en 2023 après 3,0% en 2022. Ce dynamisme s'explique par les mesures de relance monétaire et budgétaire impulsées par les autorités et la reprise de la consommation des biens et services soutenue par la fin des mesures de confinement et la réouverture de l'économie.

Quant à l'inflation, elle s'affiche à 0,2% en 2023 après 2,0% en 2022 malgré un assouplissement de la politique monétaire de la Banque Centrale.

En Russie, la croissance économique enregistre une reprise avec un taux de croissance de 3,6% en 2023 après la contraction enregistrée en 2022 (-1,2%).

L'inflation a ralenti à 5,9% en 2023 contre 13,7% en 2022.

En Inde, la croissance reste forte à 7,8% en 2023 après 7,0% en 2022, en lien notamment avec une expansion de la demande intérieure stimulée par des dépenses publiques élevées et des entrées importantes d'investissements étrangers.

L'inflation reste relativement maîtrisée à 5,4% en 2023 après 6,7% en 2022.

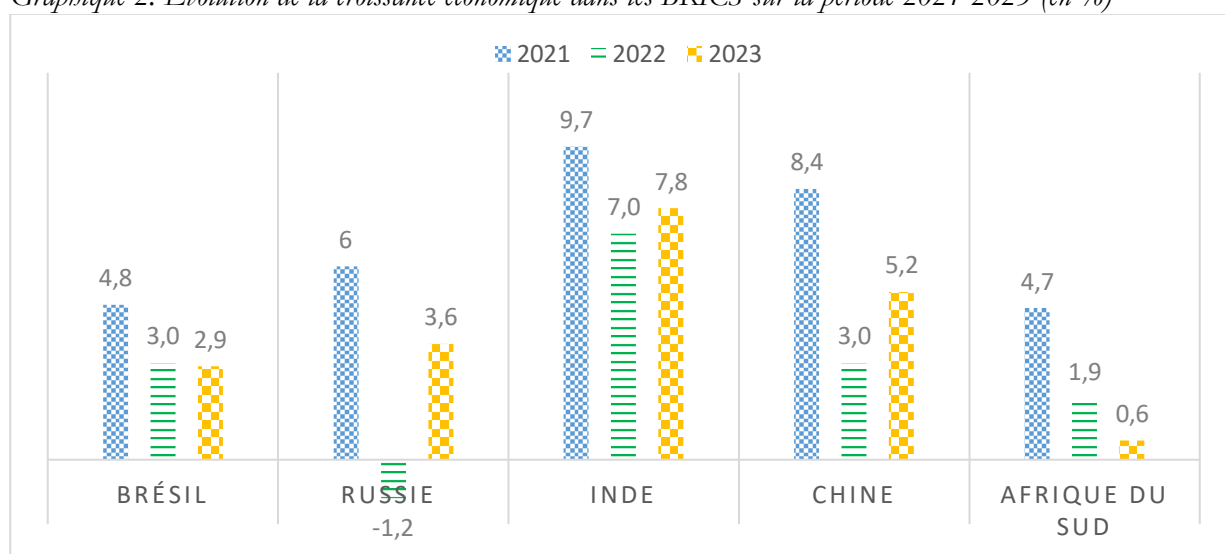
Au Brésil, la croissance économique a ralenti à 2,9% en 2023 après 3,0% en 2022, avec toutefois un niveau de croissance inattendu qui a été soutenu par le dynamisme du secteur agricole et la résilience du secteur des services au premier semestre. En outre, l'activité économique a été caractérisée par la vigueur de la consommation favorisée par les mesures de relance budgétaire.

Quant à l'inflation, elle s'est atténuée en s'affichant à 4,6% en 2023 après 9,3% en 2022.

En Afrique du Sud, la croissance économique s'est affichée à 0,6% en 2023 en décélération de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette décélération s'expliquerait par des pénuries d'électricité, la fragilité de l'environnement extérieur et les effets du ralentissement de la croissance enregistrée à fin 2022.

Le taux d'inflation fléchit à 5,9% en 2023 après 6,9% en 2022.

Graphique 2: Évolution de la croissance économique dans les BRICS sur la période 2021-2023 (en %)



Source : DGESS, à partir des PEM (FMI) d'avril 2024

En Afrique subsaharienne³, la croissance économique décélère pour la deuxième année consécutive en s'établissant à 3,4% en 2023 après 4,0% en 2022. Ce fléchissement est la résultante d'effets combinés, notamment le ralentissement de la demande extérieure et la hausse des taux d'intérêt intérieurs, les écarts de taux d'intérêt souverains prononcés et les pressions constantes sur les taux de change. En outre, les chocs liés au changement climatique, les effets néfastes de l'instabilité politique et la crise sécuritaire dans un certain nombre de pays ont affecté négativement la croissance.

³ FMI, Perspectives économiques régionales Afrique subsaharienne, octobre 2023

Dans cette zone, l'inflation demeure élevée en s'établissant à 16,2% en 2023 contre 14,5% en 2022, imputable principalement à la persistance des effets du conflit russo-ukrainien, au niveau relativement élevé de l'inflation mondiale et à la hausse des coûts d'emprunt due à la dépréciation des monnaies nationales.

En particulier, au **Nigéria**, la croissance économique ralentit à 2,9% en 2023 contre 3,3% en 2022, en lien avec la faible production du pétrole et du gaz due à des travaux de maintenance.

Les pressions sur les prix s'accroissent avec un taux d'inflation de 24,7% en 2023 contre 18,8% en 2022.

Quant au **Ghana**, l'activité économique décélère à 2,3% en 2023 après 3,1% en 2022, en raison notamment de l'impact des mesures d'austérité budgétaires et du ralentissement de l'économie mondiale.

L'inflation atteint un pic de 37,5% en 2023 contre 31,7% en 2022, expliquée par la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que la dépréciation de la monnaie locale.

Dans **PUEMOA**, la croissance économique s'est établie à 5,7% en 2023 après 5,6% en 2022, malgré la conjoncture internationale, la crise sociopolitique et sécuritaire dans certains pays de la sous-région et les effets du changement climatique.

Le niveau général des prix à la consommation dans l'Union a décéléré pour se situer à 3,7% en 2023, soit une baisse de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2022. Cette décélération du niveau général des prix est imputable à la baisse du rythme de progression des prix des produits alimentaires.

Pour ce qui est des pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), s'agissant du **Mali**, la croissance économique progresse à 4,6% en 2023 après 3,7% en 2022, tirée par la reprise de la production de coton et la production industrielle d'or.

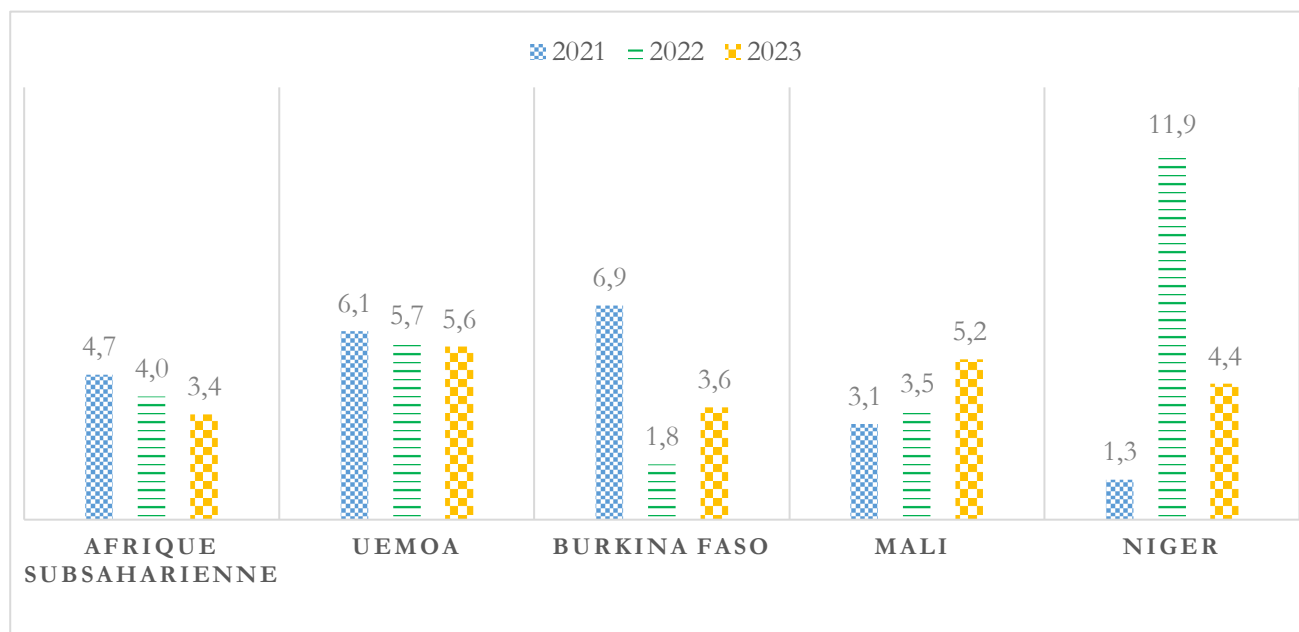
L'inflation fléchit fortement en passant de 9,7% en 2022 à 2,1% en 2023, du fait d'une hausse de la production céréalière couplée à la suspension temporaire de l'exportation de céréales.

Concernant le **Niger**, la croissance a ralenti à 4,3% en 2023 après 11,9% en 2022, en raison des effets combinés des sanctions de la CEDEAO et des crises sécuritaire et climatique qui ont entraîné, notamment un retard des exportations de pétrole brut et une réduction de la production agricole.

Le niveau des prix à la consommation a légèrement fléchi s'affichant à 3,7% en 2023 contre 4,2% en 2022.

L'évolution de l'activité économique du Burkina Faso sera présentée au point suivant.

Graphique 3:Évolution de la croissance économique en Afrique Subsaharienne, dans l'UEMOA et dans les pays de l'AES sur la période 2021-2023 (en %)



Source : DGEES, à partir des PEM et PER (FMI) d'avril 2024 et du rapport sur la politique monétaire (BCEAO), mars 2024

I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

L'activité économique en 2023 a été impactée par le contexte international marqué par la crise russo-ukrainienne, le conflit israélo-palestinien, la poursuite du resserrement monétaire, la situation géopolitique de la sous-région Ouest Africaine et l'héritage des effets de la Covid-19. Sur le plan national, elle s'est déroulée dans un contexte caractérisé par la persistance des attaques terroristes, la dynamique de reconquête du territoire et la situation socio-politique transitoire. La campagne agro-pastorale est, quant à elle, jugée quelque peu favorable.

I.2.1 Évolution du PIB réel

L'activité économique en 2023 enregistre une accélération de son rythme de croissance (+3,6%) par rapport à 2022 (+1,8%). Cette croissance est imputable à l'ensemble des secteurs respectivement de (+4,1%), (+2,9%), (+2,5%) pour le secteur tertiaire, primaire et secondaire.

Le PIB nominal s'établit à 12 425,70 milliards de FCFA en 2023 contre 11 752,80 milliards de FCFA en 2022. Le PIB par habitant quant à lui, est ressorti à 505 249 FCFA en 2023 contre 496 076 FCFA un an plus tôt, soit une progression de 1,8%.

I.2.1.1. Ressources du PIB⁴

➤ Secteur primaire

En 2023, l'activité du secteur primaire a été marquée par une hausse de sa valeur ajoutée de 2,9% après 10,7% en 2022, soit une décélération de 7,8 points de

⁴ Données de la DGEP, juin 2024

pourcentage. Cette décélération est en lien avec les branches « égrenage coton » dont la valeur ajoutée a baissé de 22,0%, « agriculture vivrière, (+1,2 % après +15,2% en 2022), « élevage et activités annexes à l'élevage » (+2,3% après +3,8% en 2022). Toutefois, cette décélération a été atténuée par la branche « agriculture de rente » (+13,8% après +5,8% en 2022).

En ce qui concerne l'agriculture de rente, la hausse de sa valeur ajoutée provient principalement de la performance de la production de l'arachide coque, du sésame et du coton, s'inscrivant respectivement en hausse de 22,2%, 18,4% et 0,7% en 2023.

La quantité de coton graine ressort à 409 283 tonnes en 2023 contre 406 350 tonnes en 2022.

S'agissant de l'agriculture vivrière, la production céréalière s'établit à 5 147 924 tonnes pour la campagne agricole 2023/2024, en baisse de 0,6% par rapport à la campagne précédente.

L'agriculture a tiré profit de la mise en œuvre des mesures gouvernementales de soutien au monde rural et d'actions visant l'amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire.

Quant à l'égrenage de coton, la baisse de sa valeur ajoutée résulte de la mauvaise campagne cotonnière 2022/2023.

Concernant l'activité « élevage et activités annexes à l'élevage », sa valeur ajoutée a varié de +2,3% en 2023 après +3,8% en 2022. Cette croissance s'expliquerait par l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux et la création d'un environnement favorable à une production animale durable.

En somme, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB est de 0,6 point de pourcentage en 2023 après 1,8 point de pourcentage en 2022. Sa part dans la formation du PIB est de 22,0% en 2023 contre 18,8% en 2022.

➤ Secteur secondaire

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmente de 2,5% en 2023 après une baisse de 8,7% en 2022. Cette évolution est principalement liée aux « travaux de construction » (+17,8%), « Electricité-Eau-Assainissement » (+7,7%) et « activités manufacturières » (+4,6%). Les activités extractives, quant à elles, ressortent en baisse de 1,9%.

Concernant la branche « travaux de construction », sa performance s'explique par la poursuite et le démarrage des grands chantiers de construction et de bitumage des routes.

S'agissant des activités extractives, la baisse de leur valeur ajoutée s'explique principalement par la contraction de la quantité d'or produite qui s'établit à 56,84 tonnes en 2023 contre 57,67 tonnes en 2022. La diminution de la production aurifère est liée à la baisse de la production de certaines mines qui s'expliquerait par la situation sécuritaire difficile.

En somme, la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB a été de 0,6 point de pourcentage en 2023 après -2,5 points de pourcentage en 2022. Sa part dans la formation du PIB est de 25,5% en 2023 après 25,6% en 2022.

➤ Secteur tertiaire

Plus grande composante de l'économie nationale, la valeur ajoutée du secteur tertiaire ressort en hausse de 4,1% en 2023, en décélération de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2022. Le ralentissement du dynamisme du secteur est lié à une baisse du rythme de la croissance « hébergement et restauration » (2,6% après 6,0% en 2022) et les « service d'administration publique et autres services collectifs ou personnels » (3,7% après 7,4% en 2022). La croissance du secteur en 2023 est portée principalement par les activités dans les branches « activités professionnelles, scientifiques, techniques, services de soutien et de bureau » (+12,3%) et « transport et entreposage » (+6,9%).

Le secteur tertiaire tirerait profit du dynamisme du tourisme interne et la tenue des grandes manifestations telles que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), la Semaine Nationale de la Culture (SNC), le Tour cycliste international du Faso, le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAO), le Forum Ouest Africain de Développement des Entreprises (AFRICALLIA), la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO) et les Nuits Atypiques de Koudougou (NAK).

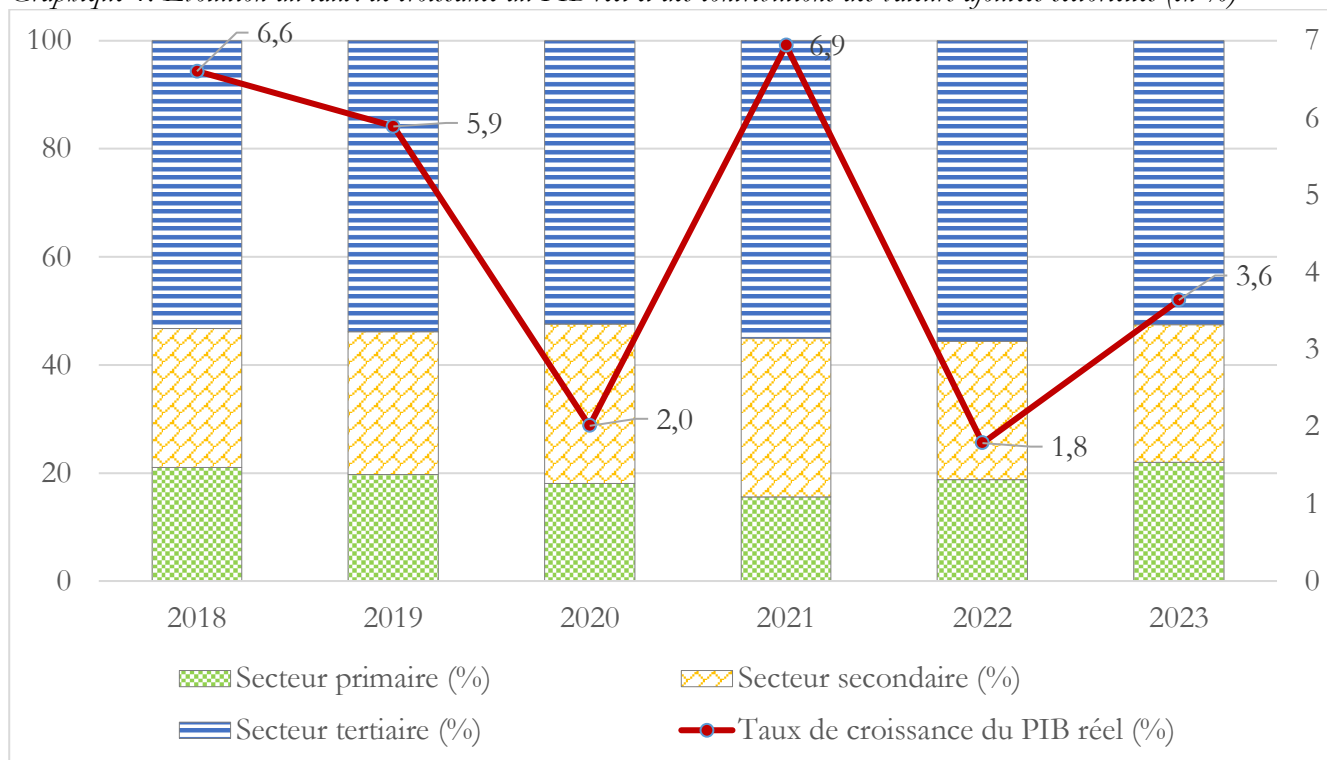
En somme, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB s'établit à 2,4 points de pourcentage en 2023 comme en 2022. La part de ce secteur (y compris les Impôts et taxes nets sur les produits) à la formation du PIB est de 52,5% en 2023 contre 55,6% en 2022.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2018-2023

Rubrique	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,6	5,9	2,0	6,9	1,8	3,6
Secteur primaire (%)	8,6	-0,5	1,0	-7,3	10,7	2,9
Secteur secondaire (%)	9,5	9,5	9,9	6,9	-8,7	2,5
Secteur tertiaire (%)	5,1	8,0	-2,3	12,2	5,1	4,1
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	2,0	0,9	1,7	9,1	1,3	7,4
PIB réel (en milliards FCFA)	8 826,08	9 393,80	10 202,26	10 892,73	11 752,84	12 425,67

Source : DGEF, juin 2024

Graphique 4: Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)



Source : DGEF, juin 2024

I.2.1.2. Emplois du PIB

La croissance du PIB estimée à 3,6% en 2023, est portée principalement par les investissements (+4,7 points de pourcentage) et la consommation finale (+2,5 points de pourcentage). Les exportations nettes y ont contribué négativement (-3,5 points de pourcentage).

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a augmenté de 1,2% en 2023 après 18,4% en 2022. Cette décélération (-17,2 points de pourcentage) s'explique par le ralentissement de la FBCF publique qui passe de 45,5% à 4,5% en 2023, accentué par la baisse de la FBCF privée de 3,2%.

Quant à **l'investissement**, constitué de la FBCF, de la variation de stock de biens et de la variation de stock d'objets de valeur, il contribue à hauteur de 4,7 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2023 contre 2,1 points de pourcentage en 2022.

Le ralentissement du rythme d'augmentation du niveau des investissements en 2023 a été atténué par la mise en œuvre de grands projets tels que (i) la construction et le bitumage de la voie de contournement de la ville de Ouagadougou, (ii) la construction et le bitumage du boulevard de Tansoba (rocade nord), (iii) le bitumage de la route régionale N°11-Kolinka-Fara-Poura Carrefour et (iv) le Projet d'Urgence de Développement Territoriale et de Résilience (PUDTR) et la réalisation d'infrastructures dans le cadre de la sécurisation du territoire.

En 2023, l'investissement public s'est inscrit en hausse de 11,2% en se situant à 1 585,94 milliards FCFA et l'investissement privé, lui, s'est établi à 1 526,94 milliards FCFA, en progression de 37,9%. En outre, le taux d'investissement s'est affiché à 13,8 % et 13,3% respectivement pour le secteur public et le secteur privé.

La consommation finale a progressé de 3,1% en 2023 après 0,5% en 2022. Cette progression est soutenue par la consommation finale des ménages (+3,1%) et celle des administrations (+0,8%). L'accroissement de la consommation finale des ménages est porté par la consommation commercialisée (+3,2%) et l'autoconsommation (+2,9%).

La consommation finale publique s'affichant à 2 949,97 milliards FCFA est en augmentation de 3,7% en 2023 et celle privée a enregistré une hausse de 6,0% atteignant 6 994,86 milliards FCFA.

En 2023, la consommation finale contribue à la croissance du PIB à hauteur de 2,5 points de pourcentage contre 0,4 point de pourcentage en 2022.

Les exportations de biens et services ont régressé de 8,7% en 2023 contre une hausse de 0,1% en 2022. Ce repli est essentiellement imputable à la baisse des expéditions en volume de l'or non monétaire (-1,0%).

S'agissant des **importations**, elles ont augmenté en termes réel de 2,4% en 2023 après 2,5% un an plus tôt. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des importations des produits alimentaires (+22,6%), des produits pétroliers (+1,7%) et des biens intermédiaires (+5,0%).

La part contributive des **échanges extérieurs** de biens et services à la croissance s'est contractée de 3,5 points de pourcentage en 2023 après une baisse de 0,7 point de pourcentage en 2022.

I.2.2 L'inflation

L'inflation décélère fortement en 2023 à l'instar de la baisse du rythme d'augmentation des prix au niveau mondial. L'inflation en moyenne annuelle ressort à 0,7% à fin décembre 2023 contre 14,1% à fin décembre 2022, en décélération de 13,3 points de pourcentage et nettement en deçà de la norme communautaire de 3,0% maximum de l'UEMOA.

La baisse du rythme d'augmentation des prix en moyenne annuelle en 2023 est imputable à la contraction enregistrée dans la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,4%) contre (+23,4%) en décembre 2022 et à la baisse du rythme d'augmentation des prix de la fonction « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+6,4%) en décembre 2023 contre (+10,2%) en décembre 2022.

Le taux d'inflation en glissement annuel à fin décembre 2023 s'établit à 1,0% contre 9,6% en décembre 2022. La hausse en glissement annuel du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits des fonctions de consommation suivantes : « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+8,2%), « logement, eau,

électricité, gaz, autres combustibles » (+10,4%), « santé » (+5,8%), « transport » (+3,9%), « hôtels, cafés, restaurants » (+3,2%) et « enseignement » (+2,6%). Cependant, cette hausse est atténuée par une baisse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,1%). La baisse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » provient essentiellement de la baisse des prix des produits alimentaires (-1,1%).

L'inflation en 2023 a été freinée par l'évolution de l'indice des prix au niveau mondial et les répercussions des mesures prises par le gouvernement en 2022, notamment pour limiter le rebondissement intégral de la hausse des prix des produits importés, sécuriser et diversifier les approvisionnements ainsi que lutter contre la vie chère. En outre, face au dérapage inflationniste en 2022, la Banque centrale a poursuivi le resserrement de la politique monétaire en 2023. En effet, les taux directeurs de la BCEAO ont subi un relèvement global de 75 points de base en 2023. Le taux directeur de la BCEAO est donc passé de 2,75% en mars 2023 à 3,5% en décembre 2023.

II. PRINCIPALES ACTIONS, REFORMES OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES

En vue de rendre les finances publiques plus performantes et dynamiques, le ministère en charge de l'économie et des finances a mis en œuvre plusieurs actions et mesures visant à améliorer le niveau de mobilisation des ressources, la gestion budgétaire, la gestion des comptes publics et la sauvegarde des intérêts ainsi que du patrimoine de l'État.

II.1 MOBILISATION DES RESSOURCES BUDGETAIRES

Les ressources budgétaires sont constituées de ressources intérieures et extérieures.

II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures

Les ressources intérieures sont composées des recettes ordinaires (recettes fiscales, recettes non fiscales et recettes en capital). Pour une optimisation du recouvrement des recettes intérieures, diverses actions ou mesures ont été mises en œuvre dont les principales sont les suivantes :

➤ Le suivi de la mise en œuvre de la facture normalisée

La facture normalisée a été initiée par la DGI dans le cadre du renforcement des moyens de lutte contre la fraude fiscale et la corruption.

En 2023, plusieurs activités ont été menées dans l'optique de la généralisation de l'usage de la facture normalisée. Ainsi, au niveau du Réel normal d'imposition (RNI), les statistiques sur les adhésions ont été produites mensuellement. Des séances de formation des agents des impôts sur la nouvelle version du logiciel CERTTRACK ont été réalisées.

En plus de l'approvisionnement et du contrôle de distribution, des opérations de contrôle sur l'application de la facture normalisée ont été effectuées à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Koudougou, Gaoua, Kaya et Tenkodogo.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), la première session du comité de suivi de la convention de concession avec la CCI-BF s'est tenue le 14 septembre 2023.

Au 31 décembre 2023, le niveau de mise en œuvre de la facture normalisée au niveau de réel normal d'imposition (RNI) est de 85,9% pour une cible de 85,0% et le niveau de mise en œuvre de la facture normalisée au niveau de réel simplifié d'imposition (RSI) est de 57,1% pour une cible de 25,0%.

➤ La gestion du cadastre fiscal

La consolidation des acquis du projet cadastre fiscal s'est poursuivie en 2023 à travers la formation des formateurs en technologie informatique, administration et utilisation du Système de gestion automatisé du Cadastre et des Domaines (SYCAD) et l'enrichissement de la base de données eCadastre par la numérisation des archives foncières et cadastrales.

Aussi, deux (02) cabinets ont été sélectionnés afin de réaliser des enquêtes cadastrales pour alimenter la base de données dans la consolidation des acquis du projet cadastre fiscal.

A fin décembre 2023, deux sessions de formations sur l'utilisation de SYCAD ont été organisées et ont concerné 15 informaticiens et 20 formateurs.

En termes de résultats, 848 903 références cadastrales ont été numérisées et 277 875 propriétaires de parcelles identifiés et saisis dans la base de données eCadastre, 17 327 évaluations cadastrales effectuées, 89 402 dossiers techniques de bornage numérisés et indexés et 4 578 titres fonciers numérisés.

En outre, une application de gestion électronique (GED) des dossiers techniques de bornages et des titres fonciers a été développée et est à la phase tests.

➤ La mise en œuvre des téléprocédures

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'impôt et des services rendus aux contribuables, la DGI a poursuivi en 2023 l'opérationnalisation des téléprocédures (télé-déclaration et télépaiement) à travers des séances de formations sur l'utilisation des plateformes de téléprocédures au profit des agents et des contribuables.

En outre, la feuille de route pour l'implémentation de la facture électronique certifiée a été actualisée et le document de projet (PRODOC) a été élaboré.

Ainsi, le nombre cumulé d'adhérents à eSINTAX depuis son opérationnalisation jusqu'au 31 décembre 2023 se chiffre à 16 209 contribuables pour 25 947 soumis à la téléprocédure au niveau des grandes unités de recouvrement (UR), soit un taux de 62,5%.

Par ailleurs, 858 agents ont été formés à l'utilisation des applications métiers et 1 166 contribuables formés à l'utilisation des téléprocédures. Comme résultats obtenus des formations, 88 contribuables des grandes entreprises sur 898 soit 9,8% et 202 contribuables des moyennes entreprises sur 4 512, soit 4,5% ont déposé leurs états financiers en ligne. Sur 35 contribuables suspectés de fraude, 26 ont fait l'objet de vérification.

De plus, plusieurs plateformes ont été développées et déployées dans le but de booster la mobilisation des ressources internes. Il s'agit entre autres des plateformes e-TITRE pour le traitement des dossiers de titres fonciers, eCME pour la mobilisation des recettes au niveau des microentreprises et e-timbre pour la vente en ligne des timbres.

Dans le cadre de la poursuite de l'optimisation des logiciels métiers de la DGI, l'année 2023 a été marquée par la mise à jour du code source des interfaces avec les bases de

données des autres administrations (ONEA, CNSS et CCI/MEBF) et les échanges de données fiscales entre la DGI et lesdites structures.

➤ **L'élargissement de l'assiette fiscale**

Le portefeuille des contribuables actifs pris en charge est passé de 64 269 à fin décembre 2022 à 88 757 au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 24 488 contribuables équivalant à un taux d'accroissement de 38,1%. Cette évolution par rapport à la cible de 10,0%, s'explique par le recensement des nouveaux contribuables et leurs immatriculations et par les travaux de mise à jour du fichier des contribuables qui consiste à ramener à la catégorie réelle (contribuables actifs pris en charge) certains contribuables potentiels.

En outre, des mesures telles que l'imposition des véhicules à deux (2) et trois (3) roues à la TVM, l'imposition des indemnités de fonction des membres des conseils d'administration des Etablissements publics, des associations, des fondations et autres structures à l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM) et l'extension de la retenue à la source à titre d'acompte de 5,0% à toutes les commandes publiques quel que soit l'objet ont été mises en place en 2023 dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale.

➤ **La simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanières**

S'agissant de la mise en place d'un système de paiement électronique (eDouanes), le lancement de la plateforme est intervenu le 14 décembre 2023. Les phases d'enrôlement et de déploiement sont en cours.

Quant à l'implémentation et à l'opérationnalisation du système d'émission d'avis de valeurs en douane, la charte de projet est élaborée, le périmètre défini, les documents de spécifications fonctionnelles et techniques sont bouclés et la procédure de sélection pour le recrutement d'un prestataire est en cours.

Aussi, dans le cadre du contrôle non-intrusif par l'usage du scanner comme moyen de contrôle des chargements dans les offices, un renforcement des capacités des agents a été fait.

Par ailleurs, des ciblage de chargements ont été opérés à partir des interconnexions des systèmes informatiques douaniers avec les pays voisins pour plus de célérité lors des mises à la consommation dans les offices de destination.

Enfin, l'Observatoire pour la célérité des opérations douanières au Burkina Faso (OCOD-BF) lancé le 15 juin 2023 est opérationnel.

➤ **Organisation d'opérations conjointes de contrôle pour lutter efficacement contre la fraude douanière**

En la matière, la concertation est restée permanente avec les autres FDS et acteurs pour planifier lesdites opérations dans deux localités. Les résultats des trois (03) opérations menées à Bobo-Dioulasso ont permis la saisie de 71 voitures, 19 tricycles

et 461 motos. Ces opérations ont permis également de recouvrer 10 100 000 F CFA de droits et taxes.

Pour ce qui concerne la ville de Ouagadougou, quatre (04) opérations de bouclages ont été menées et ont permis de saisir 105 voitures.

➤ Amélioration des recouvrements des restes à recouvrer (RAR)

Au niveau de la DGI

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations faites lors de la 2ème session du CASEM de l'année 2021 portant sur l'apurement de la base de données des RAR, des travaux d'encadrement des comités d'apurement des RAR se sont poursuivies en 2023 et ont permis d'apurer 206,38 milliards FCFA dont 138,36 milliards FCFA en dégrèvement et 68,02 milliards FCFA en recouvrement ce qui correspond à un taux d'apurement de 17,7% du stock initial de 1 164,90 milliards FCFA.

Au niveau de la DGD

Dans le cadre de l'assainissement des restes à recouvrer (RAR), la DGD a entrepris de nombreuses actions ayant permis de recouvrer en 2023, un montant de 41,67 milliards FCFA correspondant à des RAR de la période 2013 à 2022. Cet effort appréciable de recouvrement (taux de progression de 103,1% par rapport à 2022) a été réalisé grâce à la création d'une équipe de travail sur les RAR. Ladite équipe est chargée entre autres d'évaluer trimestriellement le niveau d'assainissement du portefeuille des créances douanières mais aussi d'engager des actions de recouvrement en collaboration avec les receveurs des douanes.

Encadré 1: Performance des régies de recettes en 2023

Au titre de l'année 2023, les recettes mobilisées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à **2 553,66** milliards FCFA sur une prévision annuelle de **2 579,80** milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de **99,0%**. Comparé aux réalisations de la même période de 2022, cela représente une augmentation de 6,4% équivalent à 153,08 milliards FCFA.

- Hausse du niveau de recouvrement des recettes douanières

À fin décembre 2023, les réalisations de la DGD se sont situées à **1 023,27** milliards FCFA sur une prévision de 1 000,49 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de **102,3%**. Par rapport à 2022, la mobilisation des recettes de la DGD a connu une amélioration de 8,2% (+78,01 milliards FCFA).

- Amélioration du niveau de recouvrement de la DGI⁵

Au titre de la fiscalité intérieure, sur une prévision de 1 290,36 milliards FCFA en 2023, la DGI a recouvré **1 262,39** milliards FCFA au profit du budget de l'État, soit un taux de réalisation de **97,8%**. Par rapport à 2022, il ressort une progression de 3,9% (+46,95 milliards FCFA).

⁵ Rapport de l'atelier de stabilisation et de validation des recouvrements définitifs 2023 de la DGI, mars 2024

- **Progression du niveau de recouvrement des recettes de services**

Au titre de l'exercice budgétaire 2023, les recettes mobilisées par la DGTCP se sont chiffrées à **268,00** milliards FCFA sur une prévision annuelle de 281,95 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de **95,1%**. Par rapport à 2022, les recettes de service ont enregistré une hausse de 11,7% correspondant à un montant de 28,16 milliards FCFA.⁶

II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures

L'Etat bénéficie de l'appui de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux afin d'appuyer la production et soutenir l'activité économique nationale dans les secteurs et sous-secteurs de développement. Ces appuis de ressources extérieures sont constitués des dons et prêts (programmes et projets).

Outre la poursuite des plaidoyers auprès des partenaires pour l'augmentation des appuis, d'autres actions rentrant dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures ont été menées. Il s'agit de la réalisation de six (06) missions de dynamisation et de prospection et d'une (01) mission de suivi et de dynamisation auprès des Fonds arabes (FSD, FKDEA). En plus, le rapport annuel provisoire sur l'état de mise en œuvre des stratégies et programmes de coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux est disponible. De même, les tableaux de bord pour le suivi des conclusions et recommandations issues des consultations/négociations/missions d'appui, de supervision avec la Banque mondiale et le FMI ont été élaborés et suivis. En outre, l'audit des flux financiers des appuis budgétaires de l'année 2022 a été réalisé et le rapport final a été transmis aux acteurs.

Concernant la planification et le tirage des appuis budgétaires, le FMI a décaissé au titre de la Facilité de crédit rapide un montant de 48,98 milliards FCFA et 19,59 milliards FCFA au titre de la Facilité élargie de crédit appuyé par le programme économique et financier 2023-2027.

Au total, 68,53 milliards FCFA ont été décaissés sur une prévision annuelle révisée de 68,50 milliards FCFA, représentant un taux de décaissement de 100,0%.

Encadré 2: Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2023

Au titre des appuis budgétaires, **68,53** milliards FCFA ont été décaissés au 31 décembre 2023 sur une prévision annuelle de **68,50** milliards FCFA, soit un taux de décaissement de **100,0%**.

Au titre des appuis projets, **203,50** milliards FCFA ont été décaissés sur une prévision annuelle de **239,59** milliards FCFA, soit un taux de décaissement de **84,9%**.

II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement

L'Etat Burkinabè a poursuivi sa politique de prospection d'autres sources de financement en vue d'accroître ses ressources pour la réalisation de son programme

⁶ Rapport annuel de performance des régies au 31 décembre 2023

de développement. Dans ce sens, les actions de renforcement de la promotion du Partenariat public-privé (PPP) ont été poursuivies en 2023.

A cet effet, le décret n°2023-1728/PRES-TRANS/PM/MEFP/MATDS du 15 décembre 2023 portant condition de mise en œuvre des PPP par les collectivités territoriales est disponible. Aussi, l'arrêté n°2023-0400/MEFP/CAB/UPPP du 11 août 2023 sur la commission de sélection du partenaire privé et l'arrêté n°2023-0249/MEFP/CAB/UPPP du 05 mai 2023 portant adoption des modèles de documents d'appel à concurrence et de contrat PPP sont disponibles.

En outre, le manuel de développement en PPP pour les collectivités territoriales est disponible. En sus, 28 projets ont été validés pour inscription dans la banque intégrée des projets envisagés en PPP (BIP-PPP). Aussi, la première session de la Commission PPP 2023 consacrée à l'examen du rapport sur l'évaluation des projets envisagés en PPP en vue de leur inscription dans la BIP-PPP et la deuxième session portant examen de l'état d'exécution des projets sous contrats PPP ont été tenues.

II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS

II.2.1 Programmation budgétaire

En 2023, dans le cadre de la programmation et de l'exécution budgétaire en matière de dépense publique, des actions ont été entreprises.

➤ L'élaboration et la signature de la circulaire budgétaire

La circulaire budgétaire se définit comme un outil d'orientations budgétaires définissant les choix stratégiques et les priorités du gouvernement. La circulaire budgétaire 2024 a été signée le 05 juin 2023 par le Président de la Transition. Elle a été mise à la disposition des ministères et institutions afin de leur permettre d'élaborer leurs Documents de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD), exercice 2024.

Au titre des Collectivités Territoriales, à la date du 30 juin 2023, la circulaire budgétaire 2024 desdites collectivités a été signée par les deux ministres de tutelle.

➤ L'élaboration du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) :

Le rapport d'élaboration du DPBEP 2024-2026 a été adopté le 31 mai 2023 en Conseil des ministres. Ledit rapport aborde les projections des ressources et dépenses selon trois scénarii (tendanciel, optimiste et pessimiste) permettant la préparation du projet de loi de finances exercice 2024, les budgets des Collectivités Territoriales (CT) ainsi que celui des Etablissements publics de l'Etat (EPE).

Il est à noter que le Débat d'orientation budgétaire (DOB) a été tenu le 24 juin à l'Assemblée Législative de Transition (ALT). Dans le cadre de l'amélioration du dispositif de transfert de ressources aux CT, l'inscription de la date de notification dans la circulaire budgétaire de l'Etat a été faite. Les projets d'arrêtés de transfert des

ressources aux CT ont été mis à la disposition des CT le 05 septembre 2023 pour la budgétisation des montants prévisionnels dans leurs budgets primitifs, gestion 2024. Sur 16 ministères sectoriels transférants, neuf (09) ont transféré les ressources financières aux CT pour la prise en charge des compétences transférées.

Aussi, le projet de loi de finances 2024 a été élaboré sur la base des plafonds DPBEP. Pour le suivi de l'indicateur PI-5.1 PEFA « documentation budgétaire », le nombre d'éléments d'informations du budget à soumettre au pouvoir législatif (du cadre PEFA) a été de 10 pour une cible de 10.

➤ **Le renforcement des capacités des acteurs**

Au titre du renforcement des capacités des acteurs, 236 cadres des ministères et institutions, acteurs de la réforme budgétaires et comptables ont été formés sur les techniques de planification, d'exécution et de suivi du budget programme.

Dans le cadre de l'extension de l'approche budget programme aux EPE, Société d'Etat et CT, les agents de 4 CT (Commune de Bobo-Dioulasso, commune de Ouaga, Conseil Régional des Hauts Bassins, et Conseil régional du Centre) ont été formés et accompagnés pour l'élaboration de leurs maquettes de programmes budgétaires.

➤ **Adoption des lois de finances**

Le projet de la loi de règlement 2022 et de ses annexes ont été déposés à la Cour des comptes et à l'Assemblée législative de Transition le 29 juin 2023. Pour ce qui concerne la loi de finances rectificative 2023, elle a été adoptée le 05 octobre 2023 par l'ALT. La loi de finances initiale 2024 a été adoptée le 15 décembre 2023 par l'ALT.

➤ **Production de documents d'appui à la programmation**

Dans le cadre du suivi de la réforme budgétaire, le rapport annexe à la Loi de finances 2024 sur la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant et celui relatif à la budgétisation sensible au climat ont été élaborés courant septembre 2023. Les activités relatives au Programme d'investissement public (PIP) 2024-2026 ont été réalisées et ont permis de disposer du rapport PIP validé.

La Déclaration sur les Risques Budgétaires (DRB) au Burkina Faso au titre du budget, exercice 2024 a été élaborée.

➤ **Mise en œuvre du budget programme**

S'agissant de l'opérationnalisation des Responsables de Programme (RP) dans la gestion budgétaire, un cadre de concertation a été créé et a tenu sa session le 25 octobre 2023. Le guide de pilotage du programme budgétaire et la charte de gestion du programme ont été validés. Pour la mise en œuvre du budget programme de l'Etat, le comité de suivi et ses démembrements ont tenu des sessions qui ont permis de finaliser les documents techniques pour la tenue du comité de pilotage de la réforme.

En outre, le rapport de réflexion sur l'implication des RP est disponible et deux (02) projets de décrets ont été introduits pour signature. Aussi, le manuel (guide) du responsable de programme validé est disponible.

II.2.2 Exécution des dépenses

Dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de l'exécution du budget, les actions suivantes ont été réalisées au titre de l'année 2023.

➤ Adaptation du système d'information

L'adaptation du système d'information en 2023 s'est traduite par la poursuite des travaux d'amélioration de certains modules dudit système. Le module « exécution » du SI-N@folo amélioré est mis en exploitation le 08 janvier 2023. Aussi le sous module « suivi-évaluation » a été développé et déployé. Par ailleurs, le SI-N@folo a été paramétré et a permis l'élaboration du Plan d'engagement des dépenses de l'Etat (PEDE). Toutefois en 2023, la charge financière de la dette n'a pas pu être prise en compte dans ce plan.

La dématérialisation du bulletin de paie est effective par le biais de la mise en œuvre de la plateforme « ebulletin » qui est fonctionnelle. Le développement du module « clôture budgétaire » a été entamé. En outre, les règles de gestion et les USER STORY des fonctionnalités du module élaboration du compte administratif et de la loi de règlement ont été décrits.

Les travaux sur une nouvelle plateforme dénommée E-revue sont entrepris pour la publication des avis d'appel à la concurrence ainsi que les résultats y relatifs dans la revue des marchés publics. De même, les paiements des frais des avis de publication et des dossiers d'appel à la concurrence (DAC), des cahiers de charge, des contrats par la procédure d'entente directe, des dossiers de reconduction de marchés publics se font en ligne.

➤ Renforcement du suivi et du contrôle de la dépense publique

Le rapport en Conseil des ministres relatif aux orientations pour une optimisation de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2023 et une meilleure préparation du budget de l'Etat exercice 2023 a été adopté.

La revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat a été tenue et le rapport en Conseil des ministres a été adopté le 30 août 2023. De même, les rapports trimestriels sur l'exécution du budget et de la Trésorerie ont été produits. En outre, le rapport global sur les finances locales (RGFL) et l'annuaire statistique budgétaire 2022 ont été produits. L'opérationnalisation du groupe utilisateurs « Assistance SI-N@folo » est effective et permet de prendre en charge les difficultés liées à l'exploitation de ladite plateforme. De même, le cadre de concertation périodique (trimestrielle) entre les acteurs de la chaîne de la dépense et la DGB est organisé pour un meilleur suivi de l'exécution des dépenses afin de résoudre les difficultés portant sur l'absorption des crédits budgétaires. En plus, une opération de contrôle de présence, de service fait et des éléments de rémunération des agents publics de l'Etat a été réalisée.

Tableau 2: Evolution de la situation d'exécution des dépenses du budget de l'Etat, exercice 2022 et 2023 (milliards FCFA)

Dépenses exécutées (milliards FCFA)	2022	2023	Variation annuelle
Dépenses ordinaires	1 940,17	2 089,19	149,02
Charges financières de la dette	229,50	245,39	15,89
Dépenses de personnel	1 009,11	1 096,90	87,79
Dépenses d'acquisitions de biens et services	209,59	211,17	1,58
Dépenses de transferts courants	491,26	533,96	42,70
Dépenses en atténuation des recettes	0,70	1,76	1,06
Dépenses en capital	994,20	1 253,95	259,75
Investissements exécutés par l'Etat	989,37	1 247,13	257,75
<i>Part Etat</i>	728,44	804,97	76,53
<i>Subvention</i>	172,20	177,98	5,78
<i>Prêt</i>	88,74	264,18	175,45
Transferts en capital	4,83	6,82	2,00
Dépense globale	2 934,37	3 343,14	408,77

Source : Projets de lois de règlement de 2022 et de 2023

Les dépenses budgétaires exécutées en 2023 se sont établies à 3 343,14 milliards FCFA contre 2 934,36 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 408,77 milliards FCFA en volume. En valeur relative, il ressort une amélioration de 13,93 points de pourcentage par rapport à 2022.

Le niveau global de progression des dépenses budgétaires s'explique par la hausse des dépenses ordinaires (+149,02 milliards FCFA) et de celle des dépenses en capital (+259,75 milliards FCFA). Il est à noter que l'exécution de toutes les catégories de dépenses s'est améliorée et principalement au niveau des dépenses de personnel (+87,79 milliards FCFA), de transferts courants (+42,70 milliards FCFA), des Investissements exécutés part-Etat (+76,53 milliards FCFA) et des prêts (+175,45 milliards FCFA).

La hausse des dépenses de personnel s'explique essentiellement par les rappels sur salaire, l'incidence financière des nouvelles intégrations ainsi que les autres dépenses effectuées dans le cadre de la gestion de certains actes de carrières et de promotions diverses.

Au titre des transferts courants, la hausse est imputable à la progression des niveaux d'absorption des paragraphes relatifs aux « autres transferts », aux « transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales et aux « transferts aux établissements publics nationaux ».

Pour les investissements part-Etat, la hausse trouve son fondement par l'accroissement de la consommation des lignes relatives aux « mobiliers, matériels militaires et équipements », aux « autres achats de biens », aux « autres intérêts et frais bancaires » et aux « bâtiments administratifs à usage technique ».

Quant à la variation des prêts, le niveau atteint s'explique par la progression des décaissements pour la réalisation des investissements sur prêts.

Pour les mesures concernant la commande publique, les avis généraux de passation des marchés publics ont été publiés dans les délais (le 28 mars 2023) et les statistiques de la commande publique sont en finalisation. Par ailleurs, les quatre rapports trimestriels sur la situation d'exécution des Plans de passation des marchés (PPM) et des Plans de déblocage de fonds (PDF) sont disponibles. Aussi, la cartographie des risques assortie d'un plan de mitigation des structures déconcentrées de la DGCMEF est élaborée et les démarches pour sa mise en œuvre sont engagées.

Dans le cadre de la valorisation de la préférence nationale en matière de commande publique et dans le secteur minier, trois (03) nouvelles mesures ont été identifiées et les projets de textes validés en conseil national de la commande publique sont disponibles. Il s'agit de l'obligation pour les entreprises étrangères d'aller en groupement avec les entreprises nationales dès lors que le marché atteint un certain seuil, de l'obligation pour les autorités contractantes de procéder à un sourcing avant la planification des marchés et de l'obligation pour les entreprises de prévoir parmi leur personnel clé au moins 40% de nationaux pour les marchés de travaux et de prestation intellectuelle. Par ailleurs, le décret N°2023-0966/PRES-TRANS/PM/MEFP portant modalités de passation des marchés publics dans le cadre de la mise en œuvre des projets spécifiques et l'arrêté N°2023-461 MEFP/CAB du 08 septembre 2023 portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables qui élargit le champ des prestations spécifiques ont été pris pour plus de célérité dans l'exécution des natures de dépenses identifiées. En d'autres termes, il s'agit des souplesses accordées dans les procédures de passation des marchés publics.

➤ **Situation d'exécution des plans de passation des marchés des Ministères et Institutions**

De façon globale, l'exécution des PPM des ministères et institutions transmise à la DGCMEF donne une situation en valeur à fin décembre 2022 et 2023 respectivement de 325,85 milliards FCFA et de 635,92 milliards FCFA dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 3⁷: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2022 et 2023 (en %).

Caractéristiques des dossiers PPM	2022	2023
Dossiers non encore lancés	7,50	22,70
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	7,50	22,70
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	92,50	77,30
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	3,30	3,40
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	9,90	9,60
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)	0,10	0,50
Projets de contrats en cours d'approbation	38,60	9,70
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	10,10	8,80
Contrats en cours d'exécution	21,70	23,90
Contrats dont l'exécution est achevée	8,70	21,40
Total général	100,00	100,00

Source : DGESS à partir des données de la DGCMEF

L'année 2023 enregistre une augmentation de la proportion des dossiers non lancés de l'ordre de 15,21 points de pourcentage et une baisse du même ordre des dossiers ayant connu un début d'exécution. Cette situation s'expliquerait notamment par les difficultés liées à la passation des marchés (recours abusifs au niveau de l'ARCOP, insuffisances techniques liées aux dossiers et à certains acteurs, etc.), les régulations budgétaires et la situation sécuritaire dans certaines zones bénéficiaires.

➤ Réduction des délais de traitement et de paiement de la dépense publique

Concernant l'évaluation des délais de traitement et de paiement de la dépense publique, 12 rapports sur les délais de paiement ont été produits et le délai moyen global de paiement est de 77 jours pour une norme de 47 jours. Aussi, 13 réunions du Comité technique et trois (03) réunions du Comité de Pilotage du CODEP-MP ont été organisées.

➤ Mise en place de la dématérialisation des procédures de passation et d'exécution des marchés publics

La dynamique de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics s'est poursuivie en 2023 avec l'implémentation de la plateforme E-GP « Gouvernement procurement Electronic » et son déploiement à travers un projet pilote auprès de huit (08) autorités contractantes dont quatre (04) ministères, deux (02) collectivités territoriales, un (01) EPE et une (01) société d'Etat.

Quatre (04) modules ont été déjà développés. Il s'agit de :

- « Mon assistant Marché Public » ;

⁷ La présente situation ne reflète pas la situation exhaustive des PPM des Ministères et institutions mais uniquement ce qui a été transmis à la DGCMEF.

- « Enregistrement des utilisateurs » ;
- « Les agents publics » ;
- « Les entreprises ».

A terme, la plateforme E-GP remplacera le SIMP.

➤ **Bilan des activités de contrôle menées par les structures de contrôle**

Concernant le contrôle administratif, 16 services de la DGB ont été contrôlés et 25 missions d'audits des services de la DGCMEF ont été réalisées. Aussi, le contrôle physique de 263 marchés publics de plus de 20 millions FCFA a été effectué. Par ailleurs, le contrôle sur place de 1 290 comptables publics a été assuré sur 1 168 postes prévus et 142 vérifications ont été faites sur les caisses des trésoreries régionales sur 156 attendues. Le pourcentage des comptables publics vérifiés est de 110,44%.

Il est à noter également que des contrôles sur les gestions financières et comptables de neuf (09) EPE, d'un (01) Fonds national, de six (06) sociétés d'Etat et de 10 ambassades ont été réalisés.

Au titre du renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, 167 entreprises ont été contrôlées sur l'application de la réglementation en matière douanière, fiscale, commerciale et environnementale et 143 infractions ont été notifiées à 89 entreprises. Par ailleurs, 779 sorties terrain pour le contrôle de la régularité de la détention et de la destination des marchandises en circulation ou en transit ont été effectuées, 154 véhicules transportant des marchandises ont fait l'objet de notification d'infractions. Le nombre de cas de fraude, d'usage de faux réprimés est de 307 pour une cible de 315.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, un répertoire des agréés de change manuel et des bureaux de transfert d'argent est disponible. Aussi, en collaboration avec la Police nationale, une liste de personnes physiques et morales identifiées comme exerçant des activités illégales de transfert d'argent et de change manuel a été produite. En outre, le rapport de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation mutuelle du dispositif de Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) a été produit et transmis au Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) et 327 dossiers de Déclarations d'Opérations Suspectes (DOS) ont été traités sur 426 reçus.

II.2.3 Gestion de la trésorerie

Au titre de la gestion de la trésorerie, un certain nombre d'actions ont été entreprises en 2023.

Dans le cadre de la mise en place du Compte unique du Trésor (CUT), sur 230 comptes de structures publiques ouverts dans les banques commerciales sans autorisation préalable du Ministre en charge des finances, les soldes de 20 comptes ont été reversés dans le CUT et les diligences sont en cours pour l'obtention des

attestations de clôture de ces comptes. De plus, les comptes courants BCEAO des Trésoreries régionales (hormis les trésoreries régionales du Centre et des Hauts-bassins) ont été fermés. En outre, les rapports de consolidation des soldes des comptes bancaires des institutions publiques sont disponibles au titre des mois de janvier à novembre 2023.

Les sessions mensuelles du Comité de suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie (CSEBT) de l'année 2023 ont été tenues et les rapports ont été produits.

A fin décembre 2023, le niveau de consolidation des soldes des comptes bancaires des institutions publiques est de 70,0% pour une cible de 85,0%. Le stock de chèques impayés est de 32,50 milliards FCFA pour une cible de 34,40 milliards FCFA.

II.2.4 Règlements financiers

Dans le cadre de l'amélioration de la réglementation financière, à fin décembre 2023, quatre (04) projets de textes du cadre juridique des finances publiques sur une cible de cinq (05) ont été élaborés. L'action majeure a concerné l'adoption en Conseil des ministres du décret N°2023-1454/PRES-TRANS/PM/MEMC/MEFP du 27 octobre 2023 portant modification du décret N°2017-0023/PRES/PM/MEMC/MINEFID du 23 janvier 2017 portant fixation des taxes et redevances minières pour l'accroissement du taux des royalties.

II.3 PREVENTION ET GESTION DU CONTENTIEUX DE L'ETAT

Au titre de prévention et gestion du contentieux de l'Etat, il est à noter en termes d'indemnisation des victimes des accidents impliquant les véhicules de l'Etat, 60 dossiers ont été payés pour un montant de 42,36 millions FCFA.

Concernant l'indemnisation des FDS victimes de terrorisme, 11 dossiers ont été payés pour un montant de 30,97 millions F CFA.

Au titre des créances contentieuses de l'Etat, le montant des recouvrements s'élève à 591,52 millions FCFA, soit 462,70 millions FCFA au profit de l'Etat et 128,82 millions FCFA au profit de ses démembrements.

Le pourcentage des décisions favorables à l'Etat est de 86,0% pour une cible annuelle de 80,0%.

III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES

III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT⁸

Les Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP) constituent les références méthodologiques pour l'élaboration du TOFE. Deux (02) versions de TOFE sont actuellement utilisées : le TOFE selon le MSFP de 1986 et celui de 2014.

Un choix délibéré a été opéré de continuer d'analyser les indicateurs du TOFE selon le MSFP 1986 en attendant le basculement complet dans la méthodologie du MSFP 2014.

Encadré 3: Définition de quelques indicateurs du TOFE selon le MSFP 1986

Recettes totales : Somme des recettes courantes et des recettes en capital.

Dons : Concours financiers non remboursables reçus de donateurs nationaux et/ou étrangers. On distingue les dons intérieurs et les dons extérieurs, d'une part, et les dons programmes répondant à des objectifs généraux d'aide budgétaire et les dons projets correspondant aux aides aux projets spécifiques d'investissement, d'autre part.

Solde (déficit ou excédent) global : Différence entre les recettes totales et dons et, les dépenses totales et prêts nets.

Dépenses : Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.

À fin décembre 2023, les recettes totales et dons se sont établis à 2 747,22 milliards FCFA et les dépenses totales et prêts nets se sont chiffrés à 3 578,61 milliards FCFA, soit un déficit global (base engagement) de 831,39 milliards FCFA. Ce solde représente -6,7% du PIB nominal contre -10,8% en 2022.

Le déficit base caisse est ressorti à 515,37 milliards FCFA en amélioration de 555,44 milliards FCFA par rapport à 2022.

III.1.1. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons sont en hausse de 7,7% en 2023 (+195,27 milliards FCFA) par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement liée à celle des recettes totales, les dons ayant poursuivi leur baisse entamée en 2021. Rapporté au PIB nominal, ce niveau de recettes totales et dons a représenté 22,1%, en amélioration de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2022.

Par rapport à la prévision de 2023, le taux de réalisation des recettes totales et dons est de 101,4% contre 109,1% en 2022.

⁸ Les prévisions ainsi que les dotations utilisées sont celles de la dernière loi de finances rectificative

III.1.1.1. Recettes totales

Sur une prévision annuelle révisée de 2 469,04 milliards FCFA, les recettes totales se sont établies à 2 543,72 milliards FCFA en 2023, soit un taux de recouvrement de 103,0% après 114,4% une année plus tôt. Comparé au niveau de recouvrement en 2022, les recettes totales sont en hausse de 255,46 milliards FCFA (+11,2%).

Rapporté au PIB, les recettes totales ont représenté 20,5% après 19,5% en 2022.

Sur la période 2018-2023, les recettes totales ont enregistré une progression quasi continue, avec une croissance annuelle moyenne de 10,9%.

III.1.1.1.1. Recettes courantes

Les recettes courantes se sont affichées à 2 543,72 milliards FCFA en 2023.

Ces recettes sont constituées de 88,3% de recettes fiscales. Elles enregistrent une hausse de 11,2% (+255,46 milliards FCFA) par rapport à 2022. Cette augmentation est imputable à la fois aux recettes fiscales (+193,50 milliards FCFA) et aux recettes non fiscales (+61,63 milliards FCFA).

a) Recettes fiscales

Sur une prévision de 2 180,09 milliards FCFA, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 2 246,19 milliards FCFA en 2023, soit un taux de recouvrement de 103,0%. Par rapport à 2022, les recettes fiscales ont enregistré une augmentation de 9,4%. Les « taxes sur biens et services » et les « impôts sur les revenus et bénéfices », principales composantes de cette nature de recette, ont porté cet accroissement avec des hausses respectives de 16,8% (+159,60 milliards FCFA) et de 0,2% (+1,19 milliard FCFA).

Rapportées au PIB nominal en 2023, les recettes fiscales ont représenté 18,1% contre 17,5% une année plus tôt.

L'accroissement des recettes fiscales en 2023 s'explique par la mise en œuvre des réformes et actions qui ont impacté positivement le niveau des recouvrements.

➤ Les taxes sur les biens et services

A fin décembre 2023, les ressources mobilisées au titre des taxes sur les biens et services se sont établies à 1 110,27 milliards FCFA, en progression de 159,60 milliards FCFA par rapport à fin décembre 2022. Pour une prévision de 1 038,16 milliards FCFA, le taux de réalisation en 2023 est de 106,9% contre 109,8% une année auparavant. Ces impôts représentent 49,4% des recettes fiscales.

Les taxes sur les biens et services sont composées de la taxe sur la valeur ajoutée, de la taxe sur les produits pétroliers et des autres taxes spécifiques sur la consommation représentant respectivement 71,6%, 14,2% et 14,2%. L'augmentation de cette nature de recette est principalement due à la TVA (+77,38 milliards FCFA) et aux autres taxes spécifiques sur la consommation (+67,66 milliards FCFA).

➤ *Les impôts sur les revenus et bénéfices*

Les impôts sur les revenus et bénéfices ont été mobilisés à hauteur de 724,39 milliards FCFA pour un montant prévisionnel de 741,43 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 97,7%. Ces impôts représentent 32,2% des recettes fiscales.

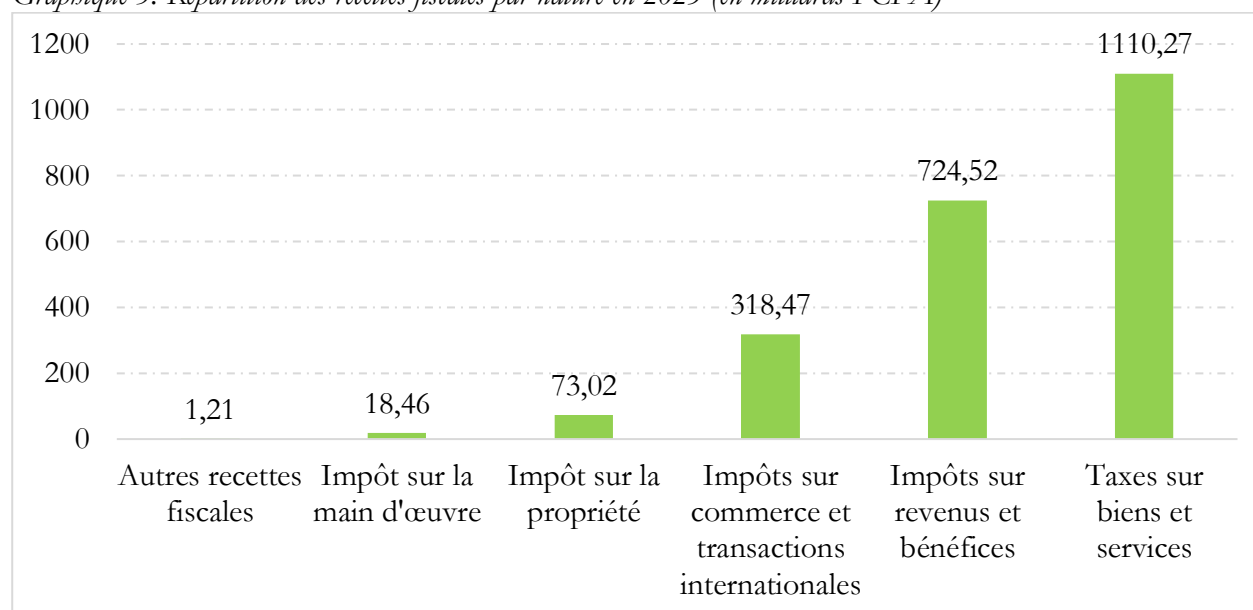
Comparé à leur niveau en 2022, il ressort une faible augmentation de 0,2% (+1,19 milliards FCFA), atténué principalement par la baisse de l'impôt sur les sociétés de 4,8% (-20,63 milliards FCFA).

➤ *Les impôts sur le commerce et les transactions internationales*

A fin décembre 2023, les impôts sur le commerce et les transactions internationales se sont établis à 318,47 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 311,29 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 102,3%. Ces impôts représentent 14,2% des recettes fiscales.

En glissement annuel, ils ont progressé de 7,5% (+22,22 milliards FCFA) en raison essentiellement de la hausse du recouvrement des droits sur le commerce extérieur de 8,3% (+22,00 milliards FCFA).

Graphique 5: Répartition des recettes fiscales par nature en 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE, 2023

b) Recettes non fiscales

A fin décembre 2023, les recettes non fiscales ont été mobilisées à hauteur de 297,52 milliards FCFA sur une prévision de 288,95 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 103,0%. Par rapport à 2022, il ressort une hausse de 26,2% (+61,72 milliards FCFA). Cette augmentation est due essentiellement à la rubrique « Autres recettes non fiscales » qui a connu une hausse de 35,68 milliards FCFA en 2023 et des produits financiers notamment les dividendes (+30,02 milliards FCFA). Le bond des « Autres

recettes non fiscales » est expliqué principalement par les contributions au Fond de soutien patriotique (FSP), en hausse de 29,50 milliards FCFA par rapport à 2022.

III.1.1.1.2. Recettes en capital

Tout comme en 2022, il n'a pas été enregistré de recettes en capital en 2023. En effet, il n'y a pas eu de cessions d'actifs depuis la dernière opération passée en 2020.

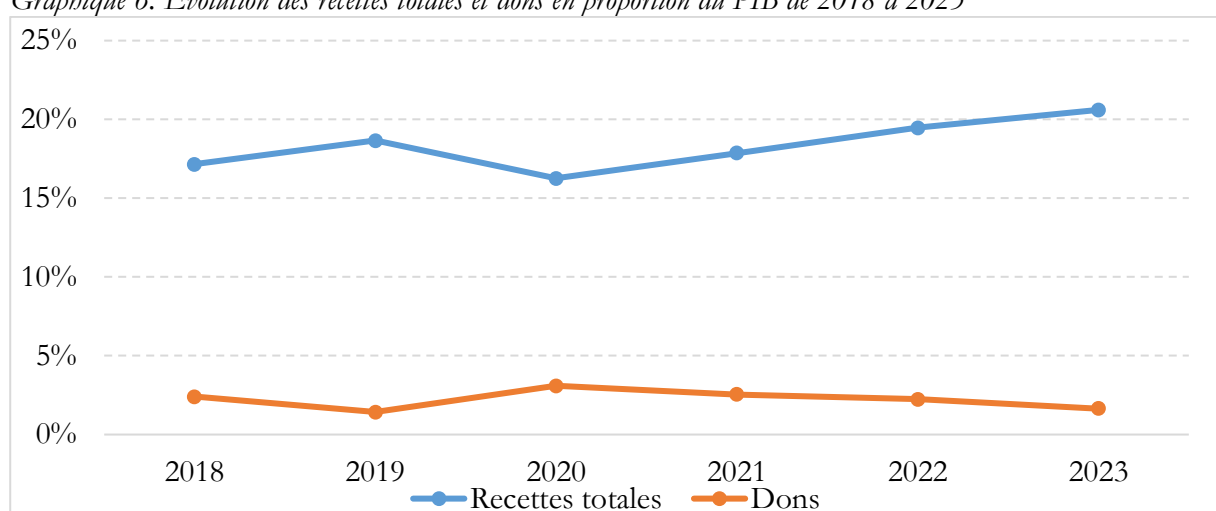
III.1.1.2. Dons⁹

À fin décembre 2023, les dons se résument uniquement en dons projets mobilisés à hauteur de 203,50 milliards FCFA sur une prévision de 239,59 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 84,9% contre 77,6% à la même période en 2022.

Comparativement à 2022, les dons ont enregistré une baisse de 22,8% (-60,19 milliards FCFA). La contraction des dons s'explique principalement par le non décaissement des ressources de la plupart des PTF en raison de la situation socio-politique du pays.

Rapportés au PIB nominal, les dons ont représenté 1,6% en 2023, enregistrant ainsi une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2022.

Graphique 6: Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2018 à 2023



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

Sur la période 2018-2023, les recettes totales ont représenté en moyenne 18,3% du PIB contre 2,2% pour les dons mobilisés.

⁹ Les dons retracent tous les encaissements non remboursables, provenant de versement non obligatoire d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères et d'organismes internationaux.

Tableau 4: Évolution des recettes totales et dons sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes totales	1 530,86	1 747,70	1 659,38	1 946,59	2 288,25	2 543,72
Recettes courantes	1 530,86	1 747,70	1 659,08	1 946,59	2 288,25	2 543,72
Recettes fiscales	1 354,27	1 424,86	1 377,02	1 687,51	2 052,45	2 246,19
Recettes non fiscales	176,60	322,83	282,05	259,08	235,81	297,52
Recettes en capital	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00
Dons	215,09	134,27	315,96	277,27	263,69	203,50
Projets	122,39	45,89	156,28	196,35	203,43	203,50
Programmes	92,70	88,38	159,68	80,93	60,27	0,00
Recettes totales et dons	1 745,95	1 881,97	1 975,34	2 223,87	2 551,94	2 747,22
PIB nominal¹⁰	8 826,08	9 369,19	10 202,30	10 892,70	11 752,80	12 425,68
Part des recettes totales dans le PIB (en %)	17,3	18,7	16,3	17,9	19,5	20,6
Part des dons dans le PIB (en %)	2,4	1,4	3,1	2,6	2,2	1,7
Part des recettes totales et dons dans le PIB (en %)	19,6	20,1	19,4	20,4	21,7	22,3

Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

III.1.2. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 3 578,61 milliards FCFA à fin décembre 2023, sur une prévision de 3 372,40 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 106,1%, soit une baisse de 25,3 points de pourcentage par rapport à 2022.

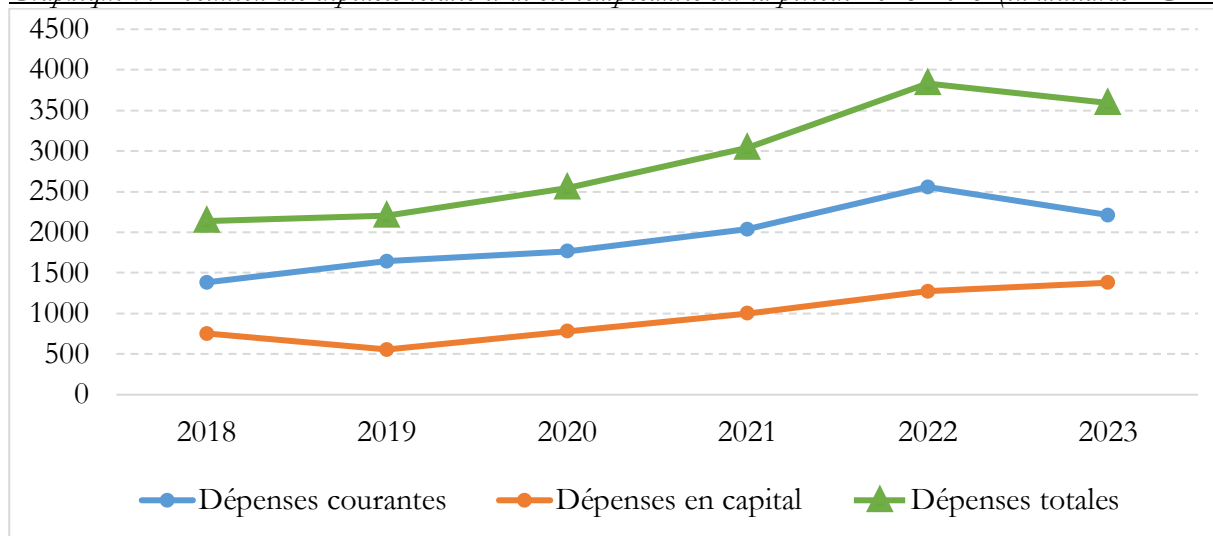
III.1.2.1 Dépenses totales

Sur une prévision de 3 382,66 milliards FCFA, les dépenses totales ont été exécutées à hauteur de 3 590,08 milliards FCFA à fin décembre 2023, soit un taux d'exécution de 106,1% contre 131,3% en 2022. Comparativement à l'année 2022, il ressort une baisse des dépenses totales de 6,3% (-241,36 milliards FCFA). Cette régression est imputable à la baisse des dépenses courantes 13,5% (-346,12 milliards FCFA). Elle a été atténuée par l'augmentation des dépenses en capital de 8,2% (+104,75 milliards FCFA).

Le ratio dépenses totales sur le PIB est ressorti à 28,9% en 2023 contre 32,6% en 2022.

¹⁰ DGEP, cadrage mars 2024

Graphique 7: Évolution des dépenses totales et de ses composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

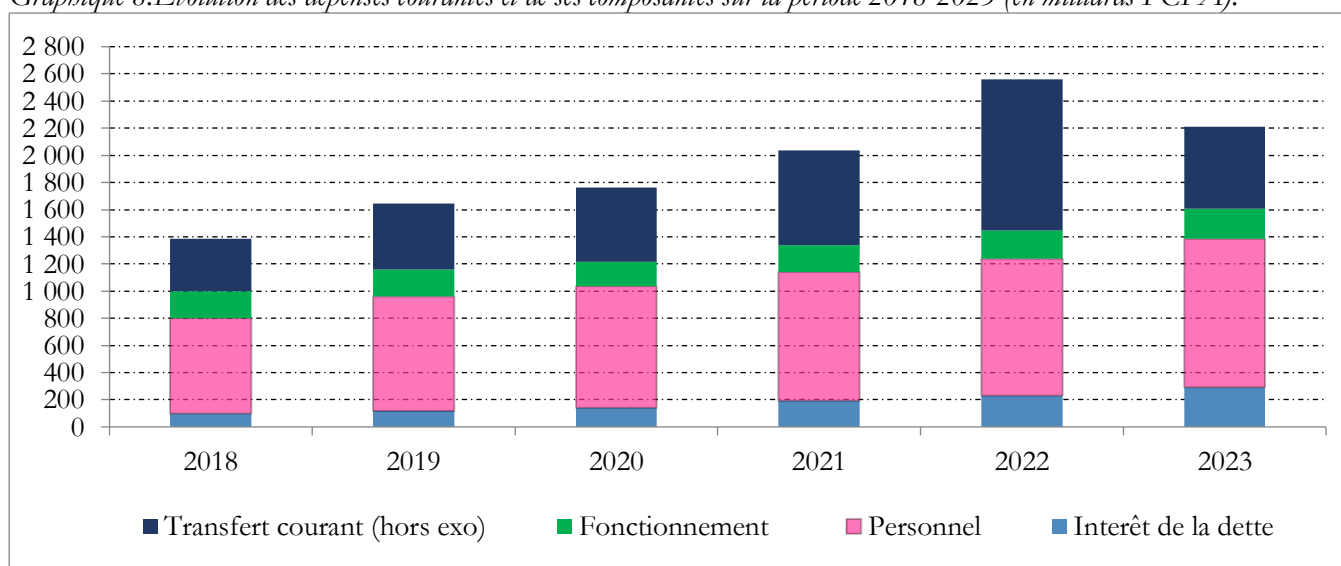
Sur la période 2018-2023, l'évolution des dépenses totales a été marquée par une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 10,9%.

En termes de proportion, les dépenses totales sont dominées par les dépenses courantes sur la période sous revue (67,7% en moyenne par an). En 2023, cette proportion se situe à 61,6%.

III.1.2.1.1 Dépenses courantes

Sur une prévision de 2 094,84 milliards FCFA, les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 2 211,54 milliards FCFA en 2023, soit un taux d'exécution de 105,6%. Comparativement à l'année 2022, elles ont enregistré une baisse de 13,5% en lien avec la baisse des transferts courants (-506,06 milliards FCFA).

Graphique 8: Évolution des dépenses courantes et de ses composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA).



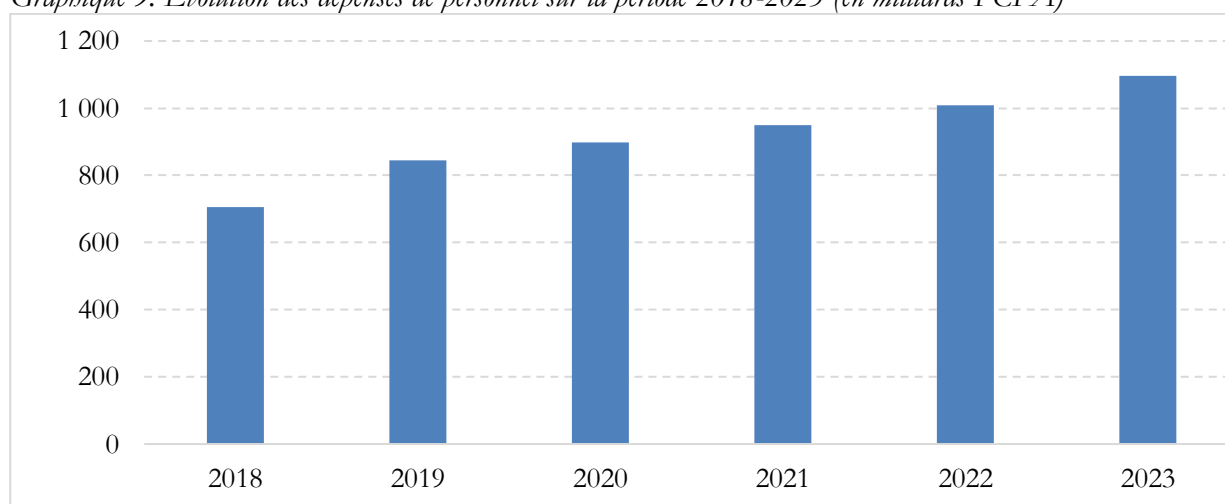
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2018-2023, les dépenses courantes ont une tendance haussière (+9,8% en moyenne par an) et sont dominées principalement par les dépenses de personnel (45,7% en moyenne par an) et les transferts courants (30,7% en moyenne par an). En 2023, les dépenses de personnel et les transferts courants ont représenté respectivement 49,6% et 27,3% des dépenses courantes.

a) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se sont chiffrées à 1 096,95 milliards FCFA à fin décembre 2023 sur une prévision annuelle de 1 097,18 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 100,0% contre 99,7% en 2022. Par rapport à 2022, les dépenses de personnel ont progressé de 8,7% (+87,82 milliards FCFA), après une hausse de 6,3% une année plus tôt. Cet accroissement s'explique entre autres par la prise en charge des actes de promotions statutaires (avancements, bonifications, reclassements, etc.), des effectifs additionnels d'agents de l'Etat et des actes relatifs à la mise à jour de la situation indemnitaire des agents.

Graphique 9: Évolution des dépenses de personnel sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



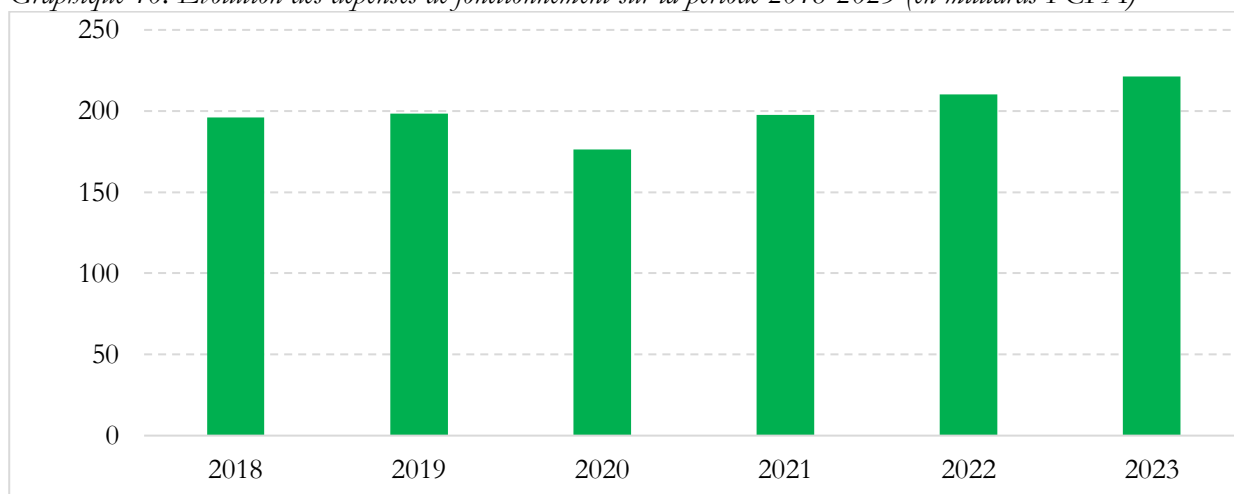
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023.

Sur la période 2018-2023, le graphique montre que les dépenses de personnel ont connu une augmentation continue avec une croissance annuelle moyenne de 9,2%.

b) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées en 2023 à hauteur de 221,33 milliards FCFA sur une prévision de 214,03 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 103,4% contre 100,9% en 2022. En comparaison à leur niveau de 2022, elles ont enregistré une hausse de 5,2% (+10,96 milliards FCFA).

Graphique 10: Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

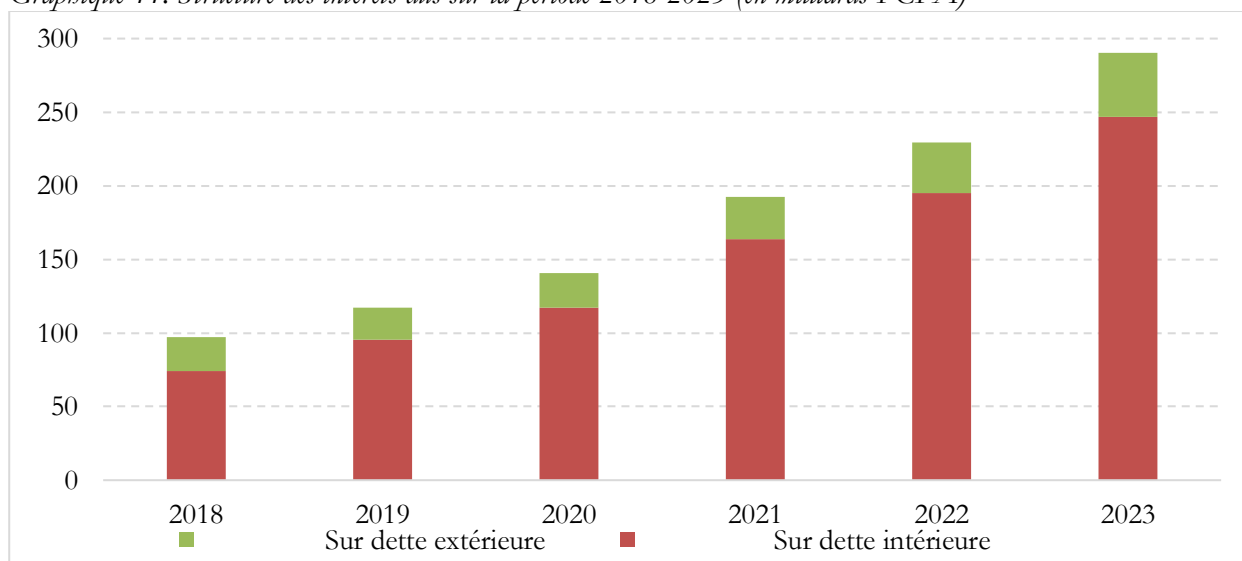
Sur la période sous-revue, il ressort une tendance haussière des dépenses de fonctionnement avec une hausse annuelle moyenne de 2,4%. Toutefois en 2020, les dépenses de fonctionnement se sont contractées de 11,2% par rapport à 2019.

c) Intérêts dus

Les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 290,41 milliards FCFA à fin décembre 2023 sur une prévision annuelle de 234,16 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 124,0% contre 117,1% en 2022. Ils sont constitués de 85,0% d'intérêts dus sur la dette intérieure et de 15,0% d'intérêts dus sur la dette extérieure.

Par rapport à 2022, les intérêts payés ont connu une hausse de 26,7% (+61,15 milliards FCFA), liée principalement à l'augmentation de sa composante intérieure (+51,91 milliards FCFA) notamment les paiements des intérêts des émissions des titres publics (obligations et bons du trésor).

Graphique 11: Structure des intérêts dus sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



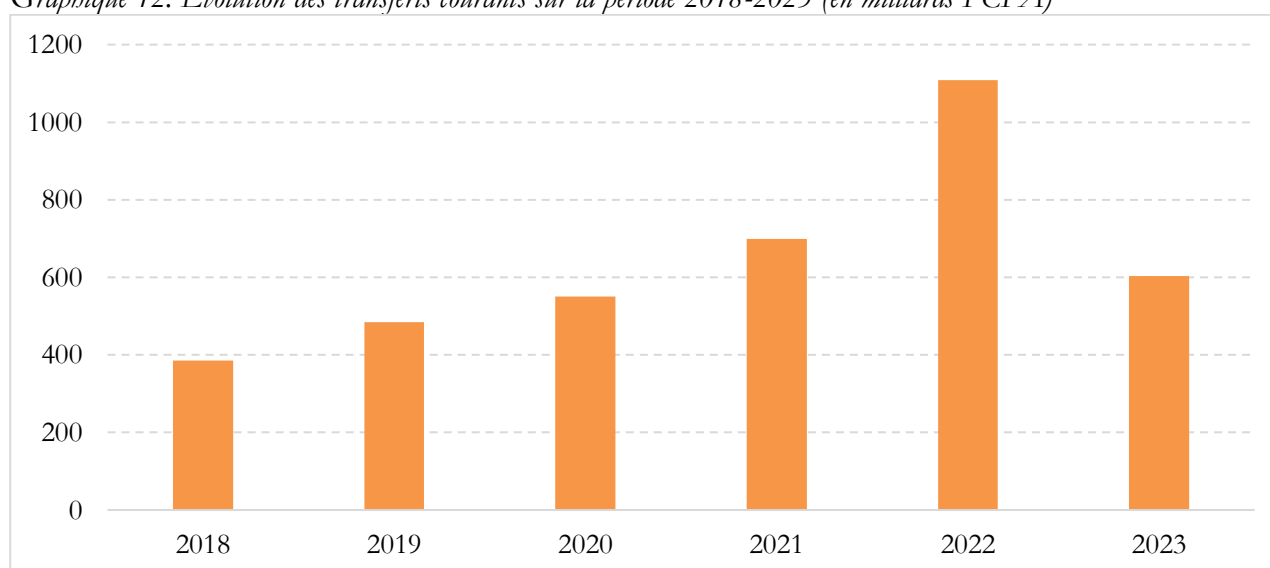
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

Le graphique affiche une tendance haussière des intérêts de la dette sur toute la période. Cette hausse est principalement due à celle des intérêts de la dette intérieure.

d) Transferts courants

A fin décembre 2023, les transferts courants ont été exécutés à hauteur de 602,85 milliards FCFA sur une prévision de 549,48 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 109,7%. Comparativement à l'année 2022, ils sont en baisse de 45,6% (-506,06 milliards FCFA). Cette baisse s'explique essentiellement par une réduction des subventions aux hydrocarbures de 405 milliards FCFA au profit de la SONABEL et des ménages ainsi qu'à la non reconduction de la subvention accordée aux cotonculteurs en 2022 (+72,82 milliards FCFA).

Graphique 12: Évolution des transferts courants sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



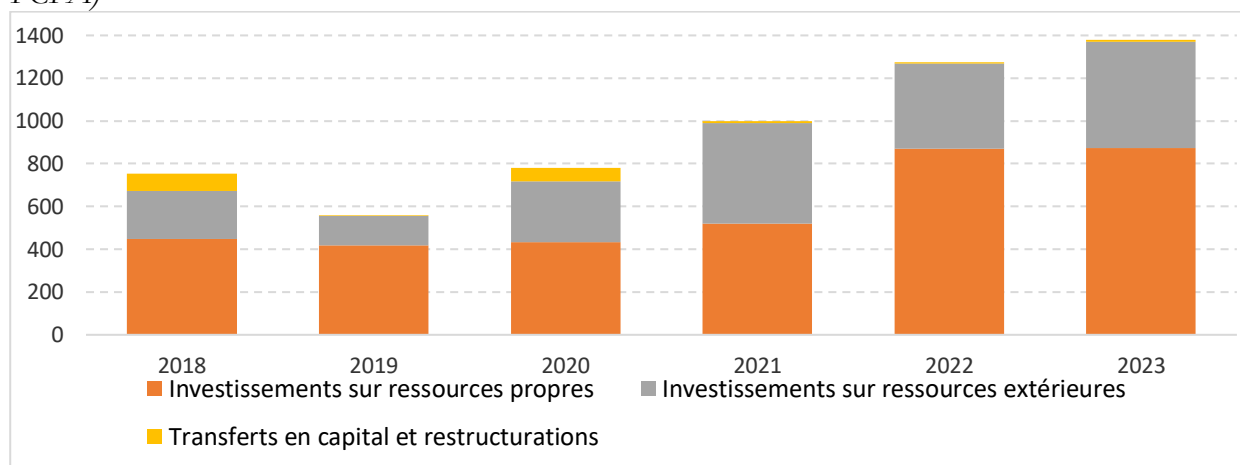
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

Le graphique montre que sur la période 2018-2023, les transferts courants ont connu une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 9,4% et un repli observé en 2023.

III.1.2.1.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital se sont établies à 1 378,55 milliards FCFA en 2023 sur une prévision de 1 287,81 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 107,0% contre 124,0% en 2022. Comparativement à 2022, elles sont en hausse de 8,2% (+104,75 milliards FCFA) due à l'accroissement des dépenses d'investissement sur ressources extérieures (+100,99 milliards FCFA).

Graphique 13: Évolution des dépenses en capital et de ses composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

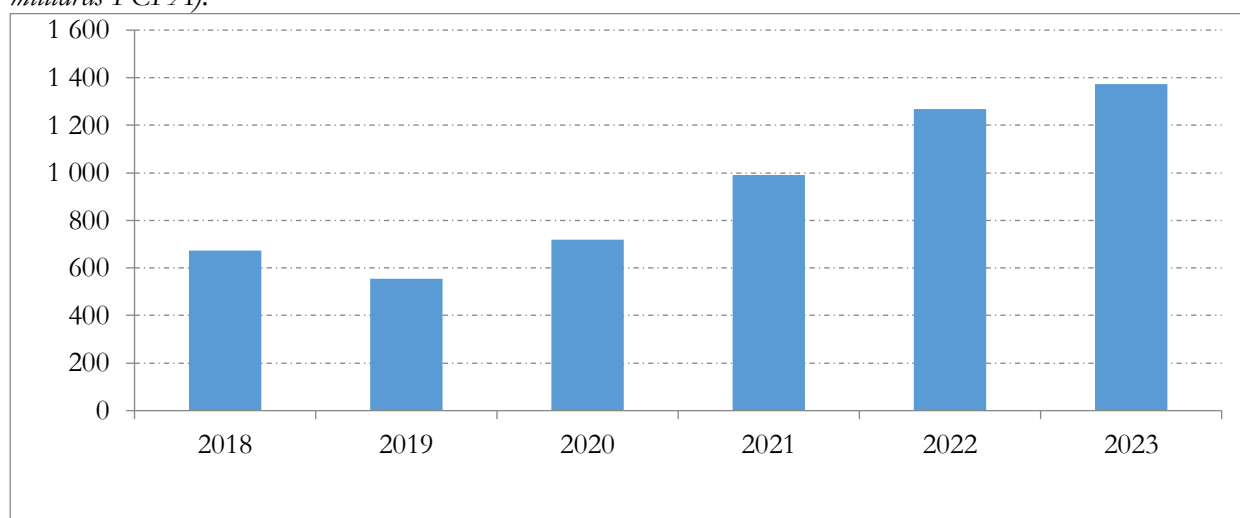
Après un repli en 2019, les dépenses en capital ont enregistré une croissance continue à partir de 2020. La hausse continue sur la période 2020-2023 est liée à la prise en charge des dépenses induites par l'avènement de la crise sanitaire et la persistance de la situation sécuritaire. La part moyenne des ressources propres sur la période sous revue s'affiche à 62,3% des dépenses en capital.

a) Dépenses d'investissements sur ressources propres

A fin décembre 2023, les dépenses d'investissements financées sur ressources propres se sont situées à 873,14 milliards FCFA sur une prévision de 822,52 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 106,2%. Comparé à 2022, il ressort une hausse de 0,2% (+1,77 milliard FCFA).

Rapportées au PIB nominal, les dépenses d'investissements sur ressources propres sont passées de 7,4% en 2022 à 7,0% en 2023, soit une baisse de 0,4 point de pourcentage.

Graphique 14: Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de la période 2018-2023 (en milliards FCFA).



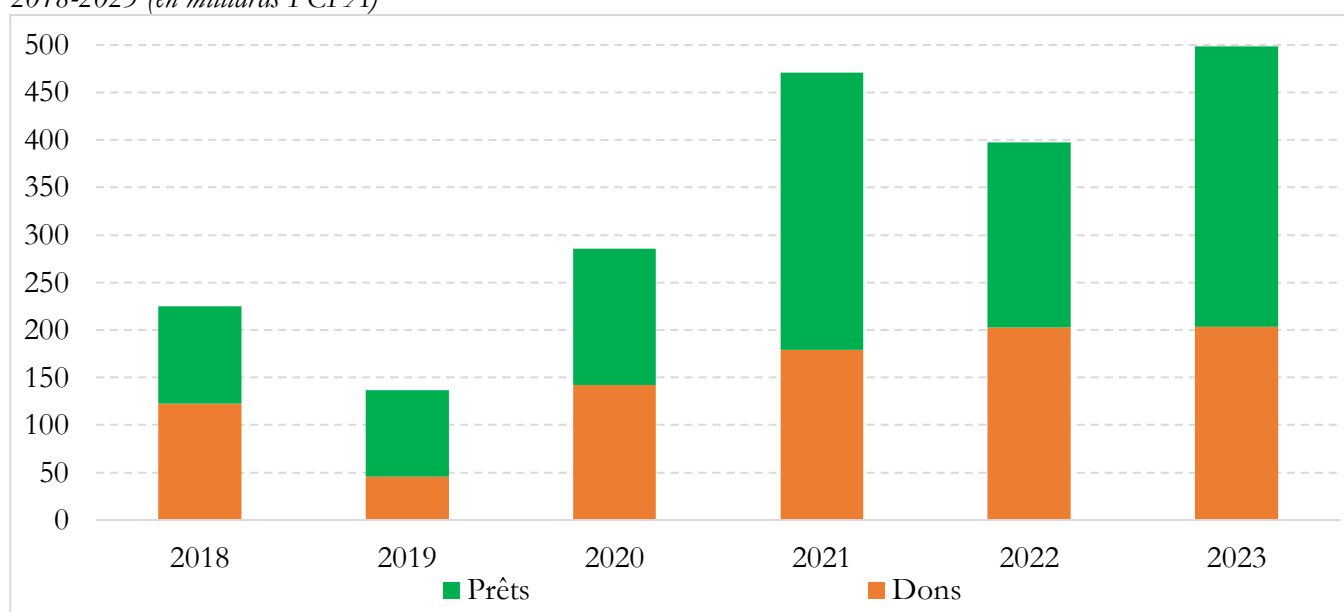
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

Sur la période 2018-2023, le taux de croissance annuel moyen des dépenses d'investissements financées sur ressources propres est de 15,3%. En outre, ces dépenses ont connu une croissance continue depuis 2019.

b) Dépenses d'investissements sur ressources extérieures

En 2023, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 498,58 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 455,29 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 109,5%. Ces dépenses ont été financées par les dons et les prêts respectivement de 203,50 milliards FCFA et 295,08 milliards FCFA. Comparé à 2022, il ressort une hausse de 25,4% (+100,99 milliards FCFA) due principalement à l'augmentation des prêts de 51,5% (+100,29 milliards FCFA).

Graphique 15: Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

Sur la période 2018-2023, les dépenses d'investissement sur ressources extérieures ont connu une évolution erratique et sont dominées par les prêts avec une part moyenne de 55,4%.

c) Transferts en capital et restructuration

Les transferts en capital et restructuration ont été exécutés à hauteur de 6,82 milliards FCFA en 2023 contre 4,83 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 41,4%.

III.1.2.2 Prêts nets

Sur une prévision de -10,26 milliards FCFA, les prêts nets se sont établis à -11,48 milliards FCFA en 2023 traduisant un remboursement plus important que les crédits octroyés.

Tableau 5: Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses courantes	1 383,36	1 644,48	1 764,28	2 038,50	2 557,65	2 211,54
Salaires	705,11	844,43	897,21	949,55	1 009,12	1 096,95
Dépenses de fonctionnement	196,22	198,43	176,29	197,54	210,37	221,33
Intérêts dus	97,24	117,07	140,58	192,55	229,25	290,41
sur dette intérieure	74,14	95,56	117,03	163,93	195,05	246,96
sur dette extérieure	23,10	21,51	23,55	28,62	34,21	43,45
Transferts courants	384,79	484,56	550,20	698,86	1 108,90	602,85
Dépenses en capital	754,34	556,79	780,00	999,08	1 273,80	1 378,55
Investissements sur ressources propres	446,95	418,99	432,92	518,66	871,38	873,14
Transferts en capital et restructurations	82,23	1,31	61,69	9,55	4,83	6,82
Investissements sur ressources extérieures	225,16	136,50	285,39	470,88	397,59	498,58
Dons	122,39	45,89	141,93	179,30	202,80	203,50
Prêts	102,77	90,60	143,46	291,57	194,79	295,08
Dépenses totales	2 137,70	2 201,27	2 544,28	3 037,58	3 831,45	3 590,08
Prêts nets	-10,10	-23,85	-4,35	10,24	-9,52	-11,48
Dépenses totales et prêts nets	2 127,61	2 177,42	2 539,93	3 047,82	3 821,93	3 578,61
PIB nominal¹¹	8 920,42	9 369,19	10 202,30	10 892,70	11 752,80	12 425,68
Part des dépenses totales dans le PIB (%)	24,0	23,5	24,9	27,9	32,6	28,9
Part des dépenses d'investissement sur ressources propres dans le PIB (%)	5,0	4,5	4,2	4,8	7,4	7,0

Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

¹¹ DGEP, cadrage mars 2024

III.1.3. Soldes budgétaires et financement

L'analyse porte sur les principaux soldes caractéristiques et le financement.

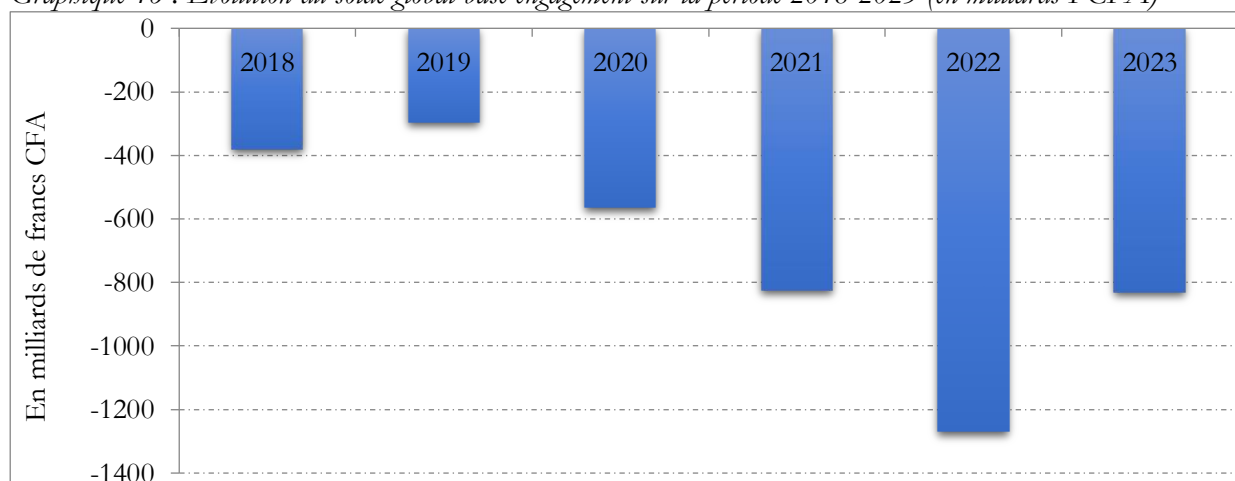
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques

Il s'agit du solde global base engagement, du solde global base caisse et du solde de base. Ces soldes sont tous ressortis déficitaires en 2023.

a) Solde global base engagement

Le solde global base engagement¹² s'est situé à -831,39 milliards FCFA en 2023 contre -1 269,99 milliards FCFA en 2022, en amélioration de 438,60 milliards FCFA. Ce solde a représenté -6,7% du PIB nominal en 2023 contre -10,8% en 2022. Cette amélioration est due à une maîtrise des dépenses au niveau des transferts courants et aussi à l'augmentation des recettes principalement les recettes fiscales.

Graphique 16 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

b) Solde de base

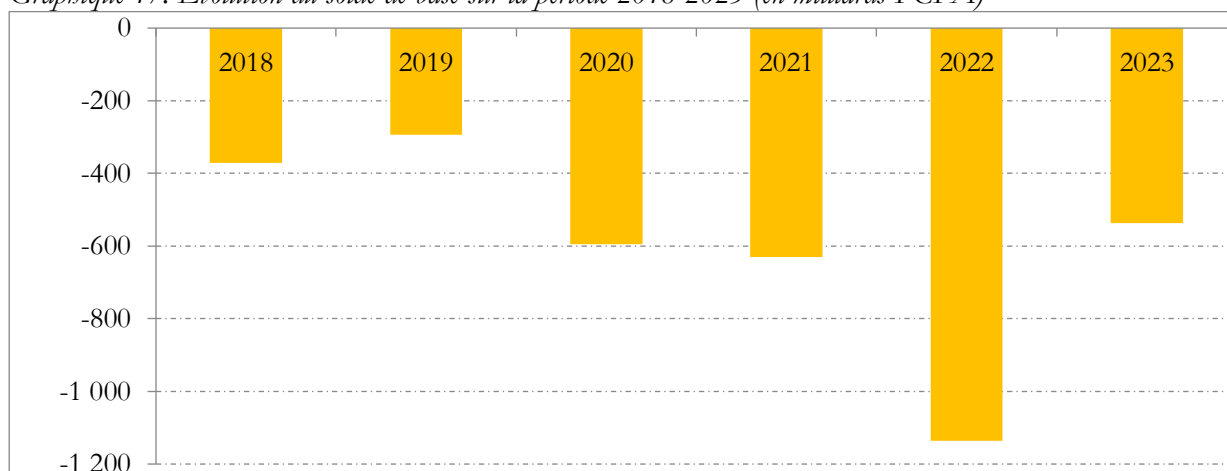
Le solde de base¹³ est ressorti à -536,31 milliards FCFA en 2023 contre -1 136,09 milliards FCFA en 2022, soit une amélioration de 599,77 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal, le solde de base a représenté -4,3% en 2023 contre -9,7% en 2022.

L'amélioration du déficit en 2023 se justifie par une hausse importante des recettes propres (+255,46 milliards FCFA) associée à une importante baisse des dépenses courantes (-346,12 milliards FCFA) ainsi qu'à une faible augmentation des dépenses d'investissement sur ressources propres (+1,77 milliards FCFA).

¹² Le solde global base engagement mesure l'écart entre les ressources (recettes totales et dons) et les dépenses (dépenses totales et prêts nets)

¹³ Le solde de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

Graphique 17: Évolution du solde de base sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)

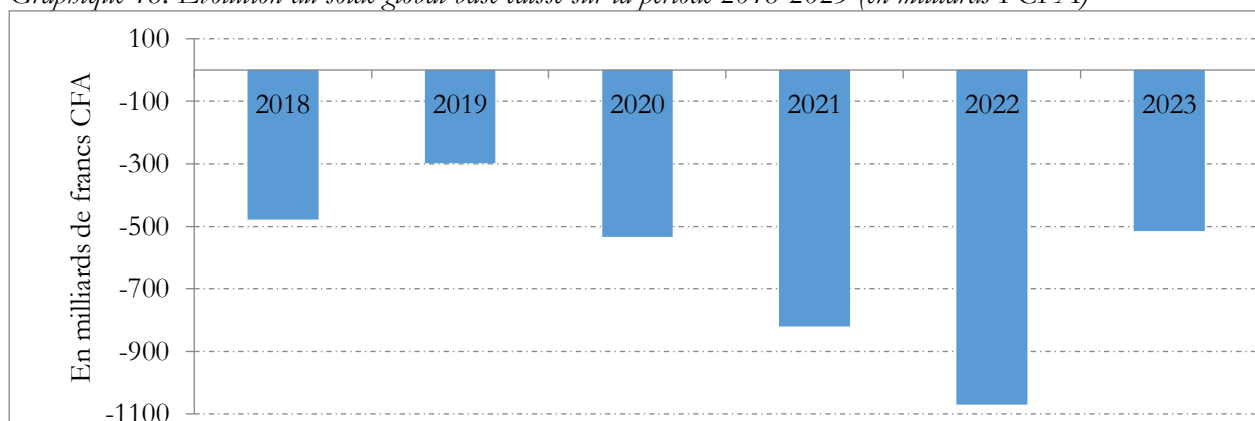


Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

c) Solde global base caisse

A fin décembre 2023, le solde global base caisse¹⁴ s'est affiché à -515,37 milliards FCFA contre -1 070,82 milliards FCFA à la même période en 2022, traduisant une amélioration du déficit de 555,44 milliards FCFA. Ce solde a représenté -4,1% du PIB nominal en 2023 contre -9,1% en 2022.

Graphique 18: Évolution du solde global base caisse sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

Sur la période 2018-2023, le plus faible niveau de déficit de ce solde a été observé en 2019 (-298,04 milliards FCFA) et le déficit le plus élevé en 2022 (-1 070,82 milliards FCFA).

III.1.3.2 Financement du déficit

D'un montant de 509,31 milliards FCFA, le financement du déficit de 2023 est en baisse de 52,3% par rapport à celui de 2022.

¹⁴ Le solde global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales y compris les dons et les dépenses totales et prêts nets augmentée des ajustements caisses.

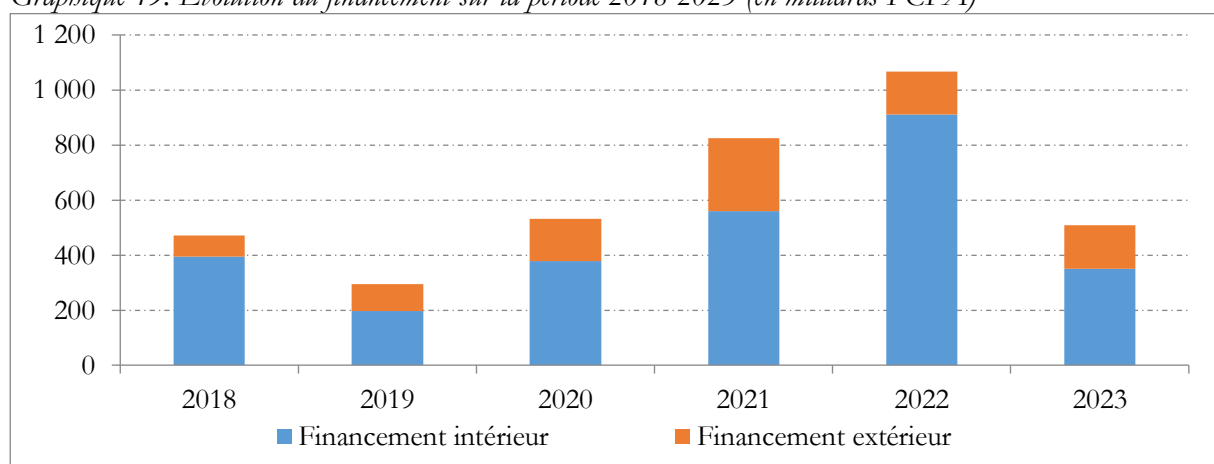
a) Financement extérieur

Le financement extérieur net est ressorti à 158,13 milliards FCFA en 2023 contre 156,45 milliards FCFA à la même période de 2022, enregistrant ainsi une hausse de 1,1%. Il est constitué des décaissements obtenus à hauteur de 295,08 milliards FCFA, diminué de l'amortissement de la dette extérieure de 136,95 milliards FCFA.

b) Financement intérieur

En 2023, le financement intérieur net¹⁵ s'est affiché à 351,18 milliards FCFA contre 911,38 milliards FCFA en 2022, soit une baisse de 61,5%, représentant un montant de 560,20 milliards FCFA. La baisse est portée principalement par le financement non bancaire (-590,13 milliards FCFA), le financement bancaire ayant subi une hausse (+29,93 milliards FCFA).

Graphique 19: Evolution du financement sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES¹⁶

En 2023, le décaissement total des appuis budgétaires s'est situé à 68,53 milliards FCFA sur une prévision base loi de finances révisée de 68,50 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 100,0%. Il a connu une baisse de 41,4% comparativement à 2022, où il s'est établi à 117,01 milliards FCFA. Cette contraction s'explique principalement par la suspension des décaissements des appuis budgétaires de la plupart des PTF suite aux changements institutionnels. En effet, seul le FMI a décaissé les ressources initialement prévues en 2023.

De 2018 à 2023, l'évolution des appuis budgétaires a été caractérisée par deux principales tendances. De 2018 à 2020, ils sont passés de 134,90 milliards FCFA à 342,35 milliards FCFA soit une hausse de 153,7%. A partir de 2020, les appuis budgétaires ont amorcé une phase descendante liée à l'instabilité institutionnelle

¹⁵ Le financement intérieur net : c'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'État.

¹⁶ Les données proviennent de la Direction générale de la coopération (DGCOOP).

passant de 342,35 milliards FCFA en 2020 à 68,53 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 80,0%.

Le tableau ci-après présente la synthèse des appuis budgétaires constitués de dons et prêts sur la période 2018-2023.

Tableau 6: Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Multilatérale	113,45	162,25	314,87	122,27	117,01	68,53
Prêts	42,2	94,61	177,43	45,72	56,74	68,53
Dons	71,25	67,65	137,44	76,55	60,27	0,00
Bilatérale	21,45	29,92	27,48	20,97	0,00	0,00
Prêts	0,00	9,18	5,25	0,00	0,00	0,00
Dons	21,45	20,74	22,23	20,97	0,00	0,00
Total appuis budgétaires	134,9	192,17	342,35	143,25	117,01	68,53
Prêts	42,20	103,79	182,68	45,72	56,74	68,53
Dons	92,70	88,38	159,68	97,53	60,27	0,00

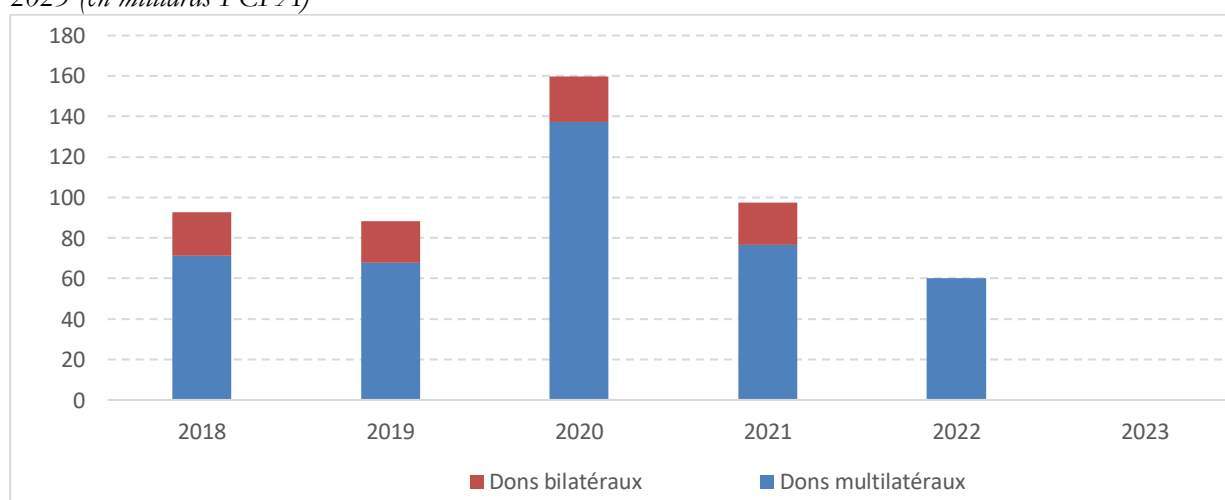
Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023

III.2.1. Dons

Le Burkina Faso n'a pas enregistré de décaissement de dons programmes au titre de l'année 2023. Pour l'année 2022, le pays a bénéficié d'un décaissement de 60,27 milliards FCFA de la Banque mondiale.

La contraction des dons programmes constatée en 2022 et 2023 s'explique par la décision de certains partenaires de transformer leurs appuis budgétaires en appuis projets. Il s'agit de l'Allemagne, du Danemark et de l'Union Européenne. La France et la Suisse ont décidé de suspendre ou d'annuler leurs appuis budgétaires.

Graphique 20: Evolution des dons reçus par type de partenaires au titre des appuis budgétaires sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de la DGCOOP

Sur la période 2018-2023, les dons reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux en raison de 82,9% du montant total cumulé au titre des dons budgétaires décaissés (498,56 milliards FCFA).

Le pic constaté en 2020 s'explique entre autres par le fait que le Burkina Faso ait bénéficié d'un montant de 20,32 milliards FCFA au titre des appuis budgétaires affectés à la lutte contre la Covid-19 provenant de la BAD pour 15,73 milliards FCFA et du Trésor français pour 4,59 milliards FCFA.

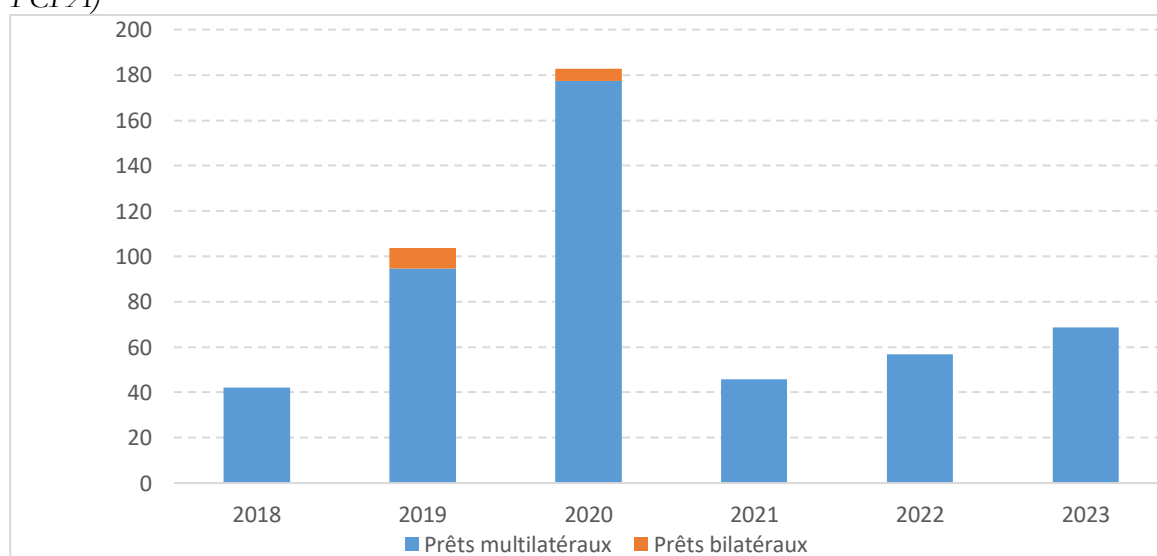
III.2.2. Prêts

En 2023, sur une prévision en prêt programme révisée de 68,50 milliards FCFA, un montant de 68,53 milliards FCFA a été décaissé par le FMI, soit un taux de décaissement de 100,0%. Ce décaissement est constitué de 48,98 milliards FCFA au titre de la Facilité de crédit rapide (guichet choc alimentaire) et 19,55 milliards FCFA au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Relativement à l'année 2022 où les décaissements sont ressortis à 56,74 milliards FCFA, une augmentation de 20,8% (+11,79 milliards FCFA) est constatée sur les décaissements en 2023.

Cette hausse en 2023 s'explique par le décaissement exceptionnel obtenu du FMI dans le cadre de la Facilité de crédit rapide (guichet choc alimentaire) en vue de faire face à la crise alimentaire que traversait le pays.

Il convient de relever que les partenaires bilatéraux n'ont pas effectué de décaissement depuis 2021.

Graphique 21: Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE de 2018 à 2023.

Sur la période 2018-2023, les prêts reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux en raison de 97,1% du montant total cumulé au titre des prêts budgétaires décaissés (499,66 milliards FCFA).

Le pic constaté en 2020 s'explique entre autres par le fait que le Burkina Faso ait bénéficié d'un accompagnement de certains partenaires au titre des appuis budgétaires d'un montant de 84,78 milliards FCFA affectés à la lutte contre la Covid-19 provenant de la BAD pour 15,47 milliards FCFA et du FMI pour 69,30 milliards FCFA.

III.3 MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE

Encadré 4: Définition de quelques concepts

1. Bons Assimilables du Trésor (BAT)

Les Bons Assimilables du Trésor (BAT) sont des titres de créances à court terme (maturité de moins de deux ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abondé dans le cadre de nouvelles émissions. Chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (nominal unitaire, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seul les taux et les dates d'émission changent.

2. Obligations Assimilables du Trésor

Les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sont des titres de créances à moyen et long terme (maturité initiale supérieure ou égale à trois ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abondé dans le cadre de nouvelles émissions. Ces Obligations sont dites assimilables car chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (identifiant ISIN, nominal unitaire, coupon, dates de détachement des coupons, dates de paiement de principal, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les prix d'émissions ainsi que les dates des émissions changent.

3. Emission par adjudication et émission par syndication

Il existe deux voies d'émissions de titres publics pour les Etats de l'Union. Il s'agit de l'adjudication et de la syndication.

L'adjudication est une vente aux enchères des titres publics (BAT et OAT).

La syndication renvoie à un regroupement de plusieurs partenaires, généralement des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dans le but de réaliser une opération financière (levée de fonds par exemple). C'est le rassemblement de ces SGI qui est dénommé « syndicat ».

4. Taux de couverture

C'est le rapport entre le montant global des soumissions et le montant mis en adjudication.

Le gouvernement a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et de financement des investissements structurants. A cet effet, il a émis des bons et des obligations du trésor.

Au titre de l'année 2023, l'exécution du calendrier annuel d'émissions de titres publics a permis d'organiser 17 émissions pour un montant de 893,93 milliards FCFA contre 16 émissions en 2022 pour un montant mobilisé de 773,48 milliards FCFA, soit une hausse de 15,6% correspondant à 120,45 milliards FCFA.

Sur la période 2018-2023, les montants des émissions ont une tendance haussière avec un pic en 2021. Le pic observé en 2021 s'explique par l'émission des bons Covid-19 et les Obligations de Relance (OdR) entamée depuis 2020 pour faire face aux effets de la pandémie. En 2022, il est constaté une contraction des montants des émissions liée au contexte national ayant entraîné l'annulation de certaines opérations d'émissions. En effet, les émissions ont baissé de 44,3% par rapport à 2021. La hausse du niveau des émissions en 2023 (+8,2%) par rapport à 2022 s'explique par le programme de rachat de titres de la BCEAO couplé au processus normal d'exécution du calendrier annuel d'émissions.

Globalement, les opérations d'émissions sur le marché se sont soldées par des succès en termes de couverture des montants mis en adjudication. De 2018 à 2021, le taux de couverture a connu une hausse. La réussite du pays sur le marché financier de l'Union malgré le contexte difficile s'explique par la constitution d'une base solide d'investisseurs et d'une politique de gestion prudente de la dette. A partir de 2022, on observe une baisse du taux de couverture imputable au contexte national qui a entraîné une dégradation de la note de crédit de long terme en devises étrangères du pays en la faisant passer de "B" assortie d'une perspective stable à CCC⁺ suivie d'une perspective sous revue.

Le tableau ci-dessous présente les montants des émissions de bons et obligations sur la période 2018-2023.

Tableau 7: Situations des bons et obligations (en milliards FCFA) et des taux de couverture de 2018 à 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bons	357,52	327,52	437,19	455,46	119,86	221,49
Obligations	347,19	362,80	635,77	933,63	653,62	672,45
Total	704,71	690,32	1 072,97	1 389,09	773,48	893,93
Taux de couverture moyen (%)	137,6	299,1	323,1	345,3	138,9	125,8

Source : DGESS, à partir des données sur la situation des émissions des titres publics de 2018 à 2023 de la DGTCP/DAMOF.

III.3.1. Bons Assimilables¹⁷ du Trésor

En 2023, quinze (15) émissions de bons d'une valeur de 221,49 milliards FCFA ont été réalisées contre dix (10) émissions en 2022 (212,91 milliards FCFA), soit une hausse

¹⁷ L'assimilation consiste à émettre une première fois un titre pour une taille donnée puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions

de 3,9% (+8,58 milliards FCFA). Cette hausse est en lien avec les programmes de rachat initié par la BCEAO en collaboration avec UMOA-Titres dans l'Union.

Globalement, les taux de rendement ont baissé de 2019 à 2022 avant de connaître une hausse en 2023. Cette baisse est liée à l'émission des bons sociaux Covid-19 et les Bons de Soutien et de Résilience avec des taux plafonds de 2020 à 2022. La hausse des taux de 2023 s'explique par la fin des mesures suscitées et la hausse graduelle des taux directeurs de la BCEAO entamée depuis le 1er juin 2022.

Tableau 8¹⁸ : Situation des rendements moyens pondérés (RMP) des bons assimilables du trésor par maturité de 2019 à 2023 (%)

Rendement	Rendement minimum			Rendement maximum		
Maturité	3 mois	6 mois	12 mois	3 mois	6 mois	12 mois
2023	5,99	4,65	7,17	8,40	7,57	8,48
2022	-	3,14	3,01	-	3,14	4,02
2021	3,84	3,48	2,52	3,48	3,97	4,53
2020	2,26	4,72	4,49	4,01	4,90	5,68
2019	5,40	6,36	5,21	5,89	6,36	6,84

Source : DGTCP/DAMOF, situation des émissions des titres publics de 2019 à 2023

III.3.2. Obligations du Trésor

En 2023, dix-sept (17) émissions d'obligations ont permis de lever 672,45 milliards FCFA sur le marché financier régional de l'UEMOA pour le financement d'investissements structurants contre 653,62 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 18,82 milliards FCFA (+2,9%).

Tout comme les bons, cette situation s'explique par le programme de rachat de la BCEAO et l'émission d'obligations par Appel Public à l'Epargne.

Les rendements moyens pondérés sont très variables sur la période 2019-2022 avec des baisses constatées imputables à l'émission d'Obligations de Relance à des prix planchers pour soutenir les Etats. Ils ont par contre connu une hausse en 2023 se situant entre 6,7% et 8,6% sur les différentes maturités. Pour l'année 2023, les titres qui ont une durée de vie de 3 ans ont un rendement maximum plus élevé traduisant un coût plus élevé pour l'Etat. Les titres qui ont une maturité de 7 ans, ont coûté moins chers à l'Etat.

Le risque politique est la principale contrainte qui pèse sur le marché des titres de la zone UMOA, en particulier dans les pays en transition. En effet, les investisseurs au regard de cette contrainte semblent plus réticents à participer aux différentes opérations d'émissions de titres publics. Cela conduit les Etats à proposer des taux d'intérêt plus élevés que la moyenne et les investisseurs à proposer des décotes sur les

¹⁸ Une cellule du tableau est vide s'il n'y a pas eu d'émissions d'un titre pour la maturité concernée

titres. Ces deux comportements des offreurs et des demandeurs engendrent des taux élevés.

Tableau 9¹⁹ : Situation des rendements moyens pondérés des obligations du trésor par maturité de 2019 à 2023 (%)

Maturité	Rendement minimum						Rendement maximum					
	3 ans	5 ans	7 ans	8 ans	10 ans	12 ans	3 ans	5 ans	7 ans	8 ans	10 ans	12 ans
2023	6,76	6,68	6,61	-	6,73	-	8,56	8,31	7,58	-	6,73	-
2022	4,87	4,4	6,13	-	6,14	6,53	5,82	5,94	6,53	-	6,14	6,53
2021	3,46	4,53	5,61	-	6,15	-	6,11	6,151	6,22	-	6,73	-
2020	5,38	6,25	6,41	6,79	-	-	6,65	6,59	6,41	6,79	-	-
2019	6,07	6,41	-	6,79	-	-	7,58	6,72	-	6,79	-	-

Source : DGTCP/DAMOF, situation des émissions des titres publics 2019 à 2023

III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Encadré 5: Définition de l'encours et du service de la dette

Encours de la dette publique : Montant décaissé des emprunts non encore remboursés ou annulés. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins le remboursement du principal.

Service de la dette : Représente le principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

Dettes intérieure : Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.

Dettes extérieure : Représente le montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.

L'analyse de l'évolution de la dette publique porte sur l'encours et le service de la dette publique. L'encours de la dette publique a connu une croissance annuelle moyenne de 16,2% sur la période 2018-2023. Quant au service de la dette, il a enregistré sur la période sous revue une croissance continue avec une moyenne annuelle de 34,4%.

III.4.1. Encours de la dette publique

En 2023, l'encours de la dette publique, dominé par sa composante intérieure (55,1%), s'est établi à 7 130,70 milliards FCFA contre 6 952,46 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 2,6% (+178,30 milliards FCFA), portée principalement par la composante extérieure (+4,8%). En effet, la composante extérieure de la dette a enregistré une hausse de 147,70 milliards FCFA en 2023 pour se situer à 3 202,20

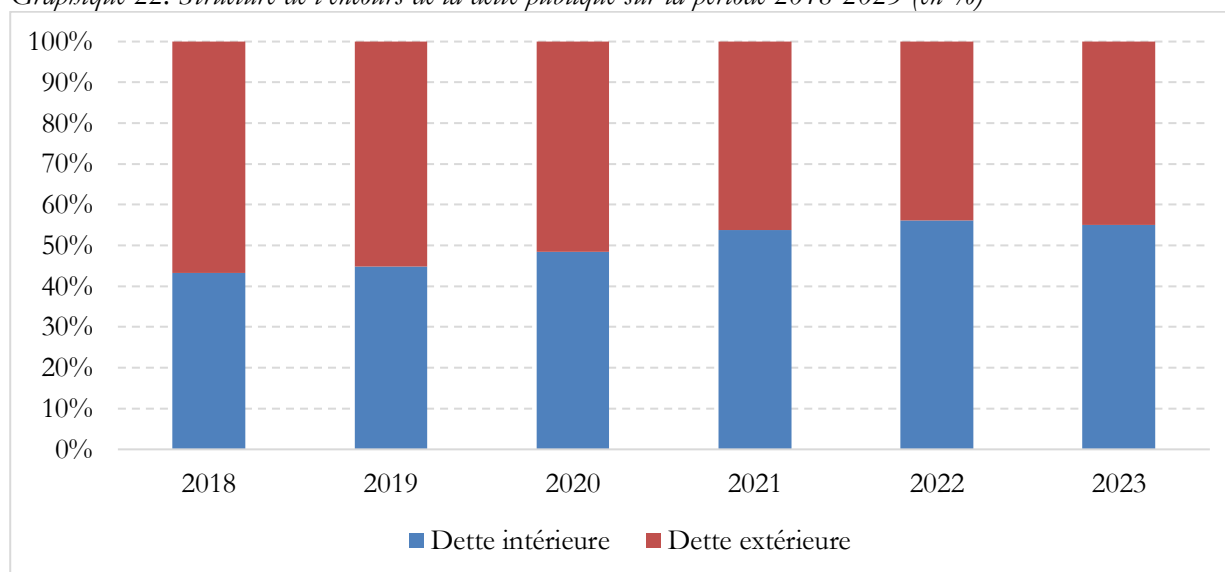
¹⁹ Une cellule du tableau est vide s'il n'y a pas eu d'émissions d'un titre pour la maturité concernée

milliards FCFA. La composante intérieure a également enregistré une hausse de 0,8% (+30,52 milliards FCFA) pour se situer à 3 928,50 milliards en 2023.

L'accroissement de l'encours de la dette extérieure en 2023 est attribuable à l'augmentation de la dette multilatérale (145,68 milliards FCFA) et de la dette commerciale (+10,95 milliards FCFA).

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal a représenté 57,4% en 2023, en baisse de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2022.

Graphique 22: Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2018-2023 (en %)



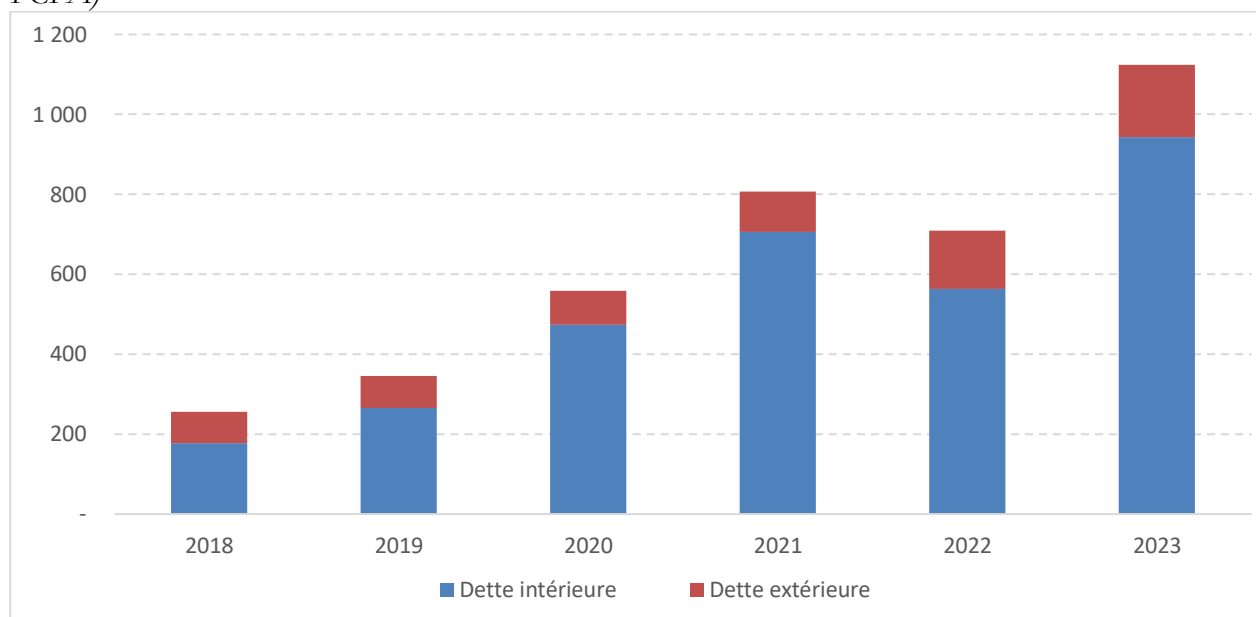
Source : DGESS, à partir des données de la Direction de la dette publique, 2018-2023

Sur la période 2018-2023, le taux d'accroissement moyen annuel de la dette publique est de 16,2%. En termes de poids, la part de l'encours de la dette intérieure augmente d'année en année passant de 43,2 % en 2018 à 55,1% en 2023. Cette hausse est liée aux différentes opérations des bons et obligations pour couvrir les besoins de ressources de trésorerie et financé le déficit.

III.4.2. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est passé de 709,26 milliards FCFA en 2022 à 1 123,40 milliards FCFA en 2023, soit une progression de 58,4% (+414,10 milliards FCFA) portée principalement par la dette intérieure. En effet, le service de la dette intérieure s'est accru de 67,3% (+379,10 milliards FCFA) par rapport à 2022. L'arrivée à échéance de certains prêts en 2023 a contribué à la hausse du service de la dette intérieure. Quant au service de la dette extérieure, il s'est établi à 181,00 milliards FCFA en 2023, en hausse de 24,0% (+35,08 milliards FCFA) par rapport à 2022.

Graphique 23: Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de la Direction de la dette publique, 2018-2023

Sur la période 2018-2023, le service de la dette est majoritairement constitué de la composante intérieure (80,3% en moyenne annuelle). Cette situation est due au recours ces dernières années aux financements intérieurs notamment les titres publics (bons et obligations du Trésor) qui sont des instruments dont les maturités sont de 3, 6 ou 12 mois pour les bons et de 3 à 12 ans pour les emprunts obligataires.

Tableau 10: Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2018-2023 (en milliards FCFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette	3 365,95	3 967,53	4 777,67	6 178,71	6 952,46	7 130,70
<i>Dette intérieure</i>	1 456,39	1 778,96	2 313,42	3 326,23	3 897,61	3 928,50
<i>Dette extérieure</i>	1 909,56	2 188,57	2 464,25	2 852,48	3 054,84	3 202,20
Service de la dette	256,04	345,07	558,53	807,00	709,26	1 123,40
<i>Dette intérieure</i>	177,90	264,62	473,62	705,84	563,33	942,40
<i>Dette extérieure</i>	78,14	80,45	84,91	101,16	145,92	181,00
PIB nominal	8 826,08	9 369,19	10 202,30	10 892,70	11 752,80	12 425,68
Encours dette (en % du PIB)	38,1	42,3	46,8	56,7	59,2	57,4
<i>Dette intérieure (en % du PIB)</i>	16,5	19,0	22,7	30,5	33,2	31,6
<i>Dette extérieure (en % du PIB)</i>	21,6	23,4	24,2	26,2	26,0	25,8

Source : Direction de la dette publique, fin mars 2024 et DGEP / DPAM, LAP, juin 2024.

IV. SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Encadré 6: Définition des indicateurs macroéconomiques

1. Ratio du solde budgétaire global dons compris (base engagement) au PIB nominal

Le solde global en % du PIB représente le rapport entre les recettes totales dons y compris net des dépenses totales et prêts nets et le Produit intérieur brut nominal²⁰.

2. Taux d'inflation en moyenne annuelle

Le taux d'inflation annuel moyen est la variation du niveau de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) entre deux années consécutives. Il mesure entre deux périodes l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.

3. Encours de la dette rapporté au PIB nominal

Il représente le montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés en proportion du PIB nominal.

4. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales représente l'ensemble des salaires et traitements rapporté aux recettes fiscales.

5. Taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale mesure la proportion des recettes fiscales par rapport au PIB nominal.

Cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays.

6. Réserves brutes en mois d'importation

Il s'agit du produit des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale d'un pays par un douzième de ses importations (CAF).

Les réserves de change comprennent les avoirs de la Banque centrale en or, en droits de tirage spéciaux (DTS), en devises et autres créances.

Les importations portent sur l'ensemble des acquisitions en biens et services en provenance de l'étranger.

7. Variation du taux de change nominal

La variation du taux de change nominal d'une monnaie (X) par rapport à une autre (Y) est l'évolution relative de ce taux, qui se fixe sur le marché des changes, sans prendre en compte les différences de pouvoirs d'achat des deux devises respectives.

IV.1. Convergence macroéconomique au titre de l'UEMOA

En rappel, la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement (CCEG), réunie le 27 avril 2020, a décidé de la suspension temporaire de l'application du Pacte de

²⁰ Conformément au MSFP/FMI 86

convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (PCSCS) entre les Etats membres de l'UEMOA afin de leur permettre de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour faire face à la Covid-19. Toutefois, l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres se poursuit conformément à la recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020 relative aux modalités de l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres de l'UEMOA pendant la période de suspension du Pacte.

De l'estimation de l'activité économique en 2023, le profil des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso se présente ainsi qu'il suit :

- ✓ le ratio « besoin de financement²¹ rapporté au PIB nominal » est ressorti à 6,7% en 2023 contre 10,9% en 2022, en amélioration de 4,2 points de pourcentage ;
- ✓ le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 0,7% en 2023, en baisse de 13,4 points de pourcentage par rapport à 2022 ;
- ✓ le ratio « encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal » s'est situé à 56,0% en 2023 contre 57,3% en 2022, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage ;
- ✓ le ratio « masse salariale sur recettes fiscales » s'est inscrit en amélioration continue en 2023 en s'établissant à 43,8% contre 46,0% en 2022 ;
- ✓ le taux de pression fiscale s'est amélioré en ressortant à 17,9% en 2023 contre 17,3% en 2022.

Ainsi, les performances du Burkina Faso au titre des indicateurs macroéconomiques en 2023 se présentent comme suit :

Tableau 11: Etat des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2022 et 2023

Indicateurs	2022	2023
Ratio du déficit budgétaire dons compris en % du PIB	10,9	6,7
Taux d'inflation en moyenne annuelle (en %)	14,1	0,7
Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (en % du PIB)	57,3	56,0
Ratio masse salariale sur recettes fiscales (en %)	46,0	43,8
Taux de pression fiscale (en %)	17,3	17,9

Source : SP/CNPE, juin 2024

IV.2. Convergence macroéconomique au titre de la CEDEAO

Quant à la surveillance multilatérale au sein de la CEDEAO, après l'expiration du précédent Pacte de convergence et de stabilité en fin 2019, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a adopté l'acte additionnel

²¹ Ce ratio issu du MSFP 2014 approxime le solde global dons compris (Base engagement) du TOFE MSFP 1986

n°A/AS.1/6/21 du 19 juin 2021 portant Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres. La phase de convergence couvre alors la période allant de 2022 à 2026 et la phase de stabilité débute le 1^{er} janvier 2027.

Au regard des critères de convergence adoptés selon l'Acte additionnel ci-dessus cité, l'état de la convergence du Burkina Faso au titre de l'année 2023 se présente comme suit :

IV.2.1. Critères de premier rang

- **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal** : il est ressorti à 6,7% en 2023, en amélioration de 4,2 points de pourcentage par rapport à 2022. Ce niveau est non conforme à la norme communautaire de 3,0% maximum du PIB nominal et à l'objectif de 4,8% de déficit budgétaire retenu dans le Programme Pluriannuel de convergence (PPC) 2023-2027 ;
- **Taux d'inflation en moyenne annuelle** (norme inférieure ou égale à 5,0%) : il s'est établi à 0,7% en 2023, en baisse de 13,4 points de pourcentage par rapport à 2022, revenant ainsi en dessous du plafond fixé par la norme communautaire. De même, l'inflation est restée inférieure à l'objectif fixé par le PPC 2023-2027 (5,5% en 2023) ;
- **Réserves extérieures brutes en mois d'importation** : le niveau réalisé des réserves en 2023 a connu une baisse en ressortant à 3,6 mois d'importations contre 4,3 mois en 2022. Ce niveau de réserve est en phase avec la norme communautaire de 3 mois minimum ;
- **Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale** : le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement du déficit budgétaire par la Banque centrale.

IV.2.2. Critères de second rang

- **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal** (norme inférieure ou égale à 70%) : il s'est situé à 56,0% en 2023 contre 57,3% en 2022 en conformité avec la norme de la CEDEAO, et restant en phase avec l'objectif de 65,2% fixé dans le PPC 2023-2027.
- **Variation du change nominal (+/-10%)** : la variation du taux de change moyen du FCFA par rapport à l'Unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)²² s'est établie à -3,0% en 2023 après -5,3% en 2022, se situant ainsi dans la bande de $\pm 10\%$ de fluctuation.

²² Base de données des taux de change de l'AMAO ; amao-wama.org/Reports/Daily_Cross_ratessmry.php ; avril 2024

En somme, au titre de l'année 2023, le Burkina Faso a respecté cinq (05) critères de convergence, dont trois (03) critères de premier rang, sur l'ensemble des six (06) critères contenus dans le pacte de convergence et de stabilité macroéconomique de la CEDEAO.

Tableau 12: Etat de la convergence macroéconomique au titre de l'année 2023

	Normes CEDEAO	Réa. 2022	Objectif 2023 ²³	Réa. 2023	Observations (2023)
Critères de premier rang					
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au produit intérieur brut (PIB) (en %)	≤ 3%	10,9	4,8	6,7	Non Respecté
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 5%	14,1	5,5	0,7	Respecté
Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3 mois	4,3	nd	3,6	Respecté
Financement par la Banque Centrale du déficit budgétaire par rapport aux recettes fiscales (RF) de l'exercice précédent	≤ 10% des RF de l'année n-1	0,0	0,0	0,0	Respecté
Critères de second rang					
Ratio dette / PIB (en %)	≤ 70%	57,3	65,2	56,0	Respecté
Variation du taux de change nominal en %	Stable +/-10%	-5,3	-	-3,0	Respecté

Source : CNPE, juin 2024

IV.3. Autres indicateurs

Indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics des ministères et institutions

Les indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics sont au nombre de deux (02), à savoir IP18 et IP19.

L'indicateur IP18 permet d'apprécier le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres tandis que l'indicateur IP19 apprécie en nombre et en valeur le pourcentage des marchés publics conclus suivant le type de procédures.

Tableau 13: Situation de l'indicateur IP18 en pourcentage à fin décembre des années 2022 et 2023 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).

Validité des offres selon les critères de délai	2022	Cible Matrice du cadre de résultats 2022-2024 du PTA du MEFP	2023	Cible Matrice du cadre de résultats 2023-2025 du PTA du MEFP
Dans les délais	100,0	> 90	94,5	≥ 85
Hors délai	0,0	< 10	5,5	≤ 15

Source : DGESS, à partir des données de la DGCMEF

Au 31 décembre des années 2022 et 2023, il ressort que les cibles ont été atteintes.

²³ Programme Pluriannuel de convergence 2023-2027

Tableau 14: Situation de l'indicateur IP19 en pourcentage à fin décembre 2022 et 2023 des ministères et institutions (calculé selon les valeurs des marchés).

Type de procédures	2022	2023	Cible Matrice du cadre de résultats 2022-2024 et 2023-2025 du PTA du MEFP
Appels à concurrence ouverte (Appel d'Offres Ouvert + Demande de Propositions + Demande de Prix)	78,7	60,3	≥85
Procédures exceptionnelles (Entente Directe + Appel d'offres Restreint)	21,3	39,7	≤15

Source : DGESS, à partir des données de la DGCMEF

Il ressort au titre de la répartition des marchés selon les procédures, une contreperformance globale de la situation en valeur au cours de ces deux années. On note que les écarts par rapport aux cibles de référence sont plus remarquables en 2023, ce qui traduit le recours très courant aux procédures exceptionnelles.

V.1 DIFFICULTES

Dans le cadre de la gestion des finances publiques, plusieurs difficultés ont été enregistrées tant au niveau de la mobilisation des ressources budgétaires qu'au niveau de l'exécution des dépenses.

V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources

Les principales difficultés qui ont entravé la mobilisation des ressources financières sont les suivantes :

- l'inaccessibilité de certaines zones de recouvrement des recettes budgétaires du fait de la situation sécuritaire rendant quasi impossible l'exécution de certains services notamment les services de campagne et d'embuscade mais aussi la fermeture provisoire de plusieurs offices ;
- la persistance de la fraude douanière et l'incivisme fiscal ;
- l'instabilité de la connexion internet entraînant des dysfonctionnements des logiciels métiers de gestion des finances publiques ;
- l'existence d'offices non connectés à SYDONIA WORLD ;
- l'insuffisance de formation des agents dans le domaine de contrôle en entreprise ;
- la pratique abusive du report de résultats par les sociétés minières qui entraîne des pertes de dividendes dus à l'État ;
- les lenteurs constatées dans le paiement des avis de crédit sur les impôts et taxes pris en charge par l'Etat ;

- le faible recouvrement par Avis à tiers détenteurs (ATD) dû à la faible collaboration des banques et des particuliers ;
- les problèmes de localisation des contribuables immatriculés au CEFORE (déménagement sans aviser le service des impôts, fausses références cadastrales) ;
- l'insuffisance du fonds d'équipement de la DGI ;
- le manque de matériel technique pour les services du cadastre et des travaux fonciers ;
- l'insolvabilité de certaines entreprises liée au non-paiement de la dette intérieure ;
- la faible implication des premiers responsables de certains départements ministériels dans la mobilisation des recettes de services.

Des difficultés de mobilisation des ressources extérieures et des ressources de trésorerie en lien avec :

- les changements institutionnels fréquents à la tête de l'exécutif ne sont pas de nature à rassurer les PTF membres du cadre général des appuis budgétaires. Ce qui a entraîné le départ de plusieurs d'entre eux et l'annulation ou l'arrêt des appuis budgétaires ;
- la dégradation de la note souveraine du pays de « B » à « CCC⁺ » due au risque politique ne rassure pas les investisseurs.

V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses

Au titre de l'exécution des dépenses, les difficultés se rapportent principalement à :

- l'instabilité du réseau informatique, entraînant le dysfonctionnement des logiciels métiers impactant négativement les délais de traitement des dossiers ;
- la non implémentation de certaines fonctionnalités du SI N@folo ne facilite pas l'exploitation efficace du module « suivi- évaluation » ;
- l'absence d'interface fonctionnelle entre SI N@folo , SIGASPE, SIMP, CIFE, etc. ;
- les retards des structures bénéficiaires de crédits dans la transmission des pièces justificatives et leur faible qualité ne permettant pas la production diligente des rapports de vérification indispensables au déblocage des fonds ;
- la faible maîtrise des procédures de passation et d'exécution de la commande publique par certains acteurs de la chaîne de dépense publique qui ne permet pas une célérité dans le traitement des dossiers ;

- les modifications tardives et/ou récurrentes des plans de déblocage en vue de prendre en compte les modifications budgétaires intervenues ne permettent pas la mise à disposition des ressources au profit des bénéficiaires selon le calendrier de déblocage de fonds;
- le faible suivi de l'exécution des contrats notamment les contrats de travaux publics du fait de la défaillance de certains bureaux chargés du suivi contrôle ;
- le manque d'anticipation dans le montage des dossiers d'appels à concurrence, entraînant un retard dans la mise en œuvre du Plan de passation des marchés (PPM) ;
- la réaction tardive de certains PTF pour la délivrance des avis de non objection ;
- l'insuffisance de crédits de formation pour les logiciels métiers ne permet pas leur appropriation par les nouveaux acteurs intervenant dans le traitement de la dépense ;
- la faible mise en œuvre par les autorités contractantes des Ministères et Institutions de la prescription de transmettre tous les contrats approuvés à la DGCMEF ;
- l'absence d'un dispositif contraignant les autorités contractantes des Ministères et Institutions à transmettre une copie des contrats approuvés à la DGCMEF ;
- le non respect régulier des indicateurs de bonne gouvernances dans la passation des marchés publics ;
- la faible appropriation de la budgétisation et de l'exécution des dépenses d'investissements en AE/CP.

V.2 PRINCIPAUX DEFIS

Pour une meilleure efficacité dans la gestion des finances publiques, plusieurs défis doivent être relevés.

V.2.1. Défis d'ordre général

De manière générale, les défis à relever sont, entre autres :

- la reconquête du territoire national et la sécurisation des populations et de leurs biens ;
- l'amélioration du système d'information financière et de reporting ;
- la stabilisation du réseau internet pour un bon fonctionnement des logiciels métiers ;
- l'amélioration de la programmation et du suivi des investissements ;

- la rationalisation des dépenses, la transparence et la reddition des comptes ;
- le renforcement du contrôle, de l'audit et de la sauvegarde des intérêts de l'Etat ;
- l'instauration de la culture de l'excellence en vue de faire du MEFP, une administration performante et orientée vers les résultats ;
- la poursuite de la mise en œuvre des réformes dans le domaine des finances publiques en élargissant les assiettes fiscales ;
- l'accroissement des parts transférées et du personnel qualifié dans le cadre de l'accompagnement des collectivités territoriales ;
- la réalisation d'investissements structurants visant à optimiser le potentiel économique de chaque région ;
- le renforcement de la planification, du contrôle et de l'évaluation de l'action publique ;
- la consolidation et des créations des cadres de partenariat ;
- le déploiement du RESINA auprès de toutes les autorités contractantes pour la mise en œuvre effective de la dématérialisation de procédures de passation des marchés publics ;
- le déploiement effectif de la plateforme E-GP « Gouvernement procurement Electronic » auprès de les autorités contractantes et former les utilisateurs pour son exploitation ;
- la mise à disposition d'un instrument contraignant de collecte de la commande publique et de transmission de tous contrats approuvés à la DGCMEF ;
- l'opérationnalisation des responsables de programme budgétaire dans la gestion de leur programme ;
- la promotion des systèmes de financement inclusifs.

V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources

Les principaux défis à relever dans le cadre de la mobilisation des ressources sont les suivants :

- la poursuite du déploiement du logiciel de Système de gestion automatisée des recettes de services (SYGARS) aux régies de recettes connectées au RESINA ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ainsi que le blanchiment des capitaux ;
- l'opérationnalisation effective du cadastre fiscal (e-cadastre) ;

- l'informatisation effective des offices non connectés au SYDONIA ;
- la stabilisation du réseau internet pour un bon fonctionnement de SYDONIA Word ;
- la poursuite de l'éducation au civisme fiscal.

V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses

Les principaux défis à relever en matière d'exécution des dépenses sont :

- l'amélioration de la fluidité du réseau informatique et l'interfaçage des logiciels métiers (SI-N@folo , SIGASPE, SIMP, CIFE) ;
- la relecture de la réglementation sur la commande publique ;
- la programmation et l'exécution budgétaire selon l'approche budget programme ;
- la poursuite des actions visant l'efficacité de la dépense budgétaire axée sur le financement des priorités du Gouvernement ;
- l'amélioration de la fluidité du réseau informatique et de celle de certaines fonctionnalités spécifiques du module suivi-évaluation du SI-N@folo ;
- la promotion du dialogue de gestion ;
- l'opérationnalisation des Responsables de Programmes budgétaires dans la gestion de leur programme ;
- la poursuite des réformes budgétaires et comptables engagées ;
- la poursuite de la formation des acteurs sur la nouvelle nomenclature des pièces justificatives en vue d'améliorer la qualité des dossiers ;
- le renforcement de la gouvernance dans la commande publique.

V.3 PERSPECTIVES

Les perspectives pour 2024 et les années suivantes concernent le recouvrement des recettes propres de l'Etat et la mobilisation des financements extérieurs.

V.3.1. En matière des recettes propres

Pour 2024, le recouvrement des recettes propres a été fixé à 2 916,79 milliards FCFA.

Les prévisions à court terme table sur un montant de 3 066,99 milliards FCFA en 2025 et de 3 372,21 milliards FCFA en 2026.

A cet effet, il s'agira pour l'ensemble des régies de recettes d'entreprendre de nouvelles mesures et de poursuivre les actions déjà entreprises en matière de réformes fiscales et douanières.

❖ *Au titre de la DGI*

En 2024, la DGI poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique 2023-2027 pour une mobilisation efficiente et efficace des ressources souveraines, un accroissement de la sécurité foncière et la promotion du civisme fiscal, la justice fiscale et l'équité.

Plus spécifiquement, la DGI mettra en œuvre les actions suivantes :

- appliquer et contrôler l'application effective des mesures nouvelles 2024 ;
- poursuivre l'élan de modernisation et de digitalisation de l'ensemble des processus métier avec une accélération de la digitalisation des procédures de gestion foncière, domaniale et cadastrale pour faciliter la tâche aux usagers et assurer une sécurité foncière ;
- refondre le système d'information de la DGI pour une meilleure interopérabilité des logiciels métiers afin de réduire drastiquement les niches fiscales ;
- mettre en œuvre l'ensemble des prérogatives dévolues en matière d'action en recouvrement avec un accent particulier sur les inscriptions hypothécaires, le droit de préemption, la mise en jeu de la responsabilité fiscale des dirigeants ;
- poursuivre l'élan de construction d'une administration de services pour mettre au quotidien l'usager/client au cœur de l'action de la DGI pour la célérité et la qualité du service rendu et une meilleure adhésion à l'impôt ;
- adapter le dispositif organisationnel et managérial de la DGI pour renforcer le maillage territorial d'une part, et optimiser l'emploi des ressources humaines d'autre part ;
- instituer le mois de l'exemplarité afin de promouvoir le civisme fiscal par l'exemplarité ;
- renforcer la lutte contre le faux, l'usage du faux, l'évitement de l'impôt, la fraude et l'évasion fiscales à travers la mise en place de la facture électronique certifiée et la riposte et l'offensive par le contrôle ciblé et les poursuites pénales.

Au titre des mesures fiscales nouvelles, l'accent sera mis sur :

- la justice fiscale en vue d'améliorer l'égalité de tous devant l'impôt et participer à la justice sociale;
- les ajustements techniques et des taux dans le but d'améliorer l'administration et le rendement de l'impôt.

❖ *Au niveau de la DGD*

La DGD mènera les actions suivantes :

- le déploiement du système de paiement électronique "eDouanes" ;

- la poursuite de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso avec les pays voisins (le Benin et le Ghana) ;
- le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de contrôle immédiat et après dédouanement ;
- l'intensification des contrôles après dédouanement ;
- la poursuite du suivi particulier des régimes économiques et des mesures de facilitation notamment un contrôle des destinations finales des marchandises exonérées, des acheminements directs sur site et les engagements souscrits dans le cadre des régimes économiques ;
- l'organisation de nouvelles opérations conjointes de contrôle ;
- le renforcement de la surveillance de l'ensemble du territoire douanier ;
- l'usage des scanners comme moyen de contrôle des chargements dans les offices frontaliers et les autres bureaux de destination ;
- la mise en œuvre du système d'émission d'Avis de valeurs en douane.

❖ **Au niveau de la DGTCP**

La DGTCP poursuivra la mise en œuvre des mesures phares suivantes :

- l'élaboration d'une stratégie de communication avec les investisseurs ;
- l'exécution des missions de contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités d'or réelles vendues et la relecture des textes pour modifier la date d'exigibilité des royalties et autres redevances proportionnelles ;
- la mise en œuvre du plan de contrôle/supervision des structures sous tutelle ;
- la relance des sociétés minières en vue du recouvrement des dividendes dus ;
- l'extension de l'opération de ré-immatriculation du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national à travers la poursuite du décuplement des sites d'enrôlement des usagers dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées ;
- la tenue de cadres de concertation avec les acteurs de la chaîne de mobilisation des recettes de service ;
- la prospection de nouvelles recettes de service.

V.3.2. En matière de ressources extérieures

Dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- la mise en œuvre de la Stratégie nationale de coopération au développement ;
- la prise en compte intégrale des projets sur financements extérieurs dans les différentes lois de finances ;
- l'amélioration de la prévisibilité des ressources extérieures pour assurer une meilleure planification des dépenses ;
- le renforcement du dialogue avec les partenaires au développement et notamment sur la nécessité de prendre en compte le défi sécuritaire dans les programmes de coopération.

V.3.3. En matière de gestion des dépenses

La gestion des dépenses sera marquée par :

- le renforcement de l'efficacité de la gestion des dépenses d'investissement ;
- la poursuite des actions de maîtrise de dépenses courantes à travers des mesures de rationalisation ;
- la poursuite des efforts de soutien à la décentralisation de la gestion des budgets des collectivités ;
- le renforcement du système de suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution ;
- la mise en œuvre de la stratégie de dématérialisation du processus de passation et de gestion des marchés publics et des délégations de services publics ;
- l'application effective du contrôle modulé ;
- former les acteurs sur le plan d'engagement ;
- la poursuite des travaux d'amélioration des fonctionnalités des modules « Exécution », « Suivi-évaluation de l'exécution budgétaire » sur le fonctionnement du SI-N@folo ;
- la tenue des cadres de concertation avec les acteurs de la chaîne de dépense ;
- la poursuite de la formation des acteurs de la chaîne de la dépense sur le SI-N@folo ;
- tenir la revue des programmes budgétaires.

CONCLUSION

Le rythme de croissance de l'activité économique en 2023 a connu sur le plan international, une décélération qui s'explique entre autres par la guerre russo-ukrainienne, le conflit israélo-palestinien, la poursuite du resserrement monétaire, la situation géopolitique de la sous-région Ouest-Africaine, le dysfonctionnement dans les chaînes d'approvisionnement des matières premières et l'héritage des effets de la Covid-19.

Au niveau national, le contexte a été marqué par une situation sécuritaire difficile et la poursuite des grands chantiers de la transition qui ont impacté la gestion des finances publiques.

Malgré ce contexte très peu favorable, le rythme de l'activité économique nationale a connu une accélération en affichant un taux de croissance de 3,6% après 1,8% en 2022. Quant à l'inflation, elle est ressortie à 0,7% en 2023 contre 14,1% en 2022.

La mobilisation des recettes totales et dons s'est affichée à 2 746,89 milliards FCFA tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 3 578,61 milliards FCFA induisant un déficit global base engagement de 831,72 milliards FCFA. Ce déficit a représenté 6,7% du PIB nominal contre 10,9% en 2022, en amélioration de 4,2 points de pourcentage.

Les grandes réformes entreprises en 2023 dans le cadre de la mobilisation des recettes sont entre autres la poursuite de la mise en œuvre du projet cadastre fiscal, l'intensification de la mise en œuvre de la facture normalisée et des téléprocédures, l'élargissement de l'assiette fiscale, la poursuite de l'implémentation et l'opérationnalisation du système d'émission d'avis de valeurs en douane.

Toutefois, la gestion des finances publiques en 2023 a été marquée par la persistance de la fraude fiscale et douanière, l'incivisme fiscal et l'insuffisance du suivi dans l'exécution des contrats.

Dans l'optique de soutenir la dynamique de l'activité économique, des efforts devront être poursuivis dans le sens de relever les défis liés à l'amélioration de l'efficacité dans la gestion des finances publiques.

Glossaire

Concepts	Définitions
Recettes totales	Somme des recettes courantes et des recettes en capital
Dons	Concours financiers non remboursables reçus de donateurs nationaux et/ou étrangers. On distingue les dons intérieurs et les dons extérieurs, d'une part, et les dons programmes répondant à des objectifs généraux d'aide budgétaire et les dons projets correspondant aux aides aux projets spécifiques d'investissement, d'autre part
Solde (déficit ou excédent) global	Différence entre les recettes totales et dons et, les dépenses totales et prêts nets.
Dépenses	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels.
Prêts nets	Différence entre les prêts accordés par l'Etat et le recouvrement de ses créances au cours d'une période. Les prêts de l'administration centrale sont constitués par des prises de participations ainsi que par des versements faits par l'Etat pour des raisons de politique générale (et non pour la gestion des liquidités de l'Etat), assortis d'un engagement de remboursement de leurs bénéficiaires envers l'Etat.
Recettes non fiscales	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.

Solde global de base ou solde de base	Solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures, cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.
Encours de la dette publique	Montant décaissé des emprunts non encore remboursés ou annulés. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins le remboursement du principal.
Service de la dette	Représente le principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée
Dette intérieure	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.
Dette extérieure	Représente le montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.
Bons Assimilables du Trésor (BAT)	Les Bons Assimilables du trésor (BAT) sont des titres de créances à court terme (maturité de moins de deux ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (nominal unitaire, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seul les taux et les dates d'émission changent.
Obligations Assimilables du Trésor	Les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sont des titres de créances à moyen et long terme (maturité initiale supérieure ou égale à trois ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Ces Obligations sont dites assimilables car chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (identifiant ISIN, nominal unitaire, coupon, dates de détachement des coupons, dates de paiement de principal, date de maturité, base de

	calcul des intérêts). Seuls les prix d'émissions ainsi que les dates des émissions changent.
Émission par adjudication et émission par syndication	Il existe deux voies d'émissions de titres publics pour les Etats de l'Union. Il s'agit de l'adjudication et de la syndication. L'adjudication est une vente aux enchères des titres publics (BAT et OAT). La syndication renvoie à un regroupement de plusieurs partenaires, généralement des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dans le but de réaliser une opération financière (levée de fonds par exemple). C'est le rassemblement de ces SGI qui est dénommé « syndicat ».
Taux de rendement	Il correspond au taux de rentabilité actuariel obtenu en gardant le titre jusqu'à échéance. En d'autres termes, il s'agit du taux final.
La maturité	La maturité est la durée de vie des titres. S'il s'agit d'un bon, la durée initiale peut être de 7, 28, 91, 182, 364 et 720 jours. Les maturités initiales des obligations sont supérieures ou égales à 3 ans.
Taux de couverture	C'est le rapport entre le montant global des soumissions et le montant mis en adjudication.
La circulaire budgétaire	Outil d'orientations budgétaires définissant les choix stratégiques et les priorités du gouvernement
Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP)	C'est un rapport qui retrace l'évolution des budgets des Collectivités Territoriales (CT) sur la période 2023-2026 ainsi que celle des Etablissements publics de l'Etat (EPE) 2024-2026 en termes de projection des ressources et des dépenses.
Ratio du solde budgétaire global dons compris (base	Le solde global en % du PIB représente le rapport entre les recettes totales dons y compris net des dépenses totales et prêts nets et le Produit intérieur brut nominal

engagement) au PIB nominal	
Taux d'inflation en moyenne annuelle	Le taux d'inflation annuel moyen est la variation du niveau de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) entre deux années consécutives. Il mesure entre deux périodes l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.
Encours de la dette rapporté au PIB nominal	Il représente le montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés en proportion du PIB nominal.
Masse salariale sur recettes fiscales	Ensemble des salaires et traitements rapporté aux recettes fiscales.
Taux de pression fiscale	mesure la proportion des recettes fiscales par rapport au PIB nominal. Cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays.
Réserves brutes en mois d'importation	Il s'agit du produit des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale d'un pays par un douzième de ses importations (CAF). Les réserves de change comprennent les avoirs de la banque centrale en or, en droits de tirage spéciaux (DTS), en devises et autres créances. Les importations portent sur l'ensemble des acquisitions en biens et services en provenance de l'étranger.
Variation du taux de change nominal	La variation du taux de change nominal d'une monnaie (X) par rapport à une autre (Y) est l'évolution relative de ce taux, qui se fixe sur le marché des changes, sans prendre en compte les différences de pouvoirs d'achat des deux devises respectives.

Inflation	Le taux d'inflation est la variation du niveau général des prix à la consommation entre deux périodes
Secteur secondaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière ; de l'industrie extractive ; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz ; des bâtiments et travaux publics.
Pib nominal	Produit intérieur brut correspondant à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation ; le tout évalué au prix de l'année en cours. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel. Il peut être aussi calculé selon « l'approche revenu » et « l'approche dépenses ».
Formation brute de capital fixe	La formation brute de capital fixe est mesurée par la valeur totale des acquisitions diminuée des cessions d'actifs fixes. Elle est valorisée à prix d'acquisition. Elle désigne la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisée pendant au moins un an dans leur processus de production.
Taux d'investissement	Rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et la valeur ajoutée. Il mesure l'effort financier que le pays consacre à l'investissement.
Recettes non fiscales	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.
Téléprocédures	Procédure en ligne (déclaration, paiement, délivrance de documents).
Reste à recouvrer	Prises en charge qui n'ont pas fait l'objet de paiement
Croissance économique	La croissance économique mesure la variation relative du PIB (en volume) d'une année sur l'autre.

Secteur primaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche, la sylviculture et l'exploitation minière (sans transformation).
Secteur tertiaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services (qu'ils soient marchands ou non marchands) et de l'administration.
PIB	Le PIB réel correspondant au PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné est à la somme des valeurs ajoutées créées par tous les agents économiques résidant sur le territoire économique, à laquelle on ajoute les droits et taxes perçus à l'importation. Il couvre l'ensemble des activités productrices, y compris celles du secteur informel pour une période donnée. Le chaînage permet de prendre en compte les déformations de structure de l'économie (prix relatif, poids des différents produits dans la consommation, etc.) ce qui est souhaitable en particulier dans les séries longues ou de composantes connaissant une évolution rapide.
Recettes fiscales	Paielements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.
Recettes en capital	Paielements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectuées à des fins de formation de capital) provenant de sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.
Convergence macroéconomique CNPE	La convergence macroéconomique, essentielle au succès de tout processus d'intégration monétaire des Etats membres, vise à faciliter la coordination des politiques monétaires. Elle

	offre l'opportunité d'assurer une stabilité macroéconomique, garantissant ainsi le pouvoir d'achat de la future monnaie unique. Autrement dit, il s'agit de faciliter la similarité des économies de la région²⁴ c'est-à-dire la convergence nominale par une politique de stabilité monétaire, afin que des chocs externes aient le même effet dynamique sur leurs économies. Dans une telle situation, les politiques économiques nationales doivent pouvoir répondre de manière appropriée, donc souvent différenciée, à ces chocs
--	--

²⁴ CEDEAO pour le moment car le pacte de convergence est en vigueur, mais pour l'UEMOA le pacte est toujours suspendu

ANNEXES

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- ✓ CNPE, Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2023 ;
- ✓ DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'État gestion 2023 ;
- ✓ DGB, Situation d'exécution du budget de l'État au 31 décembre 2023 ;
- ✓ DGI, Rapport d'activités 2023 de la Direction Générale des Impôts ;
- ✓ DGD, Rapport d'activités 2023 de la Direction Générale des Douanes ;
- ✓ DGEP, Note technique du budget économique, avril 2023 ;
- ✓ DGESE, Rapport 2023 de mise en œuvre des activités du MEFP ;
- ✓ DGESE, Rapports sur les finances publiques 2022 ;
- ✓ DGESE, Annuaire statistique de l'économie et des finances 2010-2022 ;
- ✓ DGESE, Plan de travail annuel 2023 ;
- ✓ DGESE, base données annuelles et infra annuelles ;
- ✓ DGESE, Plan d'action pour l'optimisation des ressources propres ;
- ✓ DGESE, Plan d'action pour la rationalisation des dépenses publiques ;
- ✓ DGESE, rapport de performance 2023 CSD gouvernance économique
- ✓ DGTCP, TOFE séries 2018 à 2023 et annexes ;
- ✓ FMI, Perspectives de l'Economie Mondiale, avril 2023 et avril 2024 ;
- ✓ Site du Fonds Monétaire International.

ANNEXE 2 LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2023

N°	NOM	PRENOM	SEXE	STRUCTURES	TELEPHONE	MAIL
1	SANE/CONGO	Aïssata	F	DGESS	70294538	saneaissata@yahoo.fr
2	ZONGO	Alexis	M	DGESS	76657172	alexiszongo@yahoo.fr
3	GUERE	Judicaël	M	DGESS	70756754	judguere@yahoo.fr
4	SAWADOGO	Ilyasse	M	DGESS	66647226	ilyassawadogo@yahoo.fr
5	OUAT'TARA	Ben Ismaël	M	DGESS	71038590	ismaelben7@yahoo.fr
6	GNOULA	Noudjoa	M	DGESS	70570722	noungnoula@yahoo.fr
7	SAWADOGO	Mahamadi	M	DGESS	60772357	madisaw22@gmail.com
8	KONTOGOM	Marcel	M	DGESS	70579661	marcelkontogom36@gmail.com
9	TIENDREBEOGO	Adama	M	DGESS	70470623	adamatiendre@yahoo.fr
10	OUANGO	Moussa	M	DGESS	71153309	ouangomoussa@gmail.com
11	OUEDRAOGO	Abdoul-Guélilou	M	DGESS	70858908	agsoro0@gmail.com
12	NIKIEMA	S. Olivier	M	DGESS	71789465	sibewend007@yahoo.fr
13	TRAORE	Noufou	M	DGESS	71921096	traore22noufou@gmail.com
14	OUEDRAOGO	APPolinaire	M	DGESS	70068266	owappolinaire2020@gmail.com
15	SILGA	Daouda	M	DGESS	71579078	daoudasilga@gmail.com
16	DAKISSAGA	Sayouba	M	DGESS	76967446	dakissagasayouba@gmail.com
17	LIEHOUN	Ténè Annick	F	DGESS	76620050	annilieh@yahoo.fr
18	NESSAO	Idrissa	M	DGESS	75348908	oubouannessao@gmail.com
19	SAKANDE	Mamoudou	M	DGESS	73858238	mhsakande@gmail.com
20	DRABO	Abdoulaye	M	DGESS	74748557	draboabdoulaye27@gmail.com
21	GANSORE	Serge Pacome	M	DGI	64943459	ganpacome@gmail.com
22	TIENDREBEOGO	Poussigui Jacques	M	DGD	76535414	beogojacky@gmail.com
23	SENI	Yves Innocent	M	DGTCP_RG	72786744	yveseni@gmail.com

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2023

N°	NOM	PRENOM	SEXE	STRUCTURES	TELEPHONE	MAIL
24	KABORE	Roland	M	DGTCP_DSOFE	70498242	roland1kabore@gmail.com
25	OUATTARA	Mamadou	M	DGTCP_DDP	74831125	ouattaramamadou198@gmail.com
26	SAMBARE/LENGANE	Oukiattou	F	DGTCP_DAMOF	74336173	lenganeoukiattou@yahoo.fr
27	OUEDRAOGO	Ousseni	M	DGB	78850990	ouedraogoousseni2020@gmail.com
28	NANEMA	Marcellin	M	DGCOOP	76625741	mnanema@gmail.com
29	IDANI/KOILAGA	S.Césarine	F	DGEP	79340640	koilaga@yahoo.fr
30	KABORE	Hubert	M	DGCMEF	70453423	hubert.kabore@yahoo.fr
31	BOUDA/YAMEOGO	Tene Odette	F	CNPE	70708330	ytodette@yahoo.fr

Annexe 3 : Tableau des Opérations Financières de l'État de 2018-2023

TOFE 2018	Prévisions Loi Fin initiale	Prévisions Loi Fin rectific	Programme initial	Programme révisé	Total
	2018	2018	2018	2018	Réalisations
1. Recettes totales et dons	2 015 154 960	1 765 965 201	1 822 000 000	1 795 000 000	1 745 952 159
1.1. Recettes totales	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 861 123
1.1.1. Recettes courantes*	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 861 123
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 600 968 804	1 313 894 115	1 404 000 000	1 314 000 000	1 354 265 055
1.1.1.2 Recettes non fiscales	156 810 857	159 800 049	149 000 000	159 000 000	176 596 068
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	257 375 299	292 271 037	269 000 000	322 000 000	215 091 037
1.2.1. projets	174 217 145	174 217 145	172 000 000	174 000 000	122 390 136
1.2.2. programmes	83 158 154	118 053 892	97 000 000	148 000 000	92 700 901
2. Dépenses totales et prêts nets	2 438 317 986	2 188 933 121	2 218 000 000	2 167 000 000	2 127 606 204
2.1. Dépenses totales	2 441 317 986	2 191 933 121	2 221 000 000	2 170 000 000	2 137 704 981
2.1.1. Dépenses courantes	1 332 500 841	1 365 879 699	1 373 000 000	1 366 000 000	1 383 364 096
Salaires	630 730 841	700 000 000	669 000 000	700 000 000	705 106 882
Dépenses de fonctionnement	151 800 000	151 630 497	167 000 000	152 000 000	196 224 589
Intérêts dus	100 210 000	100 210 000	101 000 000	100 000 000	97 240 452
sur dette intérieure	75 367 806	75 367 806	67 000 000	75 157 806	74 138 344
sur dette extérieure	24 842 194	24 842 194	34 000 000	24 842 194	23 102 109
Transferts courants	449 760 000	414 039 202	436 000 000	414 000 000	384 792 173
2.1.2. Dépenses en capital	1 108 817 145	826 053 422	848 000 000	804 000 000	754 340 885
Investissements sur ressources propres	787 656 250	491 892 527	529 500 000	469 500 000	446 951 070
dont chèques du trésor	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Transferts en capital et restructurations	12 500 000	25 500 000	12 500 000	25 500 000	82 230 896
Investissements sur ressources extérieures	308 660 895	308 660 895	306 000 000	309 000 000	225 158 919
2.2. Prêts nets	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-10 098 777
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-9 796 716
Avances et rétrocession emprunt d'Etat					-302 061
3. Solde global (base engagement)	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-381 654 045
5. Solde global base caisse	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-478 301 817
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-680 538 325	-715 238 957	-665 000 000	-694 000 000	-693 392 853
6. Financement	-179 915 882	-152 957 962	394 746 124	371 000 000	470 480 180
6.1. Financement extérieur	108 204 874	108 204 874	132 746 124	121 000 000	75 891 089
6.2. Financement intérieur	-288 120 756	-261 162 836	262 000 000	250 000 000	394 589 091
Gap de financement	603 078 908	575 925 882	1 253 876	1 000 000	0

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2023

TOFE 2019	Prévisions	Prévisions	2ème revue	3ème revue	Total
	LFI 2019	LFR 2019	Programme FMI	Programme FMI	Réalizations
1. Recettes totales et dons	1 945 410 182	2 098 788 485	2 068 564 429	2 053 442 731	1 881 969 989
1.1. Recettes totales	1 687 845 754	1 828 345 754	1 811 000 000	1 783 000 000	1 747 695 237
1.1.1. Recettes courantes*	1 687 845 754	1 828 345 754	1 811 000 000	1 783 000 000	1 747 695 237
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 506 894 937	1 526 000 000	1 511 000 000	1 481 000 000	1 424 863 887
1.1.1.2 Recettes non fiscales	180 950 817	302 345 754	300 000 000	302 000 000	322 831 350
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	257 564 429	270 442 731	257 564 429	270 442 731	134 274 753
1.2.1. projets	164 287 884	171 261 677	164 287 884	171 261 677	45 893 155
1.2.2. programmes	93 276 545	99 181 054	93 276 545	99 181 054	88 381 598
2.1. Dépenses totales	2 213 290 331	2 366 668 633	2 326 287 884	2 320 261 677	2 201 273 984
2.1.1. Dépenses courantes	1 555 175 908	1 613 446 725	1 607 000 000	1 630 000 000	1 644 483 120
Salaires	835 900 000	845 900 000	836 000 000	846 000 000	844 426 253
Dépenses de fonctionnement	154 708 412	187 261 956	193 000 000	187 000 000	198 431 177
Intérêts dus	100 000 000	100 000 000	113 000 000	117 000 000	117 069 346
sur dette intérieure	79 173 096	79 173 096	94 000 000	73 000 000	95 564 262
sur dette extérieure	20 826 904	20 826 904	19 000 000	44 000 000	21 505 084
Transferts courants	464 567 496	480 284 769	465 000 000	480 000 000	484 556 344
2.1.2. Dépenses en capital	658 114 423	753 221 908	719 287 884	690 261 677	556 790 864
Investissements sur ressources propres	358 069 578	446 203 270	418 943 039	382 943 039	418 987 062
dont chèques du trésor	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000
Transferts en capital et restructurations	5 056 961	5 056 961	5 056 961	5 056 961	1 307 192
Investissements sur ressources extérieures	294 987 884	301 961 677	295 287 884	302 261 677	136 496 611
2.2. Prêts nets	-9 154 246	-9 154 246	0	-9 154 246	-23 849 343
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9 154 246	-9 154 246	0	-9 154 246	-8 773 707
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	0	-15 075 635
3. Solde global (base engagement)	-258 725 902	-258 725 902	-257 723 455	-257 664 700	-295 454 653
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	-2 589 410
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	0	32 104 806
Sur dépenses intérieures	0	0	0	0	32 104 806
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	0	15 197 171
4.3 Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	0	-49 891 387
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-258 725 902	-258 725 902	-257 723 455	-257 664 700	-298 044 062
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-516 290 331	-529 168 633	-515 287 884	-528 107 431	-432 318 815
6. Financement	-307 576 407	113 556 100	257 723 455	257 664 700	294 085 625
6.1. Financement extérieur	85 021 300	85 021 300	79 000 000	91 000 000	97 154 330
6.2. Financement intérieur	-392 597 707	28 534 800	178 723 455	166 664 700	196 931 294
Gap de financement	566 302 309	145 169 802	0	0	3 958 438

f

Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS/MEFP)

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2023

TOFE 2020	Prévisions LFI 2020	Prévisions LFR 2020	Programme FMI	Revue Progr FMI (sept. 20)	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 223 736 927	2 062 568 297	2 217 000 000	2 061 000 000	1 977 028 789
1.1. Recettes totales	1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 380 864
1.1.1. Recettes courantes	1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 076 162
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 654 215 000	1 439 614 302	1 651 000 000	1 411 000 000	1 377 023 823
1.1.1.2 Recettes non fiscales	230 985 264	223 085 962	237 000 000	237 000 000	282 052 338
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	304 702
1.2. Dons	338 536 662	399 868 033	329 000 000	413 000 000	317 647 925
1.2.1. projets	262 016 662	223 183 738	253 000 000	209 000 000	156 280 547
1.2.2. programmes	76 520 000	176 684 295	76 000 000	204 000 000	161 367 378
2.1. Dépenses totales	2 518 456 662	2 533 414 290	2 495 000 000	2 553 000 000	2 544 281 747
2.1.1. Dépenses courantes	1 621 296 000	1 649 435 393	1 672 000 000	1 669 000 000	1 764 278 841
Salaires	878 000 000	878 000 000	898 000 000	898 000 000	897 208 108
Dépenses de fonctionnement	198 993 000	186 464 612	197 000 000	186 000 000	176 292 634
Intérêts dus	123 380 000	114 046 620	127 000 000	114 000 000	140 576 736
sur dette intérieure	92 042 702	92 709 322	98 000 000	93 000 000	117 030 874
sur dette extérieure	31 337 298	21 337 298	29 000 000	21 000 000	23 545 862
Transferts courants	420 923 000	470 924 161	450 000 000	471 000 000	550 201 363
2.1.2. Dépenses en capital	897 160 662	883 978 897	823 000 000	884 000 000	780 002 907
Investissements sur ressources propres	500 654 000	466 683 825	436 000 000	467 000 000	432 917 708
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 007 718
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	65 000 000	10 000 000	65 000 000	61 693 317
Investissements sur ressources extérieures	386 506 662	352 295 072	377 000 000	352 000 000	285 391 881
2.2. Prêts nets	-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-4 351 751
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-9 470 638
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	0	5 118 887
3. Solde global (base engagement)	-285 140 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-562 901 207
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	31 755 530
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses intérieures	0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	0	-3 989 954
4.3 Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq)	0	0	0	0	81 732 413
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-285 140 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-531 145 678
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-623 676 662	-861 134 290	-607 000 000	-895 000 000	-848 793 603
6. Financement	-323 130 855	458 575 954	278 000 000	482 000 000	531 712 952
6.1. Financement extérieur	88 515 072	159 320 805	77 000 000	187 000 000	152 406 973
6.2. Financement intérieur	-411 645 927	299 255 149	201 000 000	295 000 000	379 305 980
Gap de financement	608 270 855	2 690 303	0	0	-567 275

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2023

TOFE 2021	Prévisions LFI 2021	Prévisions LFR 2021	Reves Programme FMI	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 100 905 792	2 121 914 815	2 100 211 083	2 223 865 022
1.1. Recettes totales	1 789 449 709	1 807 449 709	1 805 365 000	1 946 590 503
1.1.1. Recettes courantes	1 789 449 709	1 807 449 709	1 805 365 000	1 946 590 503
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 584 753 682	1 597 253 682	1 584 600 000	1 687 513 337
1.1.1.2 Recettes non fiscales	204 696 026	210 196 026	220 765 000	259 077 166
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0
1.2. Dons	311 456 083	314 465 107	294 846 083	277 274 519
1.2.1. projets	237 685 362	237 685 362	221 086 083	196 347 040
1.2.2. programmes	73 770 721	76 779 745	73 760 000	80 927 479
2.1. Dépenses totales	2 667 529 489	2 669 783 522	2 651 782 917	3 037 578 595
2.1.1. Dépenses courantes	1 769 803 785	1 757 598 400	1 754 000 000	2 038 498 718
Salaires	950 000 000	950 000 000	950 000 000	949 546 180
Dépenses de fonctionnement	199 000 000	205 510 991	199 000 000	197 540 669
Intérêts dus	189 354 991	173 600 000	173 600 000	192 548 755
sur dette intérieure	138 738 938	122 983 948	141 100 000	163 931 978
sur dette extérieure	50 616 052	50 616 052	32 500 000	28 616 777
Transferts courants	431 448 794	428 487 409	431 400 000	698 863 114
2.1.2. Dépenses en capital	897 725 704	912 185 122	897 782 917	999 079 877
Investissements sur ressources propres	532 149 621	546 609 039	532 147 834	518 655 360
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Transferts en capital et restructurations	20 000 000	20 000 000	20 000 000	9 548 392
Investissements sur ressources extérieures	345 576 083	345 576 083	345 635 083	470 876 125
2.2. Prêts nets	-10 068 599	-10 068 599	-10 840 000	10 242 066
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-10 068 599	-10 068 599	-10 840 000	-8 482 442
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	18 724 507
3. Solde global (base engagement)	-556 555 098	-537 800 107	-540 731 834	-823 955 639
4. Ajustement caisse	0	0	0	4 238 122
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	32 498 885
Sur dépenses intérieures	0	0	0	32 498 885
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	-31 662 501
4.3 Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	3 401 738
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-556 555 098	-537 800 107	-540 731 834	-819 717 517
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	868 011 181	852 265 214	835 577 917	-1 096 992 037
6. Financement	623 976 395	306 685 824	539 929 286	824 002 975
6.1. Financement extérieur	62 443 992	72 994 195	117 249 000	264 997 736
6.2. Financement intérieur	561 532 403	233 691 629	422 680 286	559 005 239
Gap de financement	-67 421 297	231 114 284	802 548	-4 285 458

h

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2023

TOFE 2022	Prévisions LFI 2022	Prévisions LFR 2022	Programme FMI initial	Programme FMI révisé	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 340 112 815	0	0	0	2 551 944 480
1.1. Recettes totales	2 000 417 587	0	0	0	2 288 253 034
1.1.1. Recettes courantes	2 000 417 587	0	0	0	2 288 253 034
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 762 400 405	0	0	0	2 052 445 776
1.1.1.2 Recettes non fiscales	238 017 182	0	0	0	235 807 258
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	339 695 228	0	0	0	263 691 446
1.2.1. projets	222 295 228	0	0	0	203 426 400
1.2.2. programmes	117 400 000	0	0	0	60 265 046
2.1. Dépenses totales	2 919 148 573	0	0	0	3 831 447 529
2.1.1. Dépenses courantes	1 892 297 142	0	0	0	2 557 651 329
Salaires	1 012 034 328	0	0	0	1 009 122 074
Dépenses de fonctionnement	208 400 000	0	0	0	210 369 811
Intérêts dus	195 800 000	0	0	0	229 254 904
sur dette intérieure	167 313 849	0	0	0	195 048 030
sur dette extérieure	28 486 151	0	0	0	34 206 874
Transferts courants	476 062 814	0	0	0	1 108 904 540
2.1.2. Dépenses en capital	1 026 851 431	0	0	0	1 273 796 200
Investissements sur ressources propres	670 690 602	0	0	0	871 376 719
dont chèques du trésor	21 000 000	0	0	0	21 000 000
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	0	0	0	4 827 421
Investissements sur ressources extérieures	346 160 829	0	0	0	397 592 060
2.2. Prêts nets	-9 624 134	0	0	0	-9 517 188
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9 624 134	0	0	0	-12 674 066
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	0	3 156 878
3. Solde global (base engagement)	-569 411 624	0	0	0	-1 269 985 861
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	199 169 496
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	0	-2 103 352
Sur dépenses intérieures	0	0	0	0	-2 103 352
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	0	3 369 631
4.3 Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	0	197 903 218
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-569 411 624	0	0	0	-1 070 816 364
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-909 106 852	0	0	0	-1 334 507 811
6. Financement	428 025 685	0	0	-9 912 500	1 067 828 827
6.1. Financement extérieur	97 830 977	0	0	0	156 448 032
6.2. Financement intérieur	330 194 708	0	0	-9 912 500	911 380 795
Gap de financement	141 385 939	0	0	9 912 500	2 987 538

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES GESTION 2023

TOFE 2023	Prévisions LFI 2023	Prévisions LFR 2023	Programme FMI initial	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 621 003 000	2 708 634 389	2 490 056 000	2 747 216 453
1.1. Recettes totales	2 337 544 583	2 469 044 583	2 374 300 000	2 543 715 409
1.1.1. Recettes courantes	2 337 544 583	2 469 044 583	2 374 300 000	2 543 715 409
1.1.1.1 Recettes fiscales*	2 091 720 428	2 180 094 302	2 096 600 000	2 246 192 735
1.1.1.2 Recettes non fiscales	245 824 155	288 950 281	277 700 000	297 522 675
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0
1.2. Dons	283 458 417	239 589 806	115 756 000	203 501 044
1.2.1. projets	239 589 806	239 589 806	115 756 000	203 501 044
1.2.2. programmes	43 868 611	0	0	0
2.1. Dépenses totales	3 235 913 624	3 382 660 014	3 321 290 378	3 590 082 928
2.1.1. Dépenses courantes	2 053 624 804	2 094 847 768	2 177 690 378	2 211 535 690
Salaires	1 097 180 821	1 097 180 821	1 097 180 821	1 096 945 124
Dépenses de fonctionnement	210 000 000	214 030 286	226 131 832	221 334 330
Intérêts dus	234 160 242	234 160 242	271 140 087	290 408 759
sur dette intérieure	193 070 947	193 070 947	223 386 349	246 957 444
sur dette extérieure	41 089 295	41 089 295	47 753 738	43 451 315
Transferts courants	512 283 741	549 476 419	583 237 638	602 847 477
2.1.2. Dépenses en capital	1 182 288 820	1 287 812 246	1 143 600 000	1 378 547 238
Investissements sur ressources propres	717 000 000	822 523 426	810 800 000	873 144 591
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000	21 000 000	20 999 996
Transferts en capital et restructurations	10 000 000	10 000 000	10 000 000	6 824 166
Investissements sur ressources extérieures	455 288 820	455 288 820	322 800 000	498 578 481
2.2. Prêts nets	-10 257 693	-10 257 693	0	-11 475 944
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-10 257 693	-10 257 693	0	-8 987 749
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)	0	0	0	-2 488 195
3. Solde global (base engagement)	-604 652 931	-663 767 932	-831 234 378	-831 390 531
4. Ajustement caisse	0	0	0	316 016 046
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	161 343 691
Sur dépenses intérieures	0	0	0	161 343 691
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	473 593
4.3. Dépenses exercice antérieure	0	0	0	0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	154 198 762
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-604 652 931	-663 767 932	-831 234 378	-515 374 486
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-888 111 348	-903 357 738	-946 990 378	-718 875 529
6. Financement	543 981 104	-204 329 684	2 714 316	509 314 173
6.1. Financement extérieur	125 077 585	-77 121 429	129 922 571	158 132 276
6.2. Financement intérieur	418 903 519	-127 208 255	-127 208 255	351 181 897
Gap de financement	60 671 827	868 097 616	828 520 062	6 060 313

Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS/MEFP)

ANNEXE 4 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication (A)	Montant total des soumissions (B)	Montant retenu (C)	Taux moyen pondéré (TMP)	Rendement moyen pondéré (RMP)	Taux marginal	Taux de souscription (B/A)	Taux de couverture (C/A)
1	06/01/2021	12 mois	30 000	70 231	32 980	4,3283%	4,53%	4,43%	109,9333%	234,10%
2	17/02/2021	6 mois	30 000	112 925	33 000	3,9000%	3,9797%	3,9500%	110,0000%	376,42%
3	24/03/2021	12 mois	30 000	82 003	33 000	4,1342%	4,3100%	4,2500%	110,0000%	273,34%
4	14/04/2021	12 mois	30 000	116 075	33 000	4,0068%	4,1800%	4,0900%	110,0000%	386,92%
5	12/05/2021	6 mois	30 000	45 710	33 000	3,4227%	3,4800%	3,5000%	110,0000%	152,37%
6	09/06/2021	12 mois	30 000	90 240	32 240	3,8010%	3,9500%	3,9500%	107,4667%	300,80%
7	07/07/2021	12 mois	35 000	80 754	36 500	3,6940%	3,8400%	3,7988%	104,2857%	230,73%
8	18/08/2021	3 mois	30 000	87 978	33 000	2,4452%	2,4600%	2,4900%	110,0000%	293,26%
9	22/09/2021	12 mois	45 000	51 500	45 500	2,7220%	2,8000%	3,0000%	101,1111%	114,44%
10	08/10/2021	12 mois	45 000	89 812	47 062	2,8300%	2,9200%	2,9500%	104,5822%	199,58%
11	20/10/2021	12 mois	30 000	78 590	31 200	2,6366%	2,7100%	2,7025%	104,0000%	261,97%
12	17/11/2021	12 mois	30 000	68 031	31 981	2,6328%	2,7048%	2,6808%	106,6033%	226,77%
13	15/12/2021	12 mois	30 000	41 700	33 000	2,4614%	2,5200%	2,5000%	110,0000%	139,00%
SOUS TOTAL			425 000	1 015 549	455 463				1397,98%	3190%

ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	taux d'intérêt /coupon	Prix marginal	Prix moyen pondéré	taux de rendement	taux de couverture du montant mis en adjudication	taux de souscription
1	20/01/2021	3 ans	30 000	111 019	33 000	6,15%	100,0599	1,0011	6,11%	370,06%	110,00%
2	03/02/2021	5 ans	30 000	129 293	33 000	625,00%	1000,1200	100,4150	6,15%	430,98%	110,00%
3	03/03/2021	10 ans	150 000	276 117	165 000	6,50%	10 000,0000	10 000,0000		184,08%	110,00%
4	07/04/2021	5 ans	40 000	73 832	28 150	6,05%	10 037,0000	10 041,8400	5,65%	235,62%	70,38%
		7 ans	40 000	114 664	59 850	6,25%	10 006,0000	10 015,9200	6,22%		149,63%
5	28/04/2021	3 ans	25 000	45 211	14 500	5,55%	10 010,0000	10 020,3000	5,48%	231,69%	110,00%
6		5 ans	35 000	93 800	51 500	5,80%	10 020,0000	10 037,4800	5,71%		
7	26/05/2021	3 ans	20 000	52 025	15 000	5,55%	10 045,0000	10 050,5800	5,36,00%	210,97%	109,91%
		7 ans	30 000	24 800	15 750	6,10%	10 020,2500	10 046,1600	6,02%		
		10 ans	30 000	91 952	57 181	6,20%	9 971,0000	9 973,0700	6,21%		
8	23/06/2021	3 ans	20 000	45 610	10 510	5,55%	10 091,0000	10 020,2600	5,11%	228,62%	108,90%
		5 ans	30 000	21 126	11 407	5,80%	10 055,5000	10 073,2200	5,63%		
		7 ans	20 000	93 295	54 312	6,10%	10 051,4100	10 061,5700	5,99%		
9	30/06/2021	10 ans	150 000		165 000	6,50%	10 000,0000	10 000,0000			
10	28/07/2021	3 ans	25 000	84 698	16 500	5,55%	1 014,7770	1 015,4240	4,98%	355,81%	110,00%
		10 ans	25 000	93 250	38 500	6,20%	1 002,1900	1 003,4650	6,15%		
11	01/09/2021	7 ans	25 000	119 332	27 500	6,10%	10 195,7700	10 221,0680	5,69%	477,33%	110,00%
12	15/09/2021	5 ans	25 000	103 330	27 500	5,80%	10 352,0000	10 459,2538	4,70%	413,32%	110,00%
13	04/10/2021	5 ans	20 000	71 145	9 800	5,80%	10 482,2000	10 521,8000	4,61%	320,32%	
		7 ans	20 000	56 981	33 946	6,10%	10 231,9800	10 279,3200	5,61%		
14	03/11/2021	3 ans	10 000	21 069	1 919	5,55%	10 430,0000	10 467,7700	3,87%	288,11%	
		5 ans	20 000	65 363	30 800	5,80%	10 525,3300	10 554,9800	4,53%		
15	01/12/2021	3 ans	10 000	18 460	3 750	5,55%	10 554,5500	10 569,9200	3,46%	243,38%	110,00%
		5 ans	20 000	54 554	29 250	5,80%	10 540,2700	10 558,8200	4,53%		
	S/Total		850 000	1 860 927	933 625					3990,29%	

Annexe 6 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)

Rubrique	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,6	5,9	2,0	6,9	1,8	3,6
Secteur primaire (%)	21,0	19,7	18,0	15,5	18,8	22,0
Secteur secondaire (%)	25,8	26,5	29,6	29,5	25,6	25,5
Secteur tertiaire (%)	53,2	53,8	52,4	55,0	55,6	52,5

Source : DGEP/DPAM, juin 2024